
L'ÉVOLUTION DE LA BANQUE MONDIALE, ENTRE RUPTURE ET CONTINUITÉ
Analyse de l'impact de la crise de 2007-8 sur sa doctrine et ses pratiques

MÉMOIRE DE MASTER EN SCIENCE POLITIQUE

Session de juin 2014

Khadidja Hadj Saïd

Directeur : Yohan Ariffin

Expert : Virgile Perret

Résumé

Comment peut-on évaluer l'évolution de la doctrine et des pratiques de la Banque mondiale (BM) de ces dix dernières années ? La crise internationale contemporaine a-t-elle provoqué un réel changement ou observons-nous un discours ainsi qu'une allocation sectorielle et thématique de l'aide qui suivent un schéma pouvant être qualifié de « *business as usual* » ? Telles sont les questions que ce mémoire vise à explorer – dans une perspective théorique constructiviste. L'hypothèse au cœur de cette recherche est que, suite à cet événement mondial, le « Post-Consensus de Washington » (PCW) aurait acquis une importance croissante au sein de la doctrine et des pratiques de la BM. Plus précisément, ce travail propose une focale sur les éléments caractéristiques du PCW suivants: l'Etat, les secteurs de l'éducation et de la santé ainsi que le principe de « bonne gouvernance ». Afin d'aborder notre question de recherche, nous optons pour une démarche à la fois qualitative et quantitative et proposons un éclairage particulier sur l'Afrique subsaharienne.

Mots clés : Banque mondiale ; crise financière ; Post-Consensus de Washington ; constructivisme ; Afrique subsaharienne ; changement.

Abstract

How can we describe the evolution of the World Bank's (WB) doctrine and practices in the last ten years? Has the current international crisis resulted in real changes or do we instead observe a continuation of the discourse and an allocation of aid –in terms of sectors and themes– that could be called “business as usual”? Those are the kind of issues this Master's thesis seeks to explore –from a constructivist angle. The hypothesis at the core of this research is that, following this world event, the "Post-Washington Consensus" (PWC) has become increasingly significant within the doctrine and the practices of the WB. More specifically, this paper proposes a focus on the following characteristic features of the PWC: the State, the education and the health's sectors as well as the "good governance"'s concept. In order to address our inquiry question, we choose an approach that is both qualitative and quantitative while shedding special light on sub-Saharan Africa.

Keywords: World Bank ; financial crisis ; Post-Washington Consensus ; constructivism ; sub-Saharan Africa ; change.

Table des matières

<i>Résumé - Abstract</i>	i
<i>Table des matières</i>	ii
<i>Liste des figures</i>	iv
<i>Liste des sigles et abréviations</i>	v
1. Introduction	1
PREMIERE PARTIE	
2. Revue de la littérature	5
2.1. <i>Introduction</i>	5
2.2. <i>Partie I</i>	6
2.3. <i>Partie II</i>	9
3. Objectifs, question de recherche et hypothèses	12
3.1. <i>Objectifs et question de recherche</i>	12
3.2. <i>Hypothèses</i>	13
Le « Post-Consensus de Washington ».....	14
4. Contextualisation : le Groupe de la Banque mondiale	17
4.1. <i>Introduction</i>	17
4.2. <i>La Banque internationale pour la reconstruction et le développement</i>	18
4.3. <i>L'Association internationale de développement</i>	18
DEUXIEME PARTIE	
5. Cadre théorique	22
5.1. <i>Introduction</i>	22
5.2. <i>Théories des relations internationales et organisations internationales</i>	22
5.3. <i>Organisations internationales et changement</i>	24
5.4. <i>Approche conceptuelle choisie : le constructivisme</i>	25
6. Démarche méthodologique	28
6.1. <i>Introduction</i>	28
6.2. <i>Analyse du premier groupe d'hypothèses (qualitatif)</i>	28
Préanalyse.....	29
Exploitation du matériel.....	30
Traitement des résultats obtenus et interprétation.....	31
6.3. <i>Analyse du deuxième groupe d'hypothèses (quantitatif)</i>	32
Préanalyse.....	33
Exploitation du matériel.....	34
Traitement des résultats obtenus et interprétation.....	35
7. Corpus de données	36
7.1. <i>Introduction</i>	36
7.2. <i>Le Rapport sur le développement dans le monde</i>	37
7.3. <i>Le Rapport annuel</i>	38
7.4. <i>Réflexion sur le corpus</i>	39

TROISIEME PARTIE

8. Analyse et résultats I : l'évolution de la doctrine de la Banque mondiale, hypothèse	42
H₁	42
8.1. <i>Introduction</i>	42
8.2. <i>Traitement de la sous-hypothèse H_{1a}</i>	43
Introduction.....	43
Exploitation du matériel, codage (I-IV).....	44
Exploitation du matériel, catégorisation (I).....	45
Traitement des résultats obtenus et interprétation (I).....	45
Exploitation du matériel, catégorisation (II).....	46
Traitement des résultats obtenus et interprétation (II).....	47
Exploitation du matériel, catégorisation (III).....	47
Traitement des résultats obtenus et interprétation (III).....	48
Exploitation du matériel, catégorisation (IV).....	49
Traitement des résultats obtenus et interprétation (IV).....	50
Traitement des résultats obtenus et interprétation (I-IV).....	50
Conclusion intermédiaire H _{1a}	55
8.3. <i>Traitement de la sous-hypothèse H_{1b}</i>	57
Introduction.....	57
Exploitation du matériel, codage (éducation et santé).....	57
Exploitation du matériel, catégorisation (éducation).....	58
Traitement des résultats obtenus et interprétation (éducation).....	58
Exploitation du matériel, catégorisation (santé).....	59
Traitement des résultats obtenus et interprétation (santé).....	60
Traitement des résultats obtenus et interprétation (éducation et santé).....	61
Conclusion intermédiaire H _{1b}	62
8.4. <i>Conclusion H₁, un PCW renforcé (doctrine) ?</i>	63
9. Analyse et résultats II : l'évolution des pratiques de la Banque mondiale, hypothèse	65
H₂	65
9.1. <i>Introduction</i>	65
9.2. <i>Traitement de la sous-hypothèse H_{2a}</i>	67
Introduction.....	67
Traitement des résultats obtenus et interprétation (I).....	68
Traitement des résultats obtenus et interprétation (II).....	70
Traitement des résultats obtenus et interprétation (III).....	71
Traitement des résultats obtenus et interprétation (I-III).....	71
Conclusion intermédiaire H _{2a}	73
9.3. <i>Traitement de la sous-hypothèse H_{2b}</i>	74
Introduction.....	74
Traitement des résultats obtenus et interprétation (éducation).....	75
Traitement des résultats obtenus et interprétation (santé).....	77
Traitement des résultats obtenus et interprétation (éducation et santé).....	78
Conclusion intermédiaire H _{2b}	80
9.4. <i>Conclusion H₂, un PCW renforcé (pratiques) ?</i>	81
10. Conclusion	84
11. Bibliographie	88
12. Annexes	I
<i>Liste des annexes</i>	I

Liste des figures

- Figure n°1** : hypothèses de travail :14.
- Figure n°2** : organigramme du Groupe de la Banque mondiale :17.
- Figure n°3** : les trois facettes de l'opposition « quantitatif – qualitatif », premier groupe d'hypothèses :32.
- Figure n°4** : échantillon des pays subsahariens analysés :34.
- Figure n°5** : les trois facettes de l'opposition « quantitatif – qualitatif », deuxième groupe d'hypothèses :35.
- Figure n°6** : premier groupe d'hypothèses :43.
- Figure n°7** : grille d'analyse relative aux partenariats entre l'Etat et d'autres acteurs, période I :48.
- Figure n°8** : grille d'analyse relative aux partenariats entre l'Etat et d'autres acteurs, période II :48.
- Figure n°9** : prêts de la BIRD et crédits de l'IDA en faveur du secteur « finances », toutes les régions (%) :52.
- Figure n°10** : deuxième groupe d'hypothèses :66.
- Figure n°11** : prêts de la BIRD et crédits de l'IDA en faveur du secteur DJA, Afrique subsaharienne (%) :68.
- Figure n°12** : prêts de la BIRD et crédits de l'IDA en faveur du secteur DJA, pays post-conflits (%) :69.
- Figure n°13** : prêts de la BIRD et crédits de l'IDA en faveur du thème « gouvernance du secteur public », Afrique subsaharienne (%) :71.
- Figure n°14** : prêts de la BIRD et crédits de l'IDA en faveur du secteur « éducation », PMA (%) :76.
- Figure n°15** : prêts de la BIRD et crédits de l'IDA, Afrique subsaharienne (\$) :77.

Liste des sigles et abréviations

- BIRD** Banque internationale pour la reconstruction et le développement.
- BM** Banque mondiale.
- CDP** Comité des politiques de développement de l'ONU.
- CIRDI** Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements.
- CW** Consensus de Washington.
- DJA** Droit, justice et administrations publiques.
- DSRP** Documents stratégiques de réduction de la pauvreté.
- FMI** Fond monétaire international.
- GBM** Groupe de la Banque mondiale.
- IADM** Initiative pour l'allègement de la dette multilatérale.
- IBW** Institutions de Bretton Woods.
- IDA** Association internationale de développement.
- IFC** Société financière internationale.
- MIGA** Agence multilatérale de garantie des investissements.
- MST** Maladies sexuellement transmissibles.
- OI** Organisation internationale.
- OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques.
- OMD** Objectif du Millénaire pour le développement.
- OMS** Organisation mondiale de la santé.
- ONG** Organisation non gouvernementale.
- ONU** Organisation des Nations unies.
- PAS** Programmes d'ajustement structurel.
- PCW** Post-Consensus de Washington.
- PED** Pays en développement.
- PMA** Pays les moins avancés.
- PPTE** Pays pauvres très endettés.
- RA** Rapport annuel.
- RDM** Rapport sur le développement dans le monde.
- RI** Relations internationales.

1. Introduction

“Economic and political tectonic plates are shifting. We can shift with them, or we can continue to see a new world through the prism of the old. We must recognize new realities. And act on them” (Robert Zoellick, 2010).

Créé en 1944, l'actuel Groupe de la Banque mondiale (GBM) joue incontestablement un rôle majeur dans l'élaboration des politiques internationales de développement (Battistella *et al.*, 2012 :43). A travers l'analyse de la doctrine et des pratiques de cette organisation, l'objectif central de ce mémoire est de s'intéresser aux conséquences éventuelles de la crise mondiale contemporaine sur les politiques internationales de développement. La réflexion menée dans le cadre de ce travail est motivée par deux raisons principales. D'une part, l'étendue de la crise et son caractère systémique font d'elle la crise la plus grave depuis le krach de 1929 (Godelier, 2011 ; Touati, 2009). D'autre part, plusieurs auteurs soutiennent que les crises de grande ampleur sont des phénomènes capables de remettre en cause bien des éléments du système international, que ce soit les organisations internationales (OI), les règles de fonctionnement de l'économie, les structures existantes ou encore les modèles de référence (Kern *et al.*, 2011 :7 ; Rogers, 2010 :2). Les crises déclenchent donc des changements tant dans la pensée économique que dans la pratique et génèrent un questionnement autour d'idées établies (Currie-Alder *et al.*, 2014 :10). Ainsi, pour Hugon (2010 :53), « les grandes crises sont des moments de ruptures non seulement des trajectoires des sociétés mais aussi des paradigmes qui les fondent ou les reflètent ». A la lumière de ces éléments, il paraît légitime de supposer que la crise a le potentiel de conduire à des choix inédits de politiques, lesquelles vont ensuite fortement modifier les processus de développement (Ajakaiye and Jerome, 2014 :762 ; Kern *et al.*, 2011 :7). A cet égard, l'histoire nous fournit notamment deux exemples. Premièrement, la crise économique subie par les pays en développement (PED) à la fin des années 1970 a été un facteur prépondérant dans le lancement des programmes d'ajustement structurel (PAS) (Cling *et al.*, 2011 :47). Ensuite, la crise financière asiatique de 1997 a provoqué une intense réflexion quant à

l'adéquation des politiques de développement alors prônées au niveau international (Boyer, 2001 :37 ; Lopes, 2012 :5 ; Stiglitz, 1999 :11).

Afin d'étudier l'évolution de la doctrine de la Banque mondiale (BM),¹ nous conduisons une analyse qualitative de sa publication phare que sont les Rapports sur le développement dans le monde (RDM). Concernant l'étude des pratiques de l'organisation, il a été décidé de se focaliser sur les statistiques relatives à l'Afrique subsaharienne, une des six régions bénéficiaires de la BM. Ainsi, notre problématique est formulée de la manière suivante : **Dans quelle mesure la doctrine et les pratiques de prêt au développement de la Banque mondiale ont évolué ? *Analyse des politiques de prêt aux pays subsahariens de 2004 à 2013.*** Cette question de recherche se propose de contribuer à la littérature existante selon trois axes. Premièrement, la plupart des auteurs se basent uniquement sur les montants totaux octroyés par la BM pour évaluer l'impact de la crise sur l'organisation en question. Ce mémoire entend aller plus loin en portant son attention sur l'évolution quant aux secteurs et thèmes auxquels cette dernière alloue des fonds. Deuxièmement, s'il existe une littérature abondante pour expliquer les causes de la crise mondiale et ses conséquences sur les pays occidentaux, elle est nettement plus restreinte lorsqu'il s'agit d'analyser son impact sur les pays du Sud (Van Huffel, 2010 :1). La confirmation d'un changement d'attitude de la BM envers l'Afrique subsaharienne suite à la crise mettrait en relief un effet indirect de celle-ci sur une partie des pays du Sud. Plus globalement, la littérature manque de connaissances sur le continent africain (Cling et Roubaud, 2008 :76). L'idée d'une recherche focalisée sur l'Afrique subsaharienne est ainsi motivée par l'ambition d'apporter à la littérature une analyse détaillée et centrée sur une région qui est, de manière générale, marginalisée. D'autant plus qu'il s'agit de la partie du monde bénéficiant de l'afflux d'aide extérieure le plus élevé (Mallaye et Yogo Urbain, 2013 :5). Troisièmement, ce travail de Master compte participer à un champ de la littérature davantage théorique se concentrant sur les dynamiques de changement au sein des OI. En effet, s'il existe de riches explications quant au changement organisationnel, les

¹ Dans ce travail, la dénomination « Banque mondiale » fait généralement référence aux deux guichets du GBM suivants : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (IDA).

théoriciens des relations internationales (RI) ont rarement appliqué ces arguments aux OI et n'ont pas beaucoup réfléchi au comment et pourquoi elles évoluent (Barnett and Finnemore, 2004 :41).

Pour conclure cette brève introduction, précisons d'ores et déjà la structure de ce mémoire. Il est composé de trois parties principales dont les objectifs sont divers mais complémentaires. Pour commencer, la première partie a une vocation principalement introductive. Elle propose un tour d'horizon de la littérature sur la BM ayant été récemment publiée et précise les objectifs et hypothèses sous-jacents à notre recherche. De plus, elle comporte des éléments de contexte en offrant une présentation du GBM et notamment des deux guichets qui nous intéressent. La deuxième partie se concentre sur la définition du cadre théorique et méthodologique ainsi que sur le corpus de données. Enfin, la dernière partie est scindée en deux chapitres principaux qui renvoient, d'une part, à la doctrine de la BM et, d'autre part, à ses pratiques. Cette troisième partie est la plus volumineuse et contient nos analyses ainsi que les résultats qui en découlent. Son but ultime est la validation ou l'infirmité de nos hypothèses, lesquelles tournent autour d'un renforcement du « Post-Consensus de Washington » et plus précisément de ses quatre caractéristiques suivantes : l'Etat, les secteurs de l'éducation et de la santé ainsi que le principe de « bonne gouvernance ».

PREMIERE PARTIE

Revue de la littérature

Objectifs, question de recherche et hypothèses

Contextualisation : le Groupe de la Banque mondiale

2. Revue de la littérature

2.1. Introduction

Réaliser un état de la littérature sur les publications scientifiques dédiées à une organisation telle que la BM² n'est pas chose aisée, tant ses facettes et les éléments qui y sont liés sont multiples. Par souci de cohérence, ici, il s'agit de faire le point sur ce qui a été écrit sur la BM depuis le début des années 2000. Ceci dans le but de couvrir la période étudiée dans ce mémoire et de mettre en lumière les apports et les limites de cette littérature. Avant toute chose, il convient de préciser que les années 2000 marquent une rupture majeure tant sur le fond que la forme pour ce qui est des politiques internationales de développement. D'une part, les politiques de lutte contre la pauvreté sont lancées et, d'autre part, les Nations unies adoptent les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (Cling *et al.*, 2011 :50). On assiste donc *a priori* à un changement majeur dans l'orientation de la BM, lequel est surtout motivé par une forte remise en cause de sa crédibilité, notamment suite à la crise de la dette ainsi qu'à l'aggravation de la pauvreté dans beaucoup de pays du Sud et en raison des critiques émises à l'encontre des PAS (Cling *et al.*, 2002a et 2002b ; Prévost, 2004 :117). Dès lors, deux tendances principales (*cf.* « Partie I ») se dégagent parmi les auteurs qui se consacrent à l'étude de la BM. Premièrement, nous pouvons regrouper ceux qui se concentrent sur ce changement d'orientation et donc sur les nouveaux principes qui l'accompagnent. Deuxièmement, bien des auteurs continuent d'écrire sur des questions en lien avec les politiques de développement de la BM antérieures à la réforme des années 2000. La « Partie II » de ce chapitre fait, quant à elle, un tour d'horizon de la littérature spécifique orientée vers l'impact de la crise internationale contemporaine sur la BM.

² Dans ce chapitre « Revue de la littérature », le terme « Banque mondiale » renvoie à l'organisation dans son ensemble, soit le GBM.

2.2. *Partie I*

Le RDM 2000 se centre sur la lutte contre la pauvreté et marque une nouvelle orientation pour la BM. Depuis cette publication, ce récent paradigme adopté par la BM est largement questionné. Pour Boer (2001 :288), le RDM 2000 offre quelque chose de “not really new, but still a step forward”. Quant à Chavagneux (2001 :167), il remet en cause la pertinence d'une telle approche qu'il qualifie de slogan derrière lequel se cachent « des enjeux politiques décisifs sur les modalités de l'aide publique au développement ». Utilisant également le terme de slogan, Severino (2001) désigne toutefois la lutte contre la pauvreté comme une mission légitime et même une exigence morale. De plus, il se demande si elle est susceptible de fonder rationnellement les interventions des organisations publiques. En effet, selon lui (Severino, 2001 :76), la société civile serait « capable de prendre en charge l'essentiel de cette ambition ». Un autre groupe d'auteurs à avoir passablement écrit sur les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté sont Cling, Razafindrakoto et Roubaud (Cling *et al.*, 2002a ; 2002b ; 2011). Ces derniers saluent ce changement d'orientation tout en précisant que plusieurs obstacles et contraintes restent à surmonter pour le mettre effectivement en œuvre. D'après eux (2002b), les responsabilités pour relever les défis posés notamment par les Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) et l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTTE) n'incombent pas uniquement aux Institutions de Bretton Woods (IBW). Ils soutiennent ainsi qu'il revient aux différents acteurs – tant au niveau national qu'international – de mesurer les réels enjeux et d'utiliser tous les moyens nécessaires à l'aboutissement du processus (Cling *et al.*, 2002b :19).

Par ailleurs, un pan important de la littérature se penche sur les principes fers de lance des nouvelles stratégies de la BM tels que la « bonne gouvernance ». Bien que soulignant l'apport de la reconnaissance du caractère multidimensionnel de la pauvreté, Prévost (2004) dénonce le peu de place laissée aux droits de l'Homme et à la démocratie par la « bonne gouvernance » préconisée par les IBW. Quant à Nanda (2006), elle retrace l'historique du concept de « bonne gouvernance » et met en avant le rôle de premier plan qu'il joue dans le conditionnement de l'aide internationale au développement. Pour

Canet (2004 :5), la BM a axé sa conception de la « bonne gouvernance » autour des mots clés d'« efficacité », de « responsabilisation », de « participation » et de « transparence » afin de redonner de la légitimité à ses interventions. Quant à Cartier-Bresson (2000 :165), il soutient, qu'à travers le prisme de la « bonne gouvernance », la BM appréhende l'Etat comme « forme dépolitisée des rapports de pouvoir » et propose un cadre de référence de la lutte contre la corruption. Les principes phares des nouvelles stratégies de la BM sont également abordés par Einhorn (2006), plus précisément sous l'angle du passage de présidence entre Wolfensohn – initiateur des politiques en question dans les années 2000 – et Wolfowitz. Enfin, selon Cammack (2004 :190), la promotion de formes contrôlées de « participation » et d'« *ownership* » par la BM serait une manière de généraliser et de faciliter l'accumulation capitaliste à une échelle mondiale et de construire une hégémonie capitaliste.

Une autre évolution notable quant aux politiques de la BM à avoir suscité l'intérêt de certains auteurs est son engagement récent en faveur de l'environnement. O'Neill (2009 :154-5) revient sur l'effort de la BM d'intégrer une évaluation d'impact environnemental dans la totalité de ce qu'elle finance. Ceci notamment après avoir été la cible de plusieurs critiques en raison des effets environnementaux et sociaux négatifs induits par les projets massifs menés par le passé. Pour Goldman (2005), la nouvelle orientation prise par la BM en matière d'environnement correspond à un « néolibéralisme vert » à travers lequel elle étend sa puissance dans le monde. Quant à Wade (*in* Bøås and McNeill, 2004), il perçoit le changement de paradigme opéré par la BM par rapport à la problématique environnementale comme le fruit d'une grande lutte autour de valeurs, d'attitudes et d'images où les ONG ont joué un rôle fondamental. Enfin, Nielson et Tierney (2003) se penchent sur le processus ayant mené la BM à adopter des réformes institutionnelles radicales et à changer son portefeuille de prêts, en augmentant les projets en faveur de l'environnement et en diminuant ceux aux conséquences environnementales néfastes.

Cette nouvelle orientation en faveur de l'environnement est donc à mettre en lien avec les dégâts occasionnés par les pratiques antérieures de la BM. Ces dernières sont encore tout à fait d'actualité au sein de la littérature

post-2000. Un auteur tel que Chwieroth (2008) revient sur les premières pratiques de prêt de la BM qui étaient dédiées à des programmes de large envergure (*program loans*). Cet auteur insiste tout particulièrement sur les dynamiques internes à l'organisation ayant donné lieu à l'abandon de ces pratiques en faveur de prêts en vue d'investissements ou d'importations dans des projets spécifiques (*project loans*). Par ailleurs, quelques auteurs s'intéressent au « Consensus de Washington » (CW).³ Pour Williamson (2000), il s'agit de faire la différence entre sa signification originale et son usage ultérieur tout en discutant de la meilleure manière de combattre la pauvreté. Quant à Rodrik (2006), il revient sur le même concept et s'interroge sur ce qui va le remplacer. Enfin, selon Naím (2000 :88), les idées dérivées du CW ont eu une influence majeure sur les réformes économiques menées par beaucoup de pays. Toutefois, la manière dont les pays en question ont interprété ces idées varie considérablement et la façon dont ils les ont implémentées encore davantage.

Alors que certains se demandent ce qui explique le succès ou l'échec des PAS (Dollar and Svensson, 2000), la plupart des auteurs mettent en avant leurs conséquences négatives. C'est par exemple le propos de Kempner et Loureiro Jurema (2002) et Piveteau (2005). Les premiers illustrent leur position avec le cas du Brésil où ils dénoncent des solutions globales imposées à des contextes locaux sans prise en compte de leurs particularités. Quant au deuxième auteur (Piveteau, 2005 :76), il déplore l'aggravation des problèmes sociaux consécutifs au PAS au Sénégal. Abouharb et Cingranelli (2006) apportent également les preuves d'impacts négatifs des politiques menées par la BM dès les années 1980, notamment en termes de droits d'intégrité physique. Un autre auteur à avoir conduit une vaste étude quantitative sur ce sujet est Easterly (2005). Il ressort de son analyse que les ajustements structurels n'ont pas eu d'effets positifs quant à la politique macroéconomique ou la croissance des pays concernés (Easterly, 2005 :20). Pour Babb (2005 :206), les PAS ont nui à la citoyenneté sociale car ils affectent le pouvoir de négociation des Etats et des citoyens au profit des investisseurs privés.

³ Ce terme est développé dans le chapitre n°3.

En somme, la littérature scientifique parue depuis les années 2000 portant sur la BM permet une bonne compréhension de ses nouvelles politiques et apporte une vision critique des principes clés sous-jacents. Néanmoins, le caractère récent de ce changement d'orientation se reflète dans la prépondérance de thématiques quelque peu plus anciennes dans les publications de ces dernières années. En effet, les ajustements structurels des années 1980 et leurs conséquences ainsi que d'autres sujets liés aux pratiques passées de la BM continuent de mobiliser beaucoup d'auteurs. Cette revue de la littérature met ainsi en relief un changement majeur au sein de la BM qu'il convient de nuancer et démontre que ce dernier n'a pas pour autant sonné la fin d'une réflexion profonde sur les politiques de développement caractéristiques de l'avant 2000. Le titre du livre de Badara Dioubaté (2008) « La Banque mondiale et les pays en développement : de l'ajustement structurel à la bonne gouvernance » illustre bien le chemin entrepris par la BM au cours des dernières années et ce vers quoi elle tend actuellement.

2.3. Partie II

L'objectif de ce mémoire est de contribuer à la littérature davantage focalisée sur les politiques récemment prônées par la BM. Plus précisément, il s'agit de s'intéresser à un phénomène contemporain d'envergure mondiale : la crise ayant débuté aux Etats-Unis en 2007. Son impact sur la BM a pour l'instant fait l'objet d'un débat restreint au sein du monde scientifique. Ces discussions s'articulent principalement autour de la portée des conséquences de la crise sur la BM. Pour Cling *et al.* (2011 :44), la crise financière internationale a uniquement engendré des aménagements marginaux dans le mode de fonctionnement de la BM. Plus exactement, ils font mention d'une augmentation importante des engagements de l'organisation en 2009-10 qu'ils expliquent par une forte demande de financements de la part des PED en raison de la crise (Cling *et al.*, 2011 :47). Cette tendance à la hausse en 2009 est mise en avant par plusieurs auteurs (Bedoucha, 2009 ; Öniş et Güven, 2011 :478 ; Rogers, 2010 :24).

Selon Hugon (2010 :53), « la crise actuelle conduit à une refondation de l'économie du développement ». D'après lui (Hugon, 2010 :58), la crise a

montré les limites de la mondialisation et a accéléré le questionnement tournant autour du « Post-consensus de Washington » (PCW).⁴ Adoptant une approche critique, cet auteur (2010 :53) ajoute que la sortie de la crise se fait par le haut ou ne conduit qu'à des changements mineurs. Il relève notamment les évolutions suivantes : « la fin de la position dominante du Consensus de Washington, le rôle croissant des discours sur le modèle asiatique de développement, les nouvelles légitimations de l'intervention régulatrice de l'Etat, les débats sur le développement durable et la croissance verte ou ceux sur les reconquêtes des marchés intérieurs » (Hugon, 2010 :53). Il est rejoint sur ce dernier point par Ben Hammouda *et al.* (2010). Ces derniers affirment que le modèle de développement dominant depuis les années 1980, correspondant à l'idée selon laquelle la croissance est tirée par les exportations, perdrait de la vitesse au profit d'un modèle où les marchés domestiques se voient attribuer un rôle plus important dans les dynamiques de croissances. Pour eux (Ben Hammouda *et al.*, 2010), la crise globale a fait naître un nouveau débat sur le développement et toucherait « le cadre théorique et les fondements canoniques des modèles de développement qui ont dominé les stratégies de développement à partir des années 1980 ». Quant à Lopes (2012 :73), il soutient que la crise a remis en question les théories économiques ayant notamment servi de base aux politiques prônées par les IBW et en particulier aux PAS.

D'après Kern *et al.* (2011 :7), les crises de grande ampleur peuvent effectivement être à l'origine de remise en cause profonde des institutions internationales et des modèles de référence. Pour Rogers (2010 :28), si la crise mondiale fournit bien de nouvelles informations dans des domaines politiques clés, elle ne provoque pas pour autant de crise de confiance en l'état et la direction actuels de la pensée du développement. Selon lui, la crise offrirait plutôt l'occasion de renforcer le PCW. Enfin, pour Öniş et Güven (2011 :478), la crise joue un double rôle. D'une part, elle accélère le changement dans les structures de la gouvernance (pouvoir de vote) et dans les pratiques de prêts des IBW (doublement des montants entre 2009 et 2010). D'autre part, elle renforce leur position à travers un accroissement de leur présence financière et

⁴ Ce terme est développé dans le chapitre n°3.

donc de l'influence de leurs politiques dans les PED.

En résumé, selon les auteurs, la crise contemporaine peut faire surgir « de nouveaux régimes de développement, un nouveau contenu pour le développement, voire un nouveau paradigme d'économie du développement » (Kern *et al.*, 2011 :8). Reconnaisant l'impact de la crise, plusieurs des auteurs (Hugon, 2010 ; Kanbur, 2009 ; Öniş et Güven, 2011 ; Rogers, 2010) semblent néanmoins s'accorder sur le fait que, dans bien des cas, elle a surtout permis de renforcer des changements enclenchés avant sa survenance. Finalement, le caractère marginal des aménagements mis en place par la BM suite à la débâcle financière de 2007-8 est également fréquemment souligné (Cling *et al.*, 2011 ; Hugon, 2010 ; Rogers, 2010). La littérature sur cet événement tout à fait récent qu'est la crise donne quelques pistes de réflexions quant à son impact sur la BM. Elle souffre tout de même de certaines limites, notamment parce que les conséquences de la crise sur la BM sont souvent évoquées, mais ne forment que très rarement le cœur d'une analyse ciblée. Premièrement, la plupart des auteurs se basent uniquement sur les montants totaux octroyés par la BM pour évaluer l'impact de la crise sur l'organisation en question. Ce mémoire entend aller plus loin en portant son attention sur l'évolution quant aux secteurs⁵ et thèmes auxquels cette dernière alloue des fonds. Deuxièmement, s'il existe une littérature abondante pour expliquer les causes de la crise mondiale et ses conséquences sur les pays occidentaux, elle est nettement plus restreinte lorsqu'il s'agit d'analyser son impact sur les pays du Sud (Van Huffel, 2010 :1). La confirmation d'un changement d'attitude de la BM envers l'Afrique subsaharienne suite à la crise mettrait en relief un effet indirect de celle-ci sur une partie des pays du Sud. Plus globalement, la littérature manque de connaissances sur le continent africain (Cling et Roubaud, 2008 :76). L'idée d'une recherche focalisée sur l'Afrique subsaharienne est ainsi motivée par l'ambition d'apporter à la littérature une analyse détaillée et centrée sur une région qui est, de manière générale, marginalisée. D'autant plus qu'il s'agit de la partie du monde bénéficiant de l'afflux d'aide extérieure le plus élevé (Mallaye et Yogo Urbain, 2013 :5). Troisièmement, ce travail de Master

⁵ Les rares études s'intéressant à l'allocation sectorielle pratiquée par BM que nous avons trouvé questionnent le lien entre l'octroi de l'aide à un secteur et son impact dans les pays bénéficiaires (par exemple, Bermeo, 2011 ; Moloney, 2009).

compte participer à un champ de la littérature davantage théorique se concentrant sur les dynamiques de changement au sein des OI. En effet, s'il existe de riches explications quant au changement organisationnel, les théoriciens des RI ont rarement appliqué ces arguments aux OI et n'ont pas beaucoup réfléchi au comment et pourquoi elles évoluent (Barnett and Finnemore, 2004 :41).

3. Objectifs, question de recherche et hypothèses

3.1. Objectifs et question de recherche

Si nous observons un débat nourri autour des stratégies internationales de développement, la question de l'impact de la crise sur la BM n'a fait l'objet que de très peu d'articles scientifiques. L'objectif principal de ce mémoire est donc de combler un retard dans la littérature en menant une analyse à la fois qualitative et quantitative de données publiées par la BM. Ceci dans le but de répondre à la question de recherche suivante : **Dans quelle mesure la doctrine et les pratiques de prêt au développement de la Banque mondiale ont évolué ? Analyse des politiques de prêt aux pays subsahariens de 2004 à 2013.**

L'ambition de ce travail est donc d'étudier l'effet de la crise mondiale contemporaine sur la doctrine⁶ et les pratiques de la BM. D'origine financière, la crise a débuté sur le marché étatsunien des *subprimes* en juillet 2007. Son amplification et sa propagation ont fait qu'en 2008 l'économie mondiale a basculé dans la récession (Redouls *et al.*, 2009 :1). De plus, son étendue et son caractère systémique font d'elle la crise la plus grave depuis le krach de 1929 (Godelier, 2011 ; Touati, 2009). Pour en apprécier l'éventuel impact sur la BM, il s'agit de comparer les années précédant la crise et celles la suivant. Ainsi, le premier espace temporel analysé comprend les années 2004 à 2008 (« période I ») et le second couvre la période 2009-2013 (« période II »).

A un niveau plus général, notre analyse permet de tirer des conclusions plausibles quant aux conditions nécessaires à un changement de politique au

⁶ Ce terme est défini dans le chapitre n°8.

sein des OI. L'idée est également de défier la théorie des RI qui, de manière conventionnelle, ne se concentre pas tant sur les OI en elles-mêmes mais plutôt sur les Etats qui les créent (Weaver, 2007 :495). La thématique de ce travail appuie donc le point de vue selon lequel une meilleure connaissance des OI contribue à mieux comprendre la vie politique internationale (March and Olsen, 1998 :948). En outre, nous soutenons la vision qui suggère que l'identité des OI ne pouvant être comprise que dans le mouvement, leur évolution est une dimension fondamentale de l'analyse (Smouts et Devin, 2011 :8). Enfin, en accord avec l'approche constructiviste choisie,⁷ nous mettons en exergue la fonction normative des OI – soit « la définition et institutionnalisation de normes, de règles et de principes qui vont ensuite servir de guide aux Etats afin d'ajuster leur politique étrangère ou nationale » (Macleod *et al.*, 2008 :301).

3.2. Hypothèses

Le questionnement au cœur de ce mémoire – celui d'une évolution de la doctrine et des pratiques de la BM – est le fruit d'une réflexion menée suite à la lecture de plusieurs articles s'intéressant à l'impact de la crise sur la BM et notamment de celui écrit par F. Halsey Rogers. Publié en juin 2010, ce document de travail intitulé "The Global Financial Crisis and Development Thinking" soutient que la crise devrait renforcer le PCW. Ici, il s'agit de remanier cette hypothèse de base tout en l'affinant et en l'appliquant non seulement à la doctrine (*cf.* chapitre n°8) de la BM, mais également à ses pratiques (*cf.* chapitre n°9). Pour ce faire, l'hypothèse H₁ se focalise sur le discours⁸ de l'organisation alors que celle H₂, au travers de notre cas empirique subsaharien, se concentre sur ses pratiques. Une direction plus précise est donnée à ces deux hypothèses générales, au moyen de sous-hypothèses. Ces dernières ont pour vocation de représenter une facette spécifique de la politique de la BM, à savoir les acteurs (H_{1a} et H_{2a}), secteurs (H_{1b} et H_{2b}) et principes (H_{2a}). Au niveau méthodologique et suite à Moscovici et Henry (1968: 39), nous considérons ces facettes comme des composantes de la doctrine,

⁷ Notre cadre théorique est développé dans la deuxième partie, chapitre n°5.

⁸ Dans ce travail, nous retenons la définition du « discours » suivante : « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière » (Benveniste, 1966 :242).

lesquelles guideront notre sélection de mots clés et de fragments de textes à analyser.

H₁ : Suite à la crise contemporaine mondiale, la Banque mondiale a intégré de manière renforcée les éléments regroupés sous le paradigme de « Post-Consensus de Washington » au sein de sa doctrine.

H_{1a} : Suite à la crise contemporaine mondiale et conformément au « Post-Consensus de Washington », la Banque mondiale concède un rôle plus important à l'Etat.

H_{1b} : Suite à la crise contemporaine mondiale et conformément au « Post-Consensus de Washington », la Banque mondiale met davantage l'accent sur les domaines de l'éducation et de la santé.

H₂ : Suite à la crise contemporaine mondiale, la Banque mondiale a réorienté ses pratiques d'aide au développement en Afrique subsaharienne en y intégrant de manière renforcée les éléments regroupés sous le terme « Post-Consensus de Washington ».

H_{2a} : Suite à la crise contemporaine mondiale et conformément au « Post-Consensus de Washington », la Banque mondiale alloue davantage de fonds aux secteurs et thèmes liés au respect du principe de « bonne gouvernance » aux pays subsahariens.

H_{2b} : Suite à la crise contemporaine mondiale et conformément au « Post-Consensus de Washington », la Banque mondiale alloue davantage de fonds aux secteurs de l'éducation et de la santé aux pays subsahariens.

Figure n°1 : hypothèses de travail.

Le « Post-Consensus de Washington »

Le terme PCW occupe une place majeure au sein de nos hypothèses. Par conséquent, il convient, avant toute chose, de préciser ce à quoi il fait référence. En réalité, il s'agit d'un dérivé de l'expression « Consensus de Washington » (CW). Cette dernière fait écho à l'approche adoptée par les IBW ainsi que par le Gouvernement américain en matière de développement, à partir des années 1980 (Gore, 2000 :789). Selon l'économiste américain à l'origine de cette formule (Williamson, 2000 :252-3), l'ensemble des réformes politiques que la plupart des fonctionnaires de Washington jugeaient alors

bonnes pour les PED, et tout particulièrement pour l'Amérique latine, peut être récapitulé en dix points: (1) la discipline budgétaire; (2) la réorientation de la dépense publique ; (3) la réforme fiscale ; (4) la libéralisation financière ; (5) l'adoption d'un taux de change unique et compétitif ; (6) la libéralisation des échanges ; (7) l'élimination des barrières à l'investissement direct étranger ; (8) la privatisation des entreprises publiques ; (9) la réforme de la réglementation des marchés pour assurer l'élimination des principales barrières à l'entrée et à la sortie ; et (10) la garantie des droits de propriété privée. D'après Hayami (2003 :40), au milieu des années 1990, le CW a été remplacé par le PCW. Les différents auteurs consultés semblent s'accorder sur les caractéristiques de ce nouveau consensus. Ici, nous retenons trois éléments propres au PCW⁹ qui servent également de base à nos sous-hypothèses : l'acteur étatique, les secteurs de l'éducation et la santé et le principe de « bonne gouvernance ».

Pour commencer, l'acteur mis en avant par le PCW est l'Etat. Un premier aspect clé du PCW est donc la reconnaissance que l'Etat a un rôle majeur à jouer dans le processus de développement. Précisons que cela ne se fait pas forcément au détriment du marché. En effet, l'Etat et le marché sont perçus comme se complétant mutuellement plutôt que se substituant l'un à l'autre (Öniş and Şenses, 2005 :275 ; Rogers, 2010 :11 ; Stiglitz, 1999 :27). Il va sans dire que, pour qu'un Etat soit plus actif, il nécessite certaines capacités et une bonne gouvernance générale (Birdsall, 2011 :6). A cet égard, le PCW se caractérise par l'importance grandissante qu'il accorde aux Etats transparents et responsables (*accountable*) (Öniş and Şenses, 2005 :276). Cette insistance sur l'Etat en tant qu'acteur à part entière du développement est au cœur de la sous-hypothèse H_{1a} (et indirectement dans H_{2a}).

Il existe différents secteurs dans lesquels la BM intervient pour favoriser le développement. Ici, nous nous focalisons sur les domaines de l'éducation et de la santé, car ils sont clairement mis en exergue par le PWC (Hayami, 2003 :40 ; Rodrik, 2008 ; Stiglitz, 1999 :31). Cela ne signifie pas que le CW rejetait les politiques sociales, mais sa focale sur l'efficacité et la

⁹ C'est par souci de faisabilité et de cohérence que seuls trois éléments ont été choisis. Le PCW ne se résume évidemment pas uniquement à ces derniers, d'autant plus qu'il vise précisément à élargir la gamme des instruments qui pourraient stimuler le développement (Stiglitz, 1999 :30).

discipline fiscale a souvent occasionné des coupes dans les dépenses sociales (Birdsall, 2011 :5). Les sous-hypothèses H_{1b} et H_{2b} permettent de vérifier si le même constat a été fait par la BM et si elle met davantage en avant les deux secteurs en question après la crise.

Alors que l'Etat et les secteurs sociaux occupent une place de choix au sein du PCW, divers principes en sont au centre. Dans ce travail, il s'agit de se concentrer sur celui de « bonne gouvernance » (Cartier-Bresson, 2000; Ruckert, 2007 :1051). Si l'hypothèse H_{2a} est confirmée, les engagements de la BM dans les secteurs et thèmes liés au bon respect de ce principe devraient être plus importants dans les années post-2008 et ainsi traduire un changement dans ses priorités et les objectifs à atteindre.

Les deux paradigmes discutés ci-dessus sont une belle illustration de la place centrale occupée par la BM lorsqu'il est question de cadrer le débat, dans la mesure où les termes mêmes de « Consensus de Washington » (Williamson, 1990) et de « Post-Consensus de Washington » (Stiglitz, 1999) émanent de personnes ayant travaillé pour l'organisation. Pour conclure, l'extrait suivant tiré du site Internet de l'Organisation mondiale de la santé (OMS, consulté le 12.02.14) résume bien le débat tournant autour dudit PCW :

Criticism of many of the Washington consensus policies, including evidence of their detrimental impact on health, led to the development of the post-Washington consensus. (...) For many supporters, the post-Washington consensus differs fundamentally from the original. While the Washington consensus made economic growth the main goal of development, the new consensus moves away from the neo-liberal, market-friendly approach and places sustainable, egalitarian and democratic development at the heart of the agenda. It includes a more poverty-focused approach that protects and supports the poor and prioritizes social spending on education and health. Others argue that the original neo-liberal agenda still underpins the post-Washington consensus, saying that the social safety net aspects of the new policies are put in place as an add-on to deal with market failure.

4. Contextualisation : le Groupe de la Banque mondiale

4.1. Introduction

Depuis sa fondation en 1944, l'actuel Groupe de la Banque mondiale (GBM) s'est étendu pour passer d'une institution à cinq organismes de développement fortement interconnectés. Sa mission a également changé. En effet, initialement créée pour soutenir le processus de reconstruction et de développement d'après-guerre, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) a actuellement pour mandat de réduire la pauvreté dans le monde. Ceci aux côtés de son institution affiliée, l'Association internationale de développement (IDA), et des autres guichets du GBM. Il s'agit de la Société financière internationale (IFC), de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) et du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) (BM₁, consulté le 17.01.14).



Figure n°2 : organigramme du Groupe de la Banque mondiale.

Source : site Internet du Ministère canadien des finances, consulté le 07.05.14.

Le GBM partage les mêmes orientations idéologiques que le Fond monétaire international (FMI) et est constitué des mêmes membres, chacun ayant un droit de vote reflétant sa participation financière aux organisations (Brasseul, 2008 :237 ; Charnoz et Severino, 2007). Au sein du Groupe, la répartition des droits

de vote varie d'une institution à l'autre (BM₂, consulté le 10.02.14). Revenons maintenant brièvement sur les deux organismes complémentaires au centre de ce travail : la BIRD et l'IDA. Ces derniers ont en commun leur personnel ainsi que leur siège et utilisent des normes similaires pour évaluer les projets (IDA, 2012 :1).

4.2. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement

La BIRD correspond à l'institution originaire et principale du GBM (de Senarclens et Ariffin, 2010 :194). Son objectif est la réduction de la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire et dans les pays plus pauvres mais solvables. Pour ce faire, elle propose des prêts et des garanties, des instruments de gestion des risques ainsi que des services d'analyse et de conseil. La BIRD est structurée sur le « modèle d'une coopérative ; elle est dotée d'un capital qui appartient à ses 188 pays membres et elle poursuit ses opérations au profit de ces derniers » (BM₃, consulté le 09.02.14).

Au moment de la création de la BIRD, il a été décidé que seul 20% du capital souscrit devrait être versé par les Etats membres. Ainsi, en cas de difficulté, le solde reste exigible (de Senarclens et Ariffin, 2010 :194). De plus, la BIRD émet des obligations sur les marchés internationaux des capitaux. Grâce à son excellente cote de crédit (AAA) et son assise financière solide, elle peut emprunter d'importantes quantités de fonds à des conditions avantageuses, malgré la volatilité des marchés (BM₄, consulté le 12.02.14). Selon son Rapport annuel (RA) 2013 (49), « la solidité de la Banque tient à la robustesse de sa position financière et du soutien de ses actionnaires, ainsi qu'à la prudence de ses politiques et de ses méthodes financières ».

4.3. L'Association internationale de développement

En 1960, après l'indépendance de plusieurs pays africains, un nouvel organisme a été fondé. Il s'agit de l'IDA dont le mandat est de prêter aux pays dits les moins avancés (PMA) (de Senarclens et Ariffin, 2010 :194). A la différence de la BIRD, l'IDA accorde des prêts concessionnels (appelés

« crédits ») aux pays à bas revenu (Cling *et al.*, 2011 :45).¹⁰ Cela signifie que les crédits qu'elle propose portent un intérêt très faible ou nul et que les remboursements sont étendus sur 25 à 40 ans, dont un différé d'amortissement de 5 à 10 ans. L'IDA concède aussi des dons à des pays menacés de surendettement. Finalement, elle accorde des allègements de dette substantiels dans le cadre de l'Initiative en faveur des PPTE et de l'initiative pour l'allègement de la dette multilatérale (IADM) (IDA, 2012 :2).

Le financement de l'IDA est majoritairement assuré par les contributions des pays partenaires. De plus, elle tire « des ressources supplémentaires du transfert de montants prélevés sur le revenu net de la BIRD, des dons consentis par l'IFC, et des remboursements par les emprunteurs des crédits antérieurs de l'IDA » (RA, 2013 :49). Tous les trois ans, les représentants des pays emprunteurs et des pays partenaires se rassemblent pour se mettre d'accord sur l'orientation stratégique, les priorités et le volume de financement de l'IDA pour la période triennale suivante (RA, 2013 :49-50).

Durant les premières années d'existence du GBM, c'est la BIRD qui a dominé l'institution. Or, de nos jours, les prêts aux pays à revenu intermédiaire ont diminué et l'IDA est devenue de plus en plus importante (Einhorn, 2006 :20). Dans ce travail, le choix de notre corpus de données et des pays analysés vise à rendre compte principalement de l'activité des deux guichets décrits ci-dessus.

*

Synthèse première partie

La première partie de ce mémoire est avant tout introductive et vise à justifier, préciser et contextualiser notre démarche. Nous pouvons en retenir trois éléments principaux. Pour commencer, notre travail entend participer à un débat académique encore relativement discret sur l'impact de la crise sur les politiques internationales de développement. Deuxièmement, nos hypothèses

¹⁰ Les pays éligibles aux financements de l'IDA sont ceux dont le niveau de revenus (PIB/habitant) est inférieur à environ 1 000 dollars/habitant (Cling *et al.*, 2011 :45).

suggèrent un récent renforcement des éléments caractéristiques du « Post-Consensus de Washington » suivants : l'acteur étatique (H_{1a}), les secteurs de l'éducation et de la santé (H_{1b} et H_{2b}) et le principe de « bonne gouvernance » (H_{2a}). Finalement, nous nous concentrons sur la doctrine et les pratiques de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et de l'Association internationale de développement (IDA). Ces deux guichets du Groupe de la Banque mondiale sont regroupés ici sous l'appellation « Banque mondiale » (BM).

DEUXIEME PARTIE

Cadre théorique

Démarche méthodologique

Corpus de données

5. Cadre théorique

5.1. Introduction

D'après March et Olsen (1998, cités dans Nay et Petiteville, 2011 :10), les institutions internationales forment « un ensemble stable de pratiques et de règles qui contribuent à la formation d'ordres politiques internationaux ». Les organisations internationales (OI) sont des institutions internationales se caractérisant par leur structure formelle (Macleod *et al.*, 2008 :301). C'est pourquoi, ici, le terme d'OI est davantage utilisé pour faire référence à la Banque mondiale (BM). Ceci en gardant à l'esprit que les deux appellations peuvent s'employer indistinctement en visant « des principes, des règles ou des structures qui participent au fonctionnement des relations internationales » (Smouts et Devin, 2011 :17). Chaque théorie des relations internationales (RI) propose sa propre perception des OI. Dans ce chapitre, nous revenons d'abord sur la place que leurs accordent les trois perspectives suivantes au sein du système international : (néo)réaliste ; (néo)libérale ; et constructiviste. Ensuite, partant du constat que les OI changent – du moins partiellement et de diverses manières (Nay et Petiteville, 2011 :14) – nous présentons comment les théories des RI élucident les causes d'un tel changement. A la lumière des éléments développés dans les deux premières parties, nous terminons par préciser quelle approche conceptuelle est retenue dans ce travail.

5.2. Théories des relations internationales et organisations internationales

L'approche réaliste a majoritairement perçue les OI comme n'étant pas un facteur explicatif pertinent dans la détermination des résultats observés au niveau international. Ce courant postule effectivement que seuls la puissance et les intérêts des Etats ont un réel impact dessus. Les règles des OI sont donc créées et maintenues par les Etats les plus puissants et ne sont pas considérées comme des arènes importantes et encore moins comme des acteurs autonomes (Nielson and Tierney, 2003 :243). Si l'Etat est toujours l'acteur principal pour les néolibéraux, ces derniers s'éloignent des réalistes car ils analysent les mécanismes de coopération positivement. En effet, ceux-ci contribuent à

l'acquisition de « gains absolus » par les Etats (de Senarclens et Ariffin, 2010 :237). D'un point de vue néolibéral, les OI jouent un rôle crucial dans le sens où elles permettent aux Etats de surpasser des problèmes d'action collective, de coûts de transaction élevés et de déficits ou d'asymétries d'informations (Simmons and Martin, 2001 :195). Ainsi, elles sont importantes mais uniquement en tant que contraintes structurelles pesant sur le comportement des Etats et non pas comme des acteurs indépendants (Nielson and Tierney, 2003 :243-4). En somme, en se focalisant principalement sur les Etats, “international organizations are treated as structures of rules, principles, norms, and decision-making procedures through which others, usually states, act” (Krasner, 1983 cité dans Barnett and Finnemore, 2004 :2). D'après Devin et Smouts (2011 :5), au XXI^e siècle, il n'est plus possible de s'en tenir à une vision si étroite des OI.

L'approche constructiviste accorde davantage d'indépendance aux OI, principalement en raison de leur légitimité, leur autonomie rationnelle/légale, leur contrôle de l'information et leur expertise (Vetterlein, 2007 :514). Les OI sont donc vues comme des acteurs autonomes ayant leurs propres idées, agendas et préférences et étant capables d'utiliser leur autorité pour orienter l'action et créer une réalité sociale (Barnett and Finnemore, 2004: 2). Dans cette perspective, le comportement des Etats et la coopération internationale sont influencés par l'introduction de nouvelles informations ou idées ou par des normes internationales, c'est-à-dire des conceptions partagées d'un comportement approprié (O'Neill, 2009 :11). Selon Weaver (2007 :495), les travaux théoriques suggèrent de plus en plus que les OI sont des acteurs à part entière et réfutent une quelconque autonomie ou autorité relative. Cette même auteure salue deux « importations » récentes dont bénéficie la théorie des OI. Il s'agit de la théorie du principal-agent et d'une extension de la théorie de la sociologie des organisations laquelle est largement assimilée à l'approche constructiviste des OI.

5.3. *Organisations internationales et changement*

Le changement de comportement des OI peut être analysé de différentes manières, suivant la théorie adoptée. D'un point de vue traditionnel, ce sont souvent à des agents externes et plus particulièrement à des Etats qu'est attribuée la responsabilité d'un changement « par le haut » (Chwieroth, 2008 :481). La perspective réaliste met en avant les modifications des conditions hégémoniques de gouvernance des organisations, attribuant les évolutions organisationnelles importantes « aux impulsions de *la* puissance dominante (théorie de la stabilité hégémonique) ou aux marchandages entre *les* puissances dominantes » (Nay et Petiteville, 2011 :14-5). Si la théorie réaliste met l'accent sur des demandes imposées par des Etats puissants, l'approche néolibérale présume que les OI sont généralement sensibles à de telles demandes ; sinon, les Etats cesseraient probablement de leur apporter leur soutien (Chwieroth, 2008 :481-2). Pour les libéraux, les Etats favorisent la réforme d'OI déjà en place plutôt que la création de nouvelles entités car cela permet de diminuer leurs coûts de transaction (Nay et Petiteville, 2011 :14-5).

Alors que le néoréalisme et le néolibéralisme expliquent le comportement des OI par l'influence d'acteurs externes, leurs intérêts et la distribution du pouvoir parmi eux, les constructivistes soulignent l'importance des normes, des idées et des croyances pour déterminer la manière dont les OI changent leurs politiques (Vetterlein, 2007 :514). En plus d'identifier la création de normes, leur diffusion et leur réappropriation comme des facteurs de changement des organisations, les constructivistes font valoir que « les cultures organisationnelles »¹¹ peuvent « favoriser le repli sur des schèmes cognitifs préétablis, générer de l'inertie et de la *path dependence* » (Nay et Petiteville, 2011 :14-5).¹² Comme l'explique Chwieroth (2008 :491), les constructivistes ont commencé à analyser comment la « culture organisationnelle » influence le comportement du personnel. Même si ce dernier est partiellement contraint par les préférences des Etats membres –

¹¹ “The shared ideologies, norms, and routines that shape staff members’ expectations about how agendas are set, mandates are operationalized, projects are implemented and evaluated, and what staff behavior will be rewarded or punished in promotions and demotions” (Nielson *et al.*, 2006 :109).

¹² « La notion de *path dependence* ou dépendance au chemin emprunté s’est développée en science politique au cours des années 1990, pour souligner le poids des choix effectués dans le passé et celui des institutions politiques sur les décisions présentes » (Palier, 2010 :411).

notamment à travers la dépendance des ressources de l'organisation à des membres puissants et le besoin de se conformer à l'environnement normatif que ses membres soutiennent – les OI possèdent une autonomie considérable due partiellement à leur légitimité. A cet égard, Barnett et Finnemore (2004, cités dans Cogan, 2006 :279) argumentent : “IOs, as bureaucratic cultures, both resist and introduce change. They resist reform through entrenchment, and they formulate new responsibilities in path-dependent ways, in what is derisively called ‘mission creep’”.

5.4. Approche conceptuelle choisie : le constructivisme

D'après Macleod *et al.* (2008 :45), le constructivisme est une perspective analytique qui prend plusieurs formes en RI. Avant de préciser au sein de quelle tendance du constructivisme nous ancrons notre recherche, commençons par retenir quelques éléments clés propres à ce courant. Premièrement, la notion d' « intersubjectivité » est centrale. Selon Thibault (cité par Macleod *et al.*, 2008 :45), ce concept renvoie « aux structures de sens que les agents mettent eux-mêmes en place en constituant et en reconstituant le monde social ». Ainsi, le concept de « structures intersubjectives » (ou « structures idéelles ») correspond aux normes, règles, significations, langages, idéologies et à la culture qui créent les identités et guident les actions (Klotz and Lynch, 2007 :7). De plus, les constructivistes “pay close attention to the prevailing discourse(s) in society because discourse reflects and shapes beliefs and interests and establishes accepted norms of behavior” (Walt, 1998 :40-1). A ce sujet, dans ce travail, nous nous penchons sur un discours dominant dans le champ du développement, celui de la BM. En accord avec le constructivisme qui « met en relation la production et la reproduction des pratiques sociales avec leur caractère situé dans des contextes particuliers » (Lynch et Klotz, 1999 :51), nous plaçons notre analyse dans un cadre chronologique et géographique précis. Une autre caractéristique du constructivisme est la prédominance du thème du changement. A cet égard, ce courant s'interroge sur la capacité du discours à influencer la manière dont les acteurs politiques se définissent ainsi que leurs intérêts. Cet effet potentiel du discours peut *in fine* pousser les acteurs à changer leur comportement (Walt, 1998 :41). En

définitive, la conception constructiviste introduit des éléments idéels et normatifs dans l'analyse des RI (O'Neill, 2009 :10). De plus, elle soutient que la distribution de la puissance au niveau du système international est déterminée par des formations de culture et se constitue d'idées partagées qui composent les normes et les institutions (Wendt, 1999 :104).

Etant donné que le courant constructiviste est large et diversifié, il convient de préciser quelle tendance est mobilisée dans ce travail. Les classifications du constructivisme varient selon les auteurs et font débat. Ici, nous nous appuyons sur une division de ce courant en deux branches principales. D'une part, le constructivisme « épais » (*thick, strong, hard*) et, d'autre part le constructivisme « mince » (*thin, soft, moderate*). Pour la première variante, les facteurs idéels se voient accorder davantage de poids que les éléments matériels. Elle soutient, en effet, qu'il faut rendre compte « des idées, des théories, des modèles, des mécanismes et des institutions les incarnant qui ont réduit le champ du pensable à un nombre limité d'alternatives » (de Senarclens et Ariffin, 2010 :239). La vision prônée par le constructivisme « épais » peut être défini de la façon suivante : “the view that the manner in which the material world shapes and is shaped by human action and interaction depends on dynamic normative and epistemic interpretations of the material world” (Adler, 1997 :322). Ce pan du constructivisme se focalise sur la manière dont la connaissance, les normes et les croyances peuvent transformer la conception qu'ont les acteurs d'eux-mêmes, leur rôle dans les systèmes internationaux et leurs relations avec d'autres acteurs (O'Neill, 2009 :11). Quant au constructivisme « mince », d'après Wendt (1999 :1), il “concedes important points to materialist and individualist perspectives and endorses a scientific approach to social inquiry”. Ce courant analyse les rapports « entre le matériel et l'idéal, l'économique et le politique, les agents et les structures, comme étant mutuellement habilitants » (de Senarclens et Ariffin, 2010 :239) et se concentre sur le rôle des convictions de causalité (*causal beliefs*) dans la formation et le changement des régimes (O'Neill, 2009 :11). En raison de son intérêt pour l'analyse des rapports entre le matériel/l'économique et l'idéal/le politique, c'est dans le constructivisme « mince » que s'inscrit ce travail. Ainsi, cette branche donne les moyens

d'étudier l'influence potentielle d'un fait matériel (la crise) sur une composante idéologique (la doctrine).

Adhérents à ce courant, Barnett et Finnemore (2004 :16-7) perçoivent la BM comme étant capable de cadrer les problèmes, déterminer l'agenda et faire respecter des règles convenues par les acteurs. En outre, l'organisation définit de nouvelles catégories de problèmes à gérer et crée des intérêts, normes, acteurs et tâches sociales partagées. En s'inspirant du cadre théorique développé par ces deux auteurs (Barnett and Finnemore, 2004), l'objectif ici est d'analyser comment la BM réagit face à un stimulus externe d'une ampleur sans précédent, tout en gardant à l'esprit que sa réponse est influencée par des dynamiques internes, qui nécessiteraient une étude plus poussée qu'un mémoire pour être analysées. Le constat fait par Barnett et Finnemore est partagé par d'autres auteurs. C'est, par exemple, le cas de Vetterlein (2007) qui soutient que le changement au sein des OI est engendré par un mélange de facteurs internes et externes. Conformément au courant constructiviste, nous nous focalisons principalement sur le changement d'ordre normatif. En effet, en analysant l'évolution de la doctrine – un ensemble d'idées partagées – de la BM depuis la survenance de la crise, il s'agit de questionner la production de nouvelles idées et normes sous-jacentes aux politiques internationales de développement. Pour conclure, la perspective constructiviste permet de rendre compte de la place occupée actuellement par la BM au sein du système international – une organisation prépondérante capable de changer – et met l'accent sur le discours. Ainsi, c'est à travers l'étude de son discours et de ses pratiques que nous entendons souligner les continuités et les ruptures de la politique de la BM en termes de stratégies de développement.

6. Démarche méthodologique

6.1. Introduction

Pour répondre à notre problématique, nous élaborons une méthode générale composée de trois étapes principales développées ci-après. Une démarche rigoureuse nous semble cruciale pour cadrer ce travail qui propose de mobiliser des analyses et des données qualitatives et quantitatives. Ces deux logiques ne sont toutefois pas perçues comme s'opposant mais plutôt comme étant complémentaires, car chacune permet d'éclairer un aspect de notre question de recherche. Par ailleurs, comme le précisent Pourtois *et al.* (2006 :137), « La recherche n'est pas soit quantitative soit qualitative. Elle organise un ensemble d'arguments qui traitent de questions avec une prétention scientifique ». De plus, le chercheur a « différentes options de méthodologie, d'analyse et de données qui peuvent être croisées de manières différentes ». Par ailleurs, conformément à la perspective constructiviste, nous empruntons une approche « interprétative », vu que nous visons à comprendre « les sens et significations que les agents sociaux confèrent aux phénomènes et à leur environnement » (Macleod *et al.*, 2008 :46). Au fil des paragraphes suivants, nous situons notre recherche par rapport aux trois « facettes de l'opposition quantitatif-qualitatif », soit la méthodologie, l'analyse et les données (Pourtois *et al.*, 2006 :137). Détaillons maintenant la méthode mobilisée pour traiter notre premier groupe d'hypothèses, puis le second.

6.2. Analyse du premier groupe d'hypothèses (qualitatif)

Notre premier groupe d'hypothèses questionne la doctrine de la BM. Afin d'aborder cette dernière, il s'agit de mener une analyse qualitative de contenu des abrégés des Rapports sur le développement dans le monde (RDM). Les méthodes qualitatives reposent sur des opérations idéelles qui s'exercent, soit sur les éléments d'un document, soit sur un ensemble de documents dont l'objectif est « d'explicitier *in fine* la ou les significations exactes du document ou des documents » (Mucchielli, 2009 :36). Une telle méthode nous semble la plus adaptée pour rendre compte des discours et donc des idées, car elle permet

une description fine (O'Neill, 2009 :112). De plus, l'analyse de contenu est très utilisée dans l'étude et la catégorisation des attitudes, opinions et croyances (Moscovici et Henry, 1968 :39). L'analyse de contenu *stricto sensu* peut être définie comme « une technique permettant l'examen méthodique, systématique, objectif et, à l'occasion, quantitatif, du contenu de certains textes en vue d'en classer et d'en interpréter les éléments constitutifs qui ne sont pas totalement accessibles à la lecture naïve » (Robert et Bouillaguet, 1997 :4). En outre, elle correspond à un effort d'interprétation qui « se balance entre les deux pôles de la rigueur de l'objectivité et de la fécondité de la subjectivité » et dont l'intérêt principal est « la contrainte qu'elle impose d'allonger le temps de latence entre les intuitions ou hypothèses de départ et les interprétations définitives » (Bardin, 2003 :13).

En partant de ces considérations préalables, nous développons une méthode plus précise en nous inspirant principalement de trois auteurs. Tout d'abord, à un niveau général, l'ouvrage de Bardin (2003) propose un découpage de l'analyse de contenu en trois phases principales qui est repris ici. Deuxièmement, l'article de Moscovici et Henry (1968) contient des éléments enrichissants quant à l'analyse de contenu applicable à ce que nous nommons ici « doctrine ». Finalement, nous faisons recours à un texte d'un chercheur de l'Université de Laval (Zoundi, 2008) qui se base sur une analyse de contenu de diverses publications de la BM. Cette étude fournit un éclairage intéressant, dans la mesure où la démarche menée peut s'apparenter à la nôtre. En somme, la mobilisation de trois auteurs qui abordent, d'une manière ou d'une autre, un aspect de notre problématique nous permet de traiter scrupuleusement notre premier groupe d'hypothèses. Tournons-nous maintenant vers les trois étapes méthodologiques clés : (1) la préanalyse, (2) l'exploitation du matériel ; et (3) le traitement des résultats obtenus et l'interprétation (Bardin, 2003 :125).

Préanalyse

Cette première étape vise à organiser, opérationnaliser et systématiser les idées de départ afin d'aboutir à un plan d'analyse. Elle se compose de trois missions fortement interconnectées, mais qui peuvent se dérouler de manière non-chronologique : (1) le choix des documents à analyser ; (2) l'élaboration

des hypothèses et des objectifs ; et (3) la formulation d'indicateurs qui serviront de base pour l'interprétation finale (Bardin, 2003 :125-6). Pour ce qui est de la sélection des documents analysés ainsi que des hypothèses et des objectifs, ils sont décrits respectivement au chapitre n°7 et 3. Enfin, nos indicateurs découlent de nos hypothèses car ils correspondent aux thèmes qui y sont inclus. Pour la sous-hypothèse H_{1a}, il s'agit de l'Etat et pour celle H_{1b} ce sont l'éducation et la santé qui sont privilégiées. En définitive, la préanalyse a pour ambition d'organiser l'information en favorisant une démarche non-structurée et ouverte (Bardin, 2003 :126). Dans notre travail, cette étape est suivie tant pour les analyses qualitatives que quantitatives.

Exploitation du matériel

Bardin (2003 :132) détaille la phase d'exploitation du matériel comme étant l'administration systématique des décisions prises dans la préanalyse. Concernant le premier groupe d'hypothèses, cette étape est composée du « codage » et de la « catégorisation ». Le codage implique deux opérations. D'une part, le choix de l'« unité d'enregistrement » – l'unité de signification à coder. D'autre part, la sélection de l'« unité de contexte » – l'unité de compréhension pour coder l'unité d'enregistrement (Bardin, 2003 :135-9). Des précisions concernant le codage sont apportées au début du traitement de chacune de nos sous-hypothèses. Une fois l'opération de codage réalisée, nous pouvons élaborer une grille de catégories. Il s'agit de la « catégorisation » que Robert et Bouillaguet (1997 :27) expliquent de la manière suivante :

L'objectif poursuivi consiste à appliquer aux textes retenus un traitement permettant d'accéder à une signification non immédiatement visible (notamment par le biais de dénombrements) qui – tout en le présentant sous une forme différente – n'en dénature pas le contenu initial, mais réponde également aux questions de la problématique.

En d'autres termes, le but de la « catégorisation » est de « fournir par condensation une représentation simplifiée des données brutes » (Bardin, 2003 :152). Comme nous ne conduisons par une démarche quantitative (comptage des fréquences, etc.), nous procédons par saturation (Zoundi, 2008 :234). Ainsi, à partir du moment où une catégorie est couverte au moins par une unité de contexte, nous la considérons comme couverte par le rapport. C'est

pourquoi, dans nos grilles d'analyse, nous signalons simplement par la couleur grise les catégories relatives à l'indicateur analysé qui sont traitées dans les RDM dans au moins une unité de contexte. Pour finir, précisons que les catégories choisies doivent répondre à quatre qualités essentielles : (1) la pertinence ; (2) l'exhaustivité ; (3) l'exclusivité ; et (4) l'objectivité (Bardin, 2003 :153-4 ; Robert et Bouillaguet 1997 :28). Etant donné que chacune de nos sous-hypothèses implique une « catégorisation » différente, nous revenons sur cet aspect au début de leur traitement respectif (*cf.* chapitre n°8).¹³

Traitement des résultats obtenus et interprétation

Pour cette étape, nous nous inspirons également de la vision de Robert et Bouillaguet (1997 :13). Ces derniers affirment que l'interprétation des résultats revient à « prendre appui sur les éléments mis au jour par la catégorisation pour fonder une lecture à la fois originale et objective du corpus étudié ». En outre, comme nous menons ici une analyse qualitative, nous nous permettons de faire des inférences en nous basant sur la présence de l'indicateur et de ses sous-catégories et non sur la fréquence de son apparition (Bardin, 2003 :148). Nous mobilisons également certains éléments retenus lors d'une lecture approfondie des abrégés des RDM, pour compléter les résultats découlant de l'analyse de nos grilles de catégories. Cette dernière phase est détaillée dans le chapitre « Analyse et résultats I ». Pour conclure, nous pouvons ajouter que l'analyse de textes publiés sur une longue période est cohérente avec notre cadre théorique constructiviste. En effet, d'après des adhérents à ce courant, “understanding how IOs work demands both historical and interpretive analysis”. Une analyse interprétative qui peut précisément se composer d'analyse de texte (Barnett and Finnemore, 2004 :11-2). Enfin, par rapport aux trois « facettes de l'opposition quantitatif-qualitatif » récapitulées dans la figure n°3, nous traitons notre premier groupe d'hypothèses en optant pour une méthodologie mise en œuvre *a priori*, en ce sens qu'elle est adoptée en fonction d'hypothèses établies préalablement. Quant à notre analyse, elle est

¹³ Dans ce travail, nous employons deux démarches inverses pour la « catégorisation » : (1) par « boîtes » (le système de catégories est donné et l'on répartit de la meilleure façon possible les éléments au fur et à mesure de leur rencontre » et (2) par « tas » (le système de catégories n'est pas donné, mais est la résultante de la classification analogique et progressive des éléments » (Bardin, 2003:152-3).

qualitative car vise à la maîtrise du sens et non du chiffre. Finalement, nous nous appuyons sur des données qualitatives, lesquelles renvoient à la notion de singularité (Pourtois *et al.*, 2006 :137).

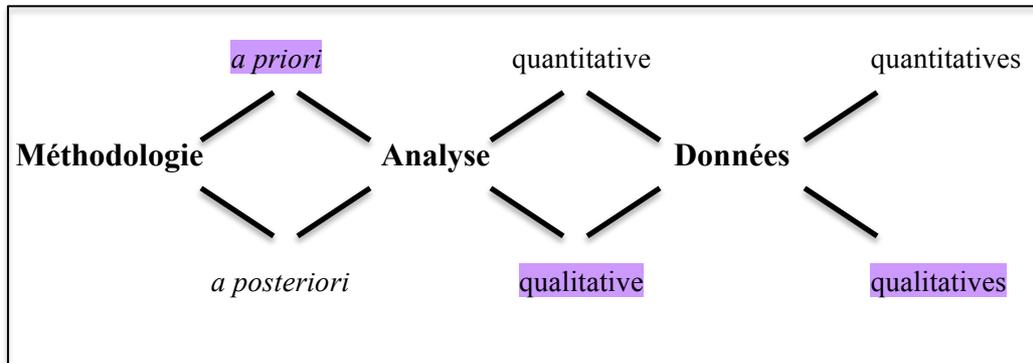


Figure n°3 : les trois facettes de l'opposition « quantitatif – qualitatif », **premier groupe d'hypothèses.**

Source : Pourtois *et al.*, 2006 :137.

6.3. Analyse du deuxième groupe d'hypothèses (quantitatif)

Le deuxième groupe d'hypothèses se focalise sur les pratiques de la BM. D'une certaine manière, l'analyse de contenu permet déjà de les aborder indirectement. En effet, cette méthode considère les textes comme ayant une dimension performative. C'est-à-dire qu'ils effectuent des actions en formulant des énoncés (Robert et Bouilleguet, 1997 :8). Ceci est particulièrement vrai pour les rapports de la BM, comme nous le développons dans la partie « Corpus de données ». Toutefois, nous proposons de compléter notre étude des pratiques de l'organisation, en recourant aux statistiques – relatives à la distribution sectorielle et thématique de l'aide de la BM – figurant dans ses Rapports annuels (RA). Pour traiter nos données statistiques, nous menons une analyse quantitative visant à la maîtrise du chiffre (Pourtois *et al.*, 2006 :137). L'analyse quantitative peut être définie de la façon suivante : « s'appuyant sur des méthodes statistiques (qui sont conçues comme des outils d'analyse des grandes séries de données), [elle] produit des informations chiffrées » (Martin, 2012). Plus précisément, nous faisons de la statistique descriptive, laquelle correspond à un ensemble de « méthodes de dénombrement, de classement, de synthèse et de présentation de données quantitatives relatives à un ensemble fini » (Albarello, 2007 :11). Pour aborder notre second groupe d'hypothèses,

nous reprenons partiellement les trois paliers décrits ci-dessus pour l'analyse de contenu.

Préanalyse

Comme pour l'analyse de contenu, nous menons une préanalyse qui se caractérise par trois étapes : (1) le choix des documents à analyser ; (2) l'élaboration des hypothèses et des objectifs ; et (3) la formulation d'indicateurs qui serviront de base pour l'interprétation finale (Bardin, 2003 :125-6). Pour ce qui est de la sélection des documents analysés ainsi que des hypothèses et des objectifs, ils sont explicités respectivement au chapitre n°7 et 3. Enfin, nos indicateurs découlent de nos hypothèses car ils correspondent aux thèmes qui y sont contenus. Pour la sous-hypothèse H_{2a}, il s'agit du principe de « bonne gouvernance »¹⁴ et pour celle H_{2b} ce sont les secteurs de l'éducation et la santé qui sont privilégiés. Les indicateurs correspondant à notre second groupe d'hypothèses sont principalement abordés pour notre région d'analyse spécifique : l'Afrique subsaharienne. Au sein de cet espace géographique, nous délimitons également un échantillon composé de huit pays. Ces pays sont regroupés dans des catégories qui sont élaborées de façon à fonctionner, en quelque sorte, comme des « catégories de contrôle ».

Plus précisément, il s'agit de comparer des pays à fois homogènes (en termes de langue) et hétérogènes (en termes de caractéristiques politiques et socio-économiques). Ainsi, avoir le français comme une langue officielle et être membre à la fois de la BIRD et de l'IDA sont les premiers critères retenus. Le nombre de pays subsahariens qui les remplissent s'élève à dix-neuf (BM₅, consulté le 11.10.13). Pour finaliser notre sélection, ce sont des indications liées à l'exploration de nos sous-hypothèses H_{2a} et H_{2b} qui sont prises en compte. Nous revenons plus en détails sur cet aspect dans les parties correspondantes. A ce stade du travail, précisons simplement que l'idée est d'analyser quatre pays dit « les moins avancés » (deux stables et deux en situation de post-conflit) et quatre pays en voie de développement (deux stables

¹⁴ Etant donné qu'il n'y a pas de secteur appelé « bonne gouvernance », nous choisissons trois secteurs/thèmes – soit nos indicateurs – pour rendre compte de ce principe. Ils sont dévoilés dans l'introduction au traitement de la sous-hypothèse H_{2a} à la page 67.

et deux en situation de post-conflit). En fonction des critères développée ci-dessus et des données disponibles, les pays formant notre échantillon sont récapitulés dans le tableau suivant :

	Stable	Post-conflit
PMA	Bénin Sénégal	République démocratique du Congo Tchad
PED	Cameroun Gabon	Côte d'Ivoire République du Congo

Figure n°4 : échantillon des pays subsahariens analysés.

Exploitation du matériel

Bardin (2003 :132) détaille la phase d'exploitation du matériel comme étant l'administration systématique des décisions prises dans la préanalyse. Le but de notre deuxième groupe d'hypothèses étant d'étudier l'évolution de l'allocation sectorielle et thématique de l'aide de la BM au fil des années, nous regroupons l'information trouvée dans des tableaux sous forme de séries chronologiques. Cette démarche de « dénombrement » et de « classement » peut s'apparenter à l'étape de « catégorisation » propre à l'analyse de notre premier groupe d'hypothèses. L'information obtenue par le biais d'une analyse basée sur des séries temporelles (*time series analysis*) a deux utilisations principales :

First, it provides the researcher a detailed picture of the underlying structure of change in a variable, including certain reoccurring trends or cycles that may be present in the change. Such information about the structure of the changes helps explain why as well as how changes have occurred over time. In this way, the information help explain the "cause" of unexpected fluctuations. Second, time series analysis enables researchers to trace the historical behavior of past change, which, in turn, allows for extrapolation from the data to make predictions about future changes (McNabb, 2004 :288).

Traitement des résultats obtenus et interprétation

Un élément qui nous semble important est de ne pas considérer les chiffres fournis par l'analyse quantitative « comme une fin en soi mais plutôt comme des intermédiaires ou des étapes dans le cheminement qui va de l'enquête à la présentation des résultats de l'enquête » (Martin, 2012). Nous prêtons donc une attention particulière au traitement et à l'interprétation de nos résultats et ne nous en tenons pas uniquement à de la description, comme pourrait le faire croire le terme « statistique descriptive ». Pour ce faire, nous mettons en valeur les tableaux mis au point lors de l'étape précédente en élaborant divers graphiques permettant de saisir l'évolution – principalement en termes de pourcentage – de l'allocation sectorielle et thématique de la BM sur une période de dix ans. Pour inclure la variable « crise », nous comparons les données relatives à la période I et celles correspondant à la période II. L'originalité principale de notre démarche repose sur une mobilisation particulière de notre échantillon de pays. En effet, nous traitons et interprétons nos résultats en mettant en avant certaines caractéristiques politiques et socio-économiques des pays étudiés. Par ailleurs, nous tentons, dans la mesure du possible, d'établir des parallèles avec les résultats préalablement obtenus avec l'analyse qualitative et avec les constats établis par d'autres chercheurs.

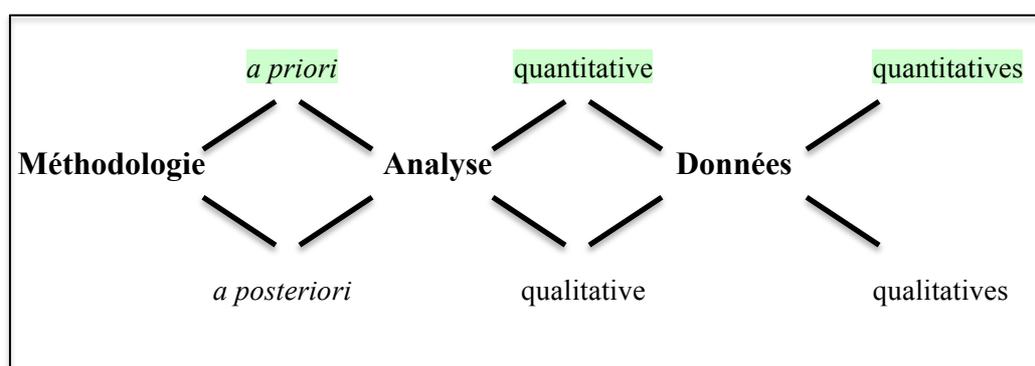


Figure n°5 : les trois facettes de l'opposition « quantitatif – qualitatif », deuxième groupe d'hypothèses.

Source : Pourtois *et al.*, 2006 :137.

7. Corpus de données

7.1. Introduction

Les rapports des organisations internationales ont cela d'intéressant qu'ils forment un genre de discours privilégié qui correspond à leur vitrine, « à la représentation qu'elles donnent d'elles-mêmes au monde extérieur » (Rist *et al.*, 2002 :119). Les rapports de la BM contiennent ainsi « l'expression de l'idéologie de cette organisation ou de ceux qui la dominent » (Rist *et al.*, 2002 :124). En tant que réel centre de recherche sur le développement, la BM produit un nombre important de publications destinées tant aux milieux académiques, qu'aux décideurs et au grand public (Cling et Roubaud, 2008: 73). L'existence d'une telle quantité de sources sur lesquelles s'appuyer implique de faire un tri. Au sein de cette étape – faisant partie de notre préanalyse – le critère principal de sélection retenu est la présence de l'objet analysé, à savoir la doctrine et les pratiques de la BM. En effet, d'après Moscovici et Henry (1968 :39), pour pouvoir définir une attitude envers un objet par la consultation de données écrites, ce dernier doit faire partie (de manière explicite ou implicite) du référent des textes choisis. Finalement, comme le but principal est d'apprécier l'impact de la crise de 2007-2008, il s'agit de comparer des données relatives à l'avant-crise (« période I ») avec celles datant d'après sa survenance (« période II »). Il est donc fondamental d'opter pour des publications parues à intervalle régulier au fil de l'espace temporel considéré. Cet aspect rejoint la règle de pertinence centrale dans le choix des documents, à savoir leur adéquation « comme source d'information pour correspondre à l'objectif qui suscite l'analyse » (Bardin, 2003 :128). Dans les paragraphes suivants, il est question de revenir plus en détails sur les sources qui sont mobilisées – une principale par groupe d'hypothèses – et sur les raisons sous-jacentes à un tel choix.

7.2. Le Rapport sur le développement dans le monde

Le Rapport sur le développement dans le monde (RDM) est la publication la plus connue de la BM et est paru pour la première fois en 1978 (Cling et Roubaud, 2008 :73). Dans son ouvrage qui fait référence sur le sujet, Yusuf (2009 :1) évoque la naissance de ce document :

The slender report proved to be an instant success and attracted widespread attention. Almost overnight and quite unexpectedly, a brand crystallized, a reputation was forged, a worldwide readership was created, and expectations were generated. A second WDR [*World Development Report*] appeared a year later and then a third. The prestige of the publication grew, and among members of the international development community it quickly achieved iconic status.

Toujours très attendu, le RDM est publié une fois par année et s'adresse à l'ensemble de la communauté du développement. Il fait le point, à l'échelle mondiale, sur l'état des connaissances sur un sujet spécifique du point de vue académique et des politiques de développement (Brasseul, 2008 :238 ; Cling et Roubaud, 2008 :73 ; Giraut, 2009 :2). La thématique particulière sur laquelle se concentre le RDM est sélectionnée par le président de la BM trois ans avant la publication du rapport. Chaque équipe travaillant à la réalisation du document est dirigée par un membre senior de la BM soutenu par une équipe composée de personnel et de consultants, sous la direction de l'économiste en chef (BM₆ ; BM₇, consultés le 03.03.14).

Le RDM est le document par excellence pour ce qui est des recommandations émises par la BM en matière de politiques sur des questions clés de développement. Il « fixe les priorités, diffuse la terminologie, les concepts et les problématiques à travers lesquels l'idée même du développement est formulée » (Guilhot, 2000). Comme le souligne Giraut (2009 :2), le RDM « permet de fonder les évolutions doctrinaires de la Banque mondiale en annonçant d'éventuelles inflexions ou changement de priorités et d'approches ». Cela a par exemple été le cas en 2000 avec une priorité accordée à la lutte contre la pauvreté après des années d'ajustements structurels. Selon Yusuf (2009 :2), le RDM révèle les croyances et les penchants idéologiques des gestionnaires et parties prenantes principaux de la BM – des croyances qui filtrent les perceptions du développement, qui modulent les conseils en matière de politique et qui influencent, d'une manière

ou d'une autre, les activités opérationnelles de l'organisation. En somme, les sujets abordés dans les RDM fournissent non seulement une fenêtre sur la perception de la BM de ce qui a compté ou compte dans la sphère du développement à un moment particulier mais indiquent également les tendances actuelles dans l'économie du développement qui attirent l'attention d'une quantité significative de chercheurs (Yusuf, 2009 :18).

À la lumière des éléments développés ci-dessus, le RDM semble être le document adéquat pour analyser l'évolution de la doctrine de la BM et ainsi traiter notre premier groupe d'hypothèses (H_{1a} et H_{1b}). Par ailleurs, plusieurs auteurs se basent sur ce document pour prendre le pouls de l'organisation et saisir ses changements d'orientation. Dans ce travail, il a été décidé de se focaliser sur les abrégés des RDM. Ce choix est justifié car les abrégés résument les RDM, contiennent la doctrine de l'organisation et permettent de mener une analyse qualitative de contenu approfondie.¹⁵ Finalement, notons que les RDM sont habituellement publiés un an avant l'année figurant dans leur titre. Par conséquent la période I (2004-2008) se réfère aux RDM 2005-2009 et la période II (2009-2013) aux RDM 2010-2014.

7.3. Le Rapport annuel

Existant depuis les débuts de la BM, son Rapport annuel (RA) est préparé par les administrateurs de la BIRD et de l'IDA et se doit d'être conforme aux règlements des deux institutions. Il est ensuite soumis au Conseil des gouverneurs (l'organe de décision suprême de la BM). Au moment de la présentation, le RA est accompagné des budgets et des états financiers audités (BM₈, consulté le 12.02.14). Chaque année, il explore un défi auquel font face les PED et la manière dont la BM y répond. Récemment, les thèmes traités ont inclus la technologie, le prix de la nourriture et la crise financière – tous appréhendés sous l'angle de la réduction de la pauvreté. Les sections régionales soulignent les résultats des initiatives de l'organisation et présentent des vignettes mettant en avant des individus ayant bénéficié d'un impact positif, suite à l'intervention de la BM (BM₉, consulté le 12.02.14). Son

¹⁵ A ce propos, dans la partie analytique de ce travail (chapitres n°8 et 9), la mention « RDM » fait généralement référence aux abrégés.

contenu est généralement stable et comprend : (1) différents messages du président du GBM et président du Conseil des administrateurs ainsi que du Conseil des administrateurs ; (2) un chapitre thématique ; (3) une présentation de la BIRD et de l'IDA ; (4) une focale sur les régions bénéficiaires de l'aide ; (5) un résumé d'exploitation pour les exercices des années précédentes ; et (6) les chiffres relatifs aux prêts de la BIRD et de l'IDA par thèmes et par secteurs pour les exercices des années précédentes.

Dans ce travail, les RA sont mobilisés pour le traitement du deuxième groupe d'hypothèses. Il est, en effet, le document le plus à même de fournir des données statistiques quant à l'allocation sectorielle et thématique des prêts/crédits de la BIRD et de l'IDA. Plus exactement, la section « Afrique » des RA est particulièrement utile à ce mémoire qui s'intéresse de près à ce continent. Pour finir, précisons que la délimitation de notre corpus de données présenté ci-dessus n'exclut pas le recours à d'autres sources pertinentes, dans le cas où elles permettraient d'apporter une plus-value à nos analyses.

7.4. Réflexion sur le corpus

Pour terminer ce chapitre portant sur notre corpus, il semble important de nous attarder un instant sur les données qu'il nous fournit. Une de leurs caractéristiques principales – tant pour les données qualitatives que quantitatives – c'est qu'elles émanent de sources primaires. Cela implique d'analyser des données dont nous ne sommes pas le producteur. Comme le dit Martin (2007 :14) concernant une telle démarche quantitative,

le chercheur doit attentivement s'interroger sur les conditions de production, sur les modalités d'échantillonnage et sur les significations des questions posées. N'ayant pas participé au processus d'élaboration des données, il doit néanmoins parvenir à se familiariser avec l'esprit, les forces mais aussi les limites de l'enquête qu'il souhaite exploiter.

De plus, nous voyons dans la troisième partie qu'utiliser des sources primaires signifie également travailler avec des données manquantes ou incomplètes. En outre, comme nous travaillons sur du matériel produit par l'organisation qui se trouve être notre objet d'étude, nous faisons, dans la mesure du possible, recours à de la littérature secondaire pour compléter nos analyses.

En définitive, nous adoptons une approche réflexive et interprétative.

Réflexive, car elle prend en considération les conditions de production des données utilisées (Beaud et Weber, 2003). Interprétative, car il s'agit d'aller plus loin qu'une simple description ou explication (McNabb, 2004 :106). En somme, les « retours réflexifs » sont essentiels pour garantir des interprétations de qualité (Lahire, 1996 :3). Ils permettent, entre autres, de définir la qualité des données, à savoir leur pertinence et leurs limites (Olivier de Sardan, 1995: 108).

*

Synthèse deuxième partie

L'objectif de cette deuxième partie est de définir notre cadre théorique et méthodologique ainsi que notre corpus de données. Concernant la théorie, c'est le courant constructiviste « mince » qui est choisi. Ceci en raison de sa capacité à rendre compte de l'objet étudié et de la base solide qu'il offre pour l'analyse des dynamiques de changement au sein des organisations internationales. Cette perspective accorde également une place importante aux idées, lesquelles se formalisent dans le discours – sans pour autant négliger les facteurs matériels. C'est précisément autour de l'analyse du discours (et des pratiques) de la BM que porte notre recherche. Cette dernière suit une méthode hybride qui fait recours à des données qualitatives (renvoient à la notion de singularité) et quantitatives (renvoient à la notion d'unité) produites par la BM. De plus, nous menons des analyses qualitative (la maîtrise du sens) et quantitative (la maîtrise du chiffre), en suivant trois étapes principales : (1) la préanalyse ; (2) l'exploitation du matériel ; et (3) le traitement et l'interprétation des résultats obtenus.

TROISIEME PARTIE

Analyse et résultats I

Une doctrine d'après-crise traduisant un renforcement dudit « Post-Consensus de Washington » ?

Analyse et résultats II

Des pratiques d'après-crise imprégnées d'un « Post-Consensus de Washington » fortifié ?

8. Analyse et résultats I : l'évolution de la doctrine de la Banque mondiale, hypothèse H₁

8.1. Introduction

L'objectif de l'hypothèse H₁ étant de déceler un éventuel changement dans la doctrine de la BM depuis la survenance de la crise, il convient d'explicitier ce qui est entendu par « doctrine ». Un tel concept se réfère à un « ensemble de croyances ou de principes traduisant une conception de l'univers, de la société, etc., constituant un système d'enseignement (...) et s'accompagnant souvent de la formulation de règles de pensée ou de conduite » (Larousse, consulté le 23.10.13). Ainsi, la notion de doctrine – en tant qu'ensemble « d'idées reliées entre elles et ayant une prétention normative » (Rens, 2000 :17) – fait écho à des éléments cognitifs chers aux constructivistes. La BM joue un rôle prépondérant dans l'élaboration des doctrines de développement, au travers de ses nombreuses études qui poussent Etats donateurs, agences onusiennes et organisations non gouvernementales (ONG) à se positionner constamment par rapport à ses publications. Par conséquent, on peut la qualifier de « banque du savoir » occupant une position hégémonique dans le champ du développement (Battistella *et al.*, 2012 :43). De plus, son discours a cela de caractéristique qu'il est performatif et référentiel, ce qui signifie qu'il exerce une influence en lui-même (Le Texier, 2005 :15). Rappelons à ce propos que la question du langage est une préoccupation centrale pour les constructivistes (Palan, 2000 :580).

Un auteur comme Swedberg (1986 :377) nomme « doctrine de neutralité économique » l'idéologie principale de la BM et du FMI. Ainsi, d'après leurs statuts légaux, les IBW, au moment de prendre des décisions, sont autorisées à prendre en compte des considérations uniquement économiques. Elles se doivent donc d'être politiquement neutres. Ici, nous retenons une acceptation du terme de doctrine plus restreinte en tant que « manière d'envisager le développement (...), sa nature, ses causes et le choix des politiques permettant d'améliorer le rythme et la qualité du processus de développement » (Meier et Stiglitz, 2002 :1). Il s'agit en réalité d'un modèle de stratégie de développement et donc d'une « conception des actions

coordonnées à effectuer par les pays concernés pour atteindre leurs objectifs de développement » (Meier et Stiglitz, 2002 :7). Depuis la création de la BM, sa rhétorique a fortement évolué et traduit une variation non-linéaire de son attitude face au combat contre la pauvreté (Ehrhart, 2006). De manière générale, les auteurs s'accordent sur le fait que le discours et les pratiques d'intervention de la BM ont connu leurs changements récents les plus significatifs au tournant des années 2000, notamment avec le lancement des politiques de lutte contre la pauvreté puis l'adoption des OMD (Cling *et al.*, 2011 :50 ; Ehrhart, 2006 :633). Dans les paragraphes suivants, nous analysons l'évolution de la doctrine de la BM entre 2004 et 2013 en comparant deux périodes : celle précédant la crise (période I) et celle la suivant (période II).

H₁ : Suite à la crise contemporaine mondiale, la Banque mondiale a intégré de manière renforcée les éléments regroupés sous le paradigme de « Post-Consensus de Washington » au sein de sa doctrine.

H_{1a} : Suite à la crise contemporaine mondiale et conformément au « Post-Consensus de Washington », la Banque mondiale concède un rôle plus important à l'Etat.

H_{1b} : Suite à la crise contemporaine mondiale et conformément au « Post-Consensus de Washington », la Banque mondiale met davantage l'accent sur les domaines de l'éducation et de la santé.

Figure n°6 : premier groupe d'hypothèses.

8.2. Traitement de la sous-hypothèse H_{1a}

Introduction

Un élément majeur caractéristique du PCW est la reconnaissance du rôle primordial que l'Etat a à jouer dans le processus de développement. Il va sans dire que pour qu'un Etat soit plus actif, il nécessite certaines capacités et une bonne gouvernance générale (Birdsall, 2011 :6). A cet égard, le PCW se distingue par l'importance grandissante qu'il concède aux Etats transparents et responsables (*accountable*) (Öniş and Şenses, 2005 :276). En prenant ces

éléments en considération, la sous-hypothèse H_{1a} propose d'explorer l'évolution de la place accordée à l'Etat par la BM, par le biais de sa publication phare : les RDM. Pour ce faire, nous conduisons une analyse de contenu qualitative telle qu'elle est détaillée au chapitre n°6.2., en nous appuyant sur les abrégés des RDM. La préanalyse ayant déjà été menée, tournons-nous à présent vers la deuxième étape (exploitation du matériel) puis vers la dernière (traitement des résultats obtenus et interprétation). Pour une meilleure compréhension de ce qui va suivre, précisons dès à présent que nous avons trois catégorisations relatives aux rôles de l'Etat (I-III) et une dédiée aux caractéristiques de l'Etat (IV).

Exploitation du matériel, codage (I-IV)

Le codage implique deux opérations. D'une part, le choix de l'« unité d'enregistrement » – l'unité de signification à coder. D'autre part, la sélection de l'« unité de contexte » – l'unité de compréhension pour coder l'unité d'enregistrement (Bardin, 2003 :135-8). Pour le traitement de la sous-hypothèse H_{1a} , l'unité d'enregistrement correspond au mot « Etat ». Comme la BM utilise – sans réelle distinction – d'autres qualificatifs pour y faire référence, nous prêtons également attention à des mots entrant dans le même champ lexical.¹⁶ Par ailleurs, nous retenons l'acceptation large de l'Etat présentée par la BM dans le RDM 1997 (22),¹⁷ soit

un ensemble d'institutions dotées du pouvoir de contrainte, qu'elles exercent sur un peuple et un territoire bien déterminés, qui constituent la société. L'Etat détient, dans les limites de son territoire, le monopole de l'élaboration des règles, qu'il exerce par l'intermédiaire de la puissance publique.

Pour ce qui est de l'unité de contexte, nous optons pour le segment du message dont la taille est supérieure au mot, c'est-à-dire la phrase. En définitive, le codage est le même pour les quatre catégorisations mobilisée pour traiter H_{1a} .

¹⁶ Il s'agit notamment des termes « pouvoir public/politique », « puissance publique/politique », « gouvernement », « décideurs », « responsables de l'action publique/gouvernementaux ».

¹⁷ Précisons que, dans le texte, les références relatives aux RDM sont indiquées comme suit « RDM, année comprise son titre ». La source complète apparaît dans la bibliographie (p.88) sous « Banque mondiale (année de sa publication) ». Cette remarque reste valable pour les RA.

Exploitation du matériel, catégorisation (I)

Comme le souligne Bardin (2003 :137-8), lorsqu'il s'agit d'étudier un acteur spécifique, la grille d'analyse est généralement établie en fonction des rôles et des caractéristiques du « personnage » en question. Cependant, notre lecture attentive des RDM révèle une telle multiplicité des rôles attribués à l'Etat qu'il s'avère difficile d'élaborer une grille de catégories exhaustive. Par conséquent, pour la première catégorisation se focalisant sur les rôles de l'Etat, nous faisons recours à autre document de la BM qui identifie cinq tâches fondamentales qu'il devrait remplir. Il s'agit du RDM 1997 intitulé « L'Etat dans un monde en mutation ». Ce dernier énonce cinq rôles essentiels au cœur de la fonction étatique que nous utilisons ici comme catégories pour notre analyse de contenu (catégorisation par « boîtes »). Le but est donc de voir si les publications analysées les couvrent ou les ignorent. Ces cinq rôles sont les suivants : (1) mettre en place les bases d'un régime de droit (droits de propriété) ; (2) assurer la stabilité macroéconomique ; (3) investir dans les services sociaux de base et les infrastructures ; (4) protéger les plus vulnérables ; et (5) protéger l'environnement (Campbell, 1997 :192-3). La grille d'analyse correspondante figure en annexe n°1.

Traitement des résultats obtenus et interprétation (I)¹⁸

Commentaire des grilles d'analyse relatives aux cinq rôles fondamentaux de l'Etat

Pour commencer, nos grilles de catégories révèlent une omniprésence du troisième rôle de l'Etat, à savoir de fournir de bons services de base et d'investir dans les infrastructures. De plus, la protection des plus vulnérables est une catégorie qui revient également dans chaque publication. A cet égard, le groupe d'habitants qui retient le plus d'attention varie selon l'année et est essentiellement lié au thème principal du rapport. Par exemple, la population rurale pour le RDM 2008 et les victimes de conflits pour le RDM 2011. On

¹⁸ Dans les chapitres n°8 et 9, l'étape « traitement des résultats obtenus et interprétation » est toujours composée d'un commentaire (description des grilles de catégories et des graphiques généralement situés en annexe) et d'une discussion (interprétation). Les hypothèses sont validées ou infirmées dans les conclusions intermédiaires.

relèvera tout de même une tendance générale à mettre l'emphase sur les femmes et les enfants dans la plupart des documents analysés.

Notre analyse de contenu montre qu'une autre thématique est centrale tout au long des dix années étudiées : celle des droits de propriété. La rhétorique de la BM soutient donc que la garantie de la propriété privée est un élément favorable et indispensable au développement. En outre, plus de la moitié des rapports étudiés indiquent que la stabilité macroéconomique relève directement de l'action étatique.

Enfin, la protection de l'environnement est la catégorie la moins traitée par les RDM. Ainsi, seuls 50% soulignent l'importance cruciale de l'implication de l'Etat dans sa préservation. A cet égard, nous notons une présence légèrement accrue de ce thème pour la période d'après-crise.

Exploitation du matériel, catégorisation (II)

En lien avec la crise qui se trouve au cœur de notre problématique, nous nous intéressons aussi au rôle de l'Etat dans le secteur financier. D'après un communiqué de presse de la BM (12.09.2012) se basant sur les conclusions tirées de son *Global Financial Report 2013*, il serait temps « de repenser le rôle de l'Etat dans le secteur financier (...) et de privilégier plutôt des interventions indirectes ». Le même communiqué (BM₁₀, consulté le 23.04.14) cite le directeur général du GBM, lequel soutient que les pouvoirs publics doivent « assurer une supervision rigoureuse et une saine concurrence dans le secteur financier (...) et soutenir l'infrastructure financière ». Ceci, par exemple, en encourageant l'amélioration et la diffusion de l'information sur le crédit. A la lecture de ces affirmations, il paraît légitime de se demander si les abrégés analysés ici laissent transparaître une évolution identique du rôle de l'acteur étatique dans le secteur financier. Pour ce faire, nous isolons les composantes du discours évoqué ci-dessus en les distribuant dans une grille d'analyse (catégorisation par « boîtes »). Cette dernière figure en annexe n°2 et contient trois catégories : (1) supervision/réglementation (du secteur financier) ; (2) soutien à l'infrastructure (financière) ; et (3) information/accès crédit.

Traitement des résultats obtenus et interprétation (II)

Commentaire des tableaux relatifs au rôle de l'Etat dans le secteur financier

Notre catégorisation inspirée du communiqué de presse de la BM mentionné plus haut nous permet d'observer trois tendances générales. Premièrement, les RDM 2009, 2010 et 2011 n'abordent aucune des catégories relatives au rôle de l'Etat dans le secteur financier. Deuxièmement, la question du crédit (ou microcrédit) est la catégorie la plus traitée dans les RDM au sein des deux périodes. Par exemple, le RDM 2007 (22) préconise la mise en place d'actions et de programmes publics promouvant le microcrédit pour les jeunes, tandis que le RDM 2012 (3) dénonce l'inégalité d'accès au crédit dont sont victimes les femmes. Finalement, les autres aspects liés au secteur financier mis en avant par notre catégorisation – supervision du secteur financier et soutien de son infrastructure – sont abordés par un RDM publié avant la crise (2005) et par deux rapports datant d'après sa survenance (2013 et 2014). L'impact de la crise sur un tel questionnement est explicite dans les deux RDM les plus récents. A titre d'exemple, nous pouvons lire dans le RDM 2013 (24) que « la crise financière de 2008 a remis à vif le débat sur la réglementation du secteur financier et sur la nécessité de trouver le juste milieu entre la prudence et la stabilité d'une part, et l'innovation et l'inclusion de l'autre ».

Exploitation du matériel, catégorisation (III)

En raison de sa présence répétitive et de l'éclairage qu'il nous semble apporter, nous mettons en avant un autre « rôle » attribué à l'Etat par la BM, celui de lier des partenariats avec d'autres acteurs (catégorisation par « tas »). Comme nous le voyons dans les grilles de catégories – non-exclusives – suivantes, il s'agit de collaborer avec le secteur privé, la « société civile »,¹⁹ d'autres Etats géographiquement proches ou encore la « communauté internationale ».²⁰

¹⁹ La BM définit la « société civile » comme un « large éventail d'organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui animent la vie publique, et défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres ou autres (...). Le terme (...) fait donc référence à un vaste éventail d'organisations » (BM₁₁, consulté le 13.05.14).

²⁰ Selon la BM (RDM 2014 :36), la « communauté internationale » comprend « des agents très divers, notamment les Etats souverains, les organisations internationales, la communauté scientifique mondiale et les médias internationaux, ainsi que la société civile ».

PERIODE I	RDM 2005 <i>Investissement</i>	RDM 2006 <i>Equité</i>	RDM 2007 <i>Jeunesse</i>	RDM 2008 <i>Agriculture</i>	RDM 2009 <i>Géographie</i>
Partenariats					
Avec le secteur privé					
Avec la société civile					
Avec des Etats de la même région					
Avec la communauté internationale					

Figure n°7 : grille d'analyse relative aux partenariats entre l'Etat et d'autres acteurs, période I.

PERIODE II	RDM 2010 <i>Climat</i>	RDM 2011 <i>Conflits</i>	RDM 2012 <i>Egalité</i>	RDM 2013 <i>Emplois</i>	RDM 2014 <i>Risques</i>
Partenariats					
Avec le secteur privé					
Avec la société civile					
Avec des Etats de la même région					
Avec la communauté internationale					

Figure n°8 : grille d'analyse relative aux partenariats entre l'Etat et d'autres acteurs, période II.

Traitement des résultats obtenus et interprétation (III)

Commentaire des tableaux précédents relatifs aux partenariats entre l'Etat et d'autres acteurs

Dès le premier regard, on dénote une différence marquée entre les deux tableaux. Celui relatif à la période I met en évidence une doctrine qui ne privilégie pas particulièrement – à l'exception du RDM 2008 – l'établissement de partenariats entre l'Etat et d'autres acteurs. En revanche, les rapports publiés après la crise défendent la mise en place d'une collaboration soutenue. Pour commencer, le secteur privé est désigné comme un partenaire de choix dans deux des RDM pour la première période contre l'intégralité des publications post-crise. La distribution est presque identique pour la coopération avec la « société civile » avec un seul RDM le mentionnant au sein de la période I et

quatre dans la deuxième. Ce résultat va dans le même sens que le site de la BM (BM₁₁, consulté le 13.05.14) qui indique que « l'émergence de la société civile comme acteur clé du développement est un des phénomènes les plus remarquables de l'histoire contemporaine du développement international ». Pour ce qui est de la collaboration entre plusieurs Etats d'une même région, elle apparaît de manière sporadique. C'est par exemple le cas du RDM 2009 (30) qui argue que l'intégration régionale, si elle est accompagnée de certaines mesures, peut être utile. Finalement, les bienfaits d'une coopération intensive avec la « communauté internationale » sont régulièrement mis en avant dans les deux périodes. Cet aspect est particulièrement appuyé dans le RDM 2014 (36) qui allègue que la « communauté internationale » peut :

offrir ses compétences et ses connaissances ; elle peut assurer une protection en établissant des règles et des réglementations de portée mondiale, en renforçant les capacités et en coordonnant l'action à l'échelle internationale ; et elle peut regrouper les ressources de différents pays pour améliorer la préparation au risque et atténuer les crises.

Exploitation du matériel, catégorisation (IV)

Les catégories tirées du RDM 1997 et d'un récent communiqué de presse de la BM ainsi que l'examen des différents partenariats que l'Etat peut conclure permettent d'éclairer une facette de cet acteur : les rôles qui lui sont attribués. Afin de saisir comment la BM le caractérise, nous élaborons une autre paire de grilles d'analyse. Elle se focalise sur les termes les plus fréquemment employés – d'un rapport à l'autre – pour évoquer l'Etat ainsi que ses membres (catégorisation par « tas »). Les tableaux en question comprennent cinq catégories : (1) la bonne gouvernance ; (2) la corruption ; (3) l'*accountability* ; (4) la transparence ; et (5) le manque de capacités (*cf.* annexe n°3). Bien que les catégories 2 à 4 puissent être apparentées à des indicateurs mesurant la « bonne gouvernance » (Battistella *et al.*, 2012 :243), nous les dissociions et les considérons comme des catégories à part entière. Notre choix se justifie par le fait que certains rapports emploient le terme « bonne gouvernance » sans évoquer, par exemple, la corruption et *vice versa*.

Traitement des résultats obtenus et interprétation (IV)

Commentaire des grilles de catégories relatives aux caractéristiques de l'Etat

Notre analyse de contenu révèle que le discours de la BM sur l'Etat, au sein des deux périodes étudiées, se caractérise par un intérêt marqué pour les problèmes de gouvernance et de corruption ainsi que pour la nécessité de renforcer les capacités de l'appareil d'Etat. De plus, la question de la transparence est soulevée par plusieurs RDM : deux dans la période I et trois au cours de la seconde. Enfin, l'importance d'avoir des gouvernants comptables revient dans quatre RDM. De manière générale, il n'y a pas de différence marquée entre les deux périodes. Cependant, nous constatons qu'il y a légèrement plus de catégories qui sont abordées lors de la période II (14 vs 17). En somme, plusieurs des attributs utilisés par la BM pour caractériser l'acteur étatique correspondent à des principes fers de lance des stratégies de la BM initiées dans les années 2000. Ces derniers sont évoqués plus en détails dans la revue de la littérature (chapitre n°2) et occupent une place considérable dans ce que plusieurs auteurs qualifient de « Post-Consensus de Washington ».

Traitement des résultats obtenus et interprétation (I-IV)

Discussion des résultats

Afin de traiter la sous-hypothèse H_{1a} , nous utilisons différentes catégorisations correspondant à deux aspects de l'Etat : ses rôles (I, II et III) et ses caractéristiques (IV). Pour discuter et interpréter ces résultats, prenons comme point de départ les paragraphes suivants issus du RDM 2008 (25) et du RDM 2014 (13) :

De nouveaux rôles pour l'Etat. Les défaillances de marché sont nombreuses, surtout dans les pays à vocation agricole, et il est nécessaire que l'action publique permette d'obtenir les résultats sociaux souhaitables. L'Etat doit contribuer au développement des marchés –en fournissant des biens publics essentiels, en améliorant le climat de l'investissement pour le secteur privé– ainsi qu'à l'amélioration des ressources naturelles en offrant des incitations et en assignant des droits de propriété. Il importe au plus tôt que l'Etat renforce ses capacités pour assumer ces nouveaux rôle de coordination entre secteurs et travaille en partenariat avec le secteur privé et la société civile (...).

Les pouvoirs publics ont un rôle majeur à jouer en améliorant la disponibilité, la transparence et la fiabilité des informations présentant un intérêt particulier pour la préparation aux risques (telles que les comptes nationaux, les statistiques du travail, certains signaux du marché, les prévisions météorologiques). L'Etat peut aussi s'employer à réduire les incertitudes que peuvent engendrer la poursuite de politiques publiques incohérentes, les retards dans la mise en œuvre des réformes et l'apport de fréquentes modifications au cadre réglementaire.

Ces passages indiquent, d'une part, que la BM préconisait déjà en 2007 de nouveaux rôles pour l'Etat et, d'autre part, que les cinq tâches indispensables énoncées dans le RDM 1997 ne représentent bien qu'un échantillon des domaines divers et variés dans lesquels une action étatique est souhaitée. Notre première catégorisation en fonction des rôles attribués à l'Etat par la BM dans le RDM 1997 permet tout de même de mettre en lumière trois éléments majeurs. Tout d'abord, les cinq tâches définies par l'organisation comme fondamentales sont effectivement généralement prônées dans les documents analysés. Deuxièmement, il n'y a pas de changement flagrant entre les périodes I et II quant à ces cinq rôles. L'unique variation pourrait être la recommandation, récemment un peu plus marquée, d'une implication de l'Etat dans la protection de l'environnement. A ce propos, un parallèle peut être relevé avec, par exemple, O'Neill (2009) qui souligne l'engagement récent de la BM en faveur de l'environnement. Par ailleurs, notre première paire de grilles de catégories démontre que le Consensus de Washington (CW), du moins une partie, est en encore bien présent dans la doctrine de la BM. En effet, la garantie des droits de propriété – un des points clés du CW – est mise en avant par l'organisation dans la grande majorité des abrégés étudiés. Enfin, d'après Campbell (1997 :197) les rôles étatiques exposés dans le RDM 1997 traduisent une « conceptualisation de l'Etat [qui] émane d'une tradition nord-américaine bien particulière qui postule que 'tout système politique a la même fonction' et parfois selon certaines variantes, la même structure ».

Quant à nos grilles de catégories focalisées sur le rôle de l'Etat dans le secteur financier, elles nous permettent de saisir un des impacts de la crise sur le discours de la BM, soit un regain d'attention à l'égard du secteur financier et de sa relation avec l'Etat. Ainsi, alors que ce secteur est absent des abrégés 2006-2012 – à l'exception de la problématique du (micro)crédit – les RDM 2013 et 2014 lui accordent une place centrale. Concernant l'acteur au cœur de

la sous-hypothèse H_{1a}, le RDM 2014 (21) indique que l'Etat peut avoir « un rôle important à jouer pour soutenir et compléter les fonctions assumées par le système financier ». Selon ce même rapport (31), l'Etat peut œuvrer à la constitution d'une solide infrastructure financière comprenant également « un cadre réglementaire qui renforce la protection du consommateur et la concurrence entre les institutions financières ». A titre illustratif, le graphique suivant montre l'intérêt porté par la BM au secteur financier des pays bénéficiaires de son aide suite à la crise. Nous pouvons effectivement y observer une hausse significative du pourcentage qui lui est consacré juste après sa survenance.

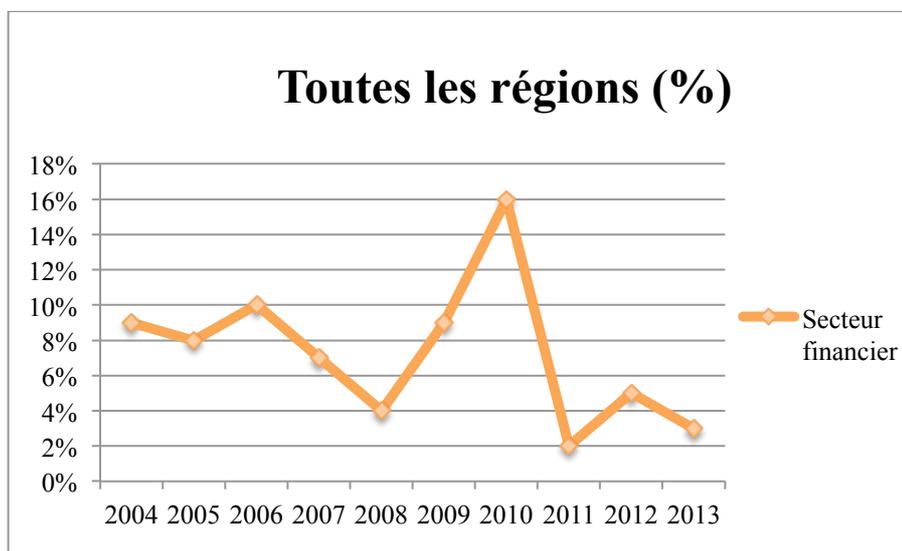


Figure n°9 : pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA en faveur du secteur « finances », toutes les régions.

Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2004-2013.

Toutefois, la présence des catégories dans le RDM 2005 mises en évidence par nos grilles d'analyse nous pousse à nuancer la nouveauté d'un tel discours d'après crise. En effet, bien qu'affirmant que les interventions étatiques dans le secteur financier amènent des distorsions sur le marché et provoquent la répression financière, le RDM 2005 (17) défend déjà une action gouvernementale visant à « réduire les obstacles à la concurrence, renforcer les droits des créanciers et des actionnaires, établir des agences de renseignements commerciaux et d'autres dispositifs pour remédier aux problèmes d'information, et améliorer la réglementation du système bancaire ». La couverture des catégories relatives à l'annexe n°2 par le RDM 2005 semble

renforcer les dires de plusieurs auteurs mentionnés dans notre revue de la littérature qui suggèrent que la crise pourrait bien renforcer des changements mis en marche avant sa survenance, sans toutefois en occasionner réellement de nouveaux. En outre, précisons que le PCW « admet qu'une gamme plus variée d'instruments (comme la mise en place de politiques de régulation financière, (...)) s'avère nécessaire pour aboutir à la réalisation d'une série plus grande d'objectifs du développement » (Ehrhart, 2006 :627).

Notre troisième catégorisation est construite autour de la variable « partenariats » et montre une évolution dans la doctrine de la BM, du moins dans les abrégés de ses RDM. En effet, dès la publication datant de 2009, la suggestion de sceller des partenariats entre l'Etat et d'autres acteurs est omniprésente. Les deux extraits suivants exemplifient cette tendance :

La constitution de partenariats entre l'Etat et les communautés, entre l'Etat et des ONG, entre l'Etat et la communauté internationale et entre l'Etat et le secteur privé peut accroître la capacité de l'Etat à produire des résultats (RDM 2011 :13).

Les relations interdépendantes et symbiotiques entre l'Etat, la société civile, le secteur privé et la communauté internationale sont essentielles au processus de développement (RDM 2014 :21).

A ce sujet, nous pouvons dresser des parallèles avec les propos tenus par divers auteurs. Premièrement, d'après Cartier-Bresson (2000 :181/186), la BM promeut une « stratégie du partenariat » et une gouvernance qui implique l'intervention de « réseaux d'acteurs autonomes selon une coordination qui n'est ni marchande ni hiérarchique ». Ainsi il est question de « faire intervenir un ensemble complexe d'institutions et d'acteurs qui n'appartiennent pas tous à la sphère publique (Cartier-Bresson, 2000 :185). De plus, selon Bonal (2002 :14), le « *partnership* » est récemment devenu un concept clé pour la BM, en tant que symbole d'une nouvelle gestion des politiques s'éloignant du caractère autoritaire associé aux PAS. Pour ce qui est plus spécifiquement du secteur privé, sa forte présence au sein de la période II peut venir supporter l'affirmation selon laquelle « pour la Banque, le secteur privé est le principal acteur à mobiliser, qu'il s'agisse des firmes multinationales ou locales » (Cartier-Bresson, 2000 :181). En outre, rappelons que le secteur privé occupe

une place de choix au sein du PCW.²¹ Concernant la « société civile », Ajakaiye et Jerome (2014 :759) mettent en évidence le poids que lui attribue la BM, depuis le milieu des années 1990. Ensuite, il est intéressant de relever que Kern *et al.* (2011 :10) arguent qu'en raison de son caractère mondial, la crise contemporaine « impose un renforcement des coopérations régionales et mondiales ». La couverture grandissante des deux dernières catégories des grilles relatives aux partenariats corrobore ce constat.

Finalement, la catégorisation en fonction des caractéristiques associées à l'Etat démontre que cet acteur est, depuis de longues années, cadré par la BM selon la qualité de sa gouvernance, de la problématique de la corruption et de ses capacités. Ici, on dénote toutefois un léger changement dans la doctrine de la BM suite à la crise. En effet, les RDM publiés durant la période II mentionnent plus souvent les caractéristiques couvertes par nos grilles. A ce sujet, rappelons que, si la crise a favorisé un débat autour d'un Etat plus actif, elle a aussi mis en évidence l'inefficacité dont l'Etat a fait preuve et là où il a échoué. C'est pourquoi, "there will be many doubts about mixing an actively interventionist state and poor governance" (Rogers, 2010 :14). De plus, notre analyse indique que la lutte contre la corruption est centrale au sein de la doctrine de la BM. Nous observons ainsi une continuité car cette question est devenue une priorité pour la BM dès le début du mandat de Wolfensohn (1995-2005), une décision ayant eu des impacts conséquents sur la pensée et les pratiques du développement (Leipziger, 2014 :852). Concernant le cadrage de l'Etat en fonction de ses capacités, précisons qu'il s'agit là déjà d'un des points centraux du RDM 1997. Comme le résume Evans et Moore (1998 :3-5) à son propos : "Governments should concentrate on what they do best, not over-reach themselves –and of course strive to build up their capacity".

En empruntant les mots de ces deux même auteurs (1998 :3), "there has been more evolution than revolution in the ways in which recent World Bank documents and statements have treated the 'state'". Ce constat date de seize ans en arrière et nous semble être toujours d'actualité. Cela a notamment trois implications. Tout d'abord, qu'il faut du temps pour qu'une organisation telle que la BM change et deuxièmement que la crise peut effectivement renforcer

²¹ D'après Rogers (2010 :i), le PCW correspond à "a world view that aims to achieve private sector-driven growth but sees a facilitating role for the state".

un changement opéré avant sa survenance – soit le passage d'une vision sceptique de l'Etat à une perspective qui lui est plus favorable (*state-friendly stance*) (Evans and Moore, 1998 :3). Finalement, cette position face à l'Etat qui n'évolue que très peu pourrait venir confirmer que “the post-Washington Consensus, like the old Washington Consensus, retains a very limited conception of the role of the state in promoting growth in poor economies” (Pincus and Winters, 2002 :197).

Conclusion intermédiaire H_{1a}

Notre analyse de contenu a pour but de mettre au jour des structures de sens sous-jacentes aux conseils en termes de stratégies de développement formulés par la BM. Ceci grâce à l'étude de son discours, lequel découle des idées et contient la doctrine de l'organisation. En somme, le traitement de la sous-hypothèse H_{1a} au moyen de la méthode adoptée ici met en évidence une conception de l'Etat qui n'évolue pas drastiquement après la crise financière internationale. Nos résultats permettent tout de même d'avancer que, dans la période post-crise, la BM fait davantage de recommandations selon lesquelles l'Etat gagnerait à sceller divers partenariats. On peut ainsi suggérer l'émergence d'un acteur de premier plan qui n'est pas uniquement l'Etat mais plutôt une forme hybride composée du secteur public, du secteur privé, de la « société civile » et de la « communauté internationale ». Cela étant dit, il est quelque peu difficile d'y voir un lien direct avec la crise. Cette remarque est également valable pour les qualificatifs utilisés par la BM pour caractériser l'Etat.

L'impact le plus explicite qu'a eu la crise sur le discours de la BM consacré à l'Etat se trouve plutôt au niveau de son rôle dans le secteur financier. A cet égard, notre analyse démontre un regain d'intérêt pour le débat relatif à une intervention étatique dans le secteur financier, après sa survenance. Néanmoins, ce discours est nuancé et pas complètement nouveau car il est déjà présent dans le RDM 2005. Nous pouvons ainsi dire que la sous-hypothèse H_{1a} est partiellement validée par nos analyses, en cela que la BM revient à un discours prônant un renforcement – somme toute mesuré – du rôle

régulateur de l'Etat dans le secteur financier. Il s'agit là d'une légère rupture dans la doctrine de la BM.

Enfin, un élément marquant qui ressort de notre analyse sur la place accordée à l'Etat dans les RDM est que la BM reste assez évasive sur sa qualification exacte d'« Etat ». En effet, elle utilise indistinctement plusieurs termes pour y faire référence et la seule fois où elle le définit – dans le RDM 1997 – elle opte pour une définition peu précise. Appréhender l'Etat comme une boîte noire pourrait être une manière pour la BM – dont les statuts légaux supposent d'être politiquement neutre – de garder une certaine distance par rapport à cet acteur. Néanmoins, malgré ce manque de précisions par rapport à l'Etat, nos grilles d'analyse mettent en lumière un discours de la BM qui n'est pas complètement conforme à sa supposée « doctrine de neutralité économique » (Swedberg, 1986 :377). Ainsi, notre lecture des abrégés des RDM consolide la vision d'auteurs comme Cartier-Bresson (2000 :166) selon qui, depuis le début des années 1990, l'organisation a renforcé ses propositions de réformes politico-économiques. Nous pouvons exemplifier ce constat par la prise en considération d'un phénomène de même nature tel que la corruption (Cartier-Bresson, 2000 :166) ou encore au travers du RDM 2014. Dans cet abrégé (RDM 2014 :40), la BM conseille aux pays concernés de mettre en place un conseil national pour la gestion du risque qui pourrait être intégré dans la structure de l'appareil de l'Etat. Il s'agit d'une recommandation forte dans le sens où la BM va jusqu'à détailler la structure institutionnelle et le processus de nomination des membres qu'il serait souhaitable d'adopter.

Pour terminer, et en raison de son adéquation avec nos propres résultats, citons une des conclusions à laquelle aboutit l'auteur dont nous nous sommes inspirés pour formuler nos hypothèses (Rogers, 2010 :2-3) :

One conclusion is that in some cases, the crisis serves to ratify changes in thinking that were already well underway in the development arena. But in other areas, the events of 2007-8 should prompt new thinking (the role of the state and the value of international integration).

8.3. Traitement de la sous-hypothèse H_{1b}

Introduction

La sous-hypothèse H_{1b} porte sur deux aspects principaux du PCW : l'éducation et la santé. Comme cela a été développé dans le chapitre « Corpus de données », le document majoritairement mobilisé pour analyser l'évolution de la doctrine est l'abrégé des RDM. Au moyen d'une analyse de contenu qualitative dont la méthode est présentée dans le chapitre n°6.2., voyons quelle place occupent les secteurs de l'éducation et de la santé au sein de cette publication sur une durée de dix ans. La préanalyse ayant déjà été menée, tournons-nous à présent vers la deuxième étape (exploitation du matériel) puis vers la dernière (traitement des résultats obtenus et interprétation).

Exploitation du matériel, codage (éducation et santé)

Le codage implique deux opérations. D'une part, le choix de l'« unité d'enregistrement » – l'unité de signification à coder. D'autre part, la sélection de l'« unité de contexte » – l'unité de compréhension pour coder l'unité d'enregistrement (Bardin, 2003 :135-8). Dans notre cas, la première est le thème (l'éducation et la santé) et la seconde le paragraphe. Ainsi, un paragraphe entier dédié à un des éléments au cœur de notre sous-hypothèse H_{1b} signifierait un intérêt certain de la part de la BM à son sujet. Ainsi, comme Zoundi (2008 :234), nous commençons par isoler les passages correspondant à chacun des thèmes analysés. Les fragments de textes sont donc retenus dans la mesure où ils reflètent une pertinence par rapport aux composantes étudiées (Moscovici et Henry, 1968 :39). Le codage est identique pour les deux secteurs. En revanche, étant donné que l'éducation et la santé ont des caractéristiques propres, la catégorisation est effectuée séparément pour chaque thème.

Exploitation du matériel, catégorisation (éducation)

Une lecture minutieuse de l'ensemble des RDM permet de mettre en exergue les paragraphes traitant du thème de l'éducation, puis de définir nos catégories et sous-catégories. Les catégories sont les suivantes : (1) « paliers »²² ; (2) « indicateurs »²³ ; (3) « acteurs ciblés »²⁴ ; et (4) « autre »²⁵. Pour des raisons de pertinence, seules les sous-catégories qui apparaissent au minimum dans deux rapports différents sont prises en compte. Les grilles d'analyse pour le secteur de l'éducation figurent en annexe n°4 et sont le fruit d'une catégorisation « par tas ».

Traitement des résultats obtenus et interprétation (éducation)

Commentaire des grilles d'analyse relatives au secteur de l'éducation

En termes de paliers, nous pouvons tout d'abord souligner l'importance accordée à l'éducation primaire par la BM au sein de la période I. En effet, cette sous-catégorie correspondant à l'OMD n°2,²⁶ est traitée dans la grande majorité des RDM publiés avant la crise. Quant aux RDM relatifs à la période II, ils concèdent un peu plus d'intérêt à l'éducation supérieure au détriment de celle primaire. En outre, au sein de chaque période, trois RDM sur cinq mettent l'accent sur la formation pratique de type apprentissage. Sans surprise, ce sont les RDM « jeunesse » et « égalité » qui couvrent le plus de facettes de la catégorie « paliers ».

Dans les publications relatives à la période I, l'éducation est généralement évoquée en termes d'années ou de niveau d'étude. De plus, l'accès et la qualité des services éducationnels sont largement questionnés. Pour la deuxième période, deux RDM sur cinq n'abordent pas la catégorie « indicateurs ». Quant aux trois autres, ils favorisent une discussion autour de l'accès et de la qualité de l'éducation. Enfin, la problématique de l'alphabétisation est mentionnée dans deux abrégés pour chaque période.

²² Sous-catégories : (1) scolarité de base/primaire ; (2) secondaire ; (3) supérieur/universitaire ; et (4) formation/apprentissage.

²³ Sous-catégories : (1) alphabétisation ; (2) niveau/taux d'instruction ; (3) années d'études ; (4) accès ; et (5) qualité.

²⁴ Sous-catégories : (1) filles/femmes ; (3) populations rurales ; et (4) marginalisés/exclus.

²⁵ Sous-catégorie : bourse/incitation financière.

²⁶ La liste des OMD figure en annexe n°5.

Concernant les acteurs, les RDM relatifs à la période ante-crise ciblent particulièrement l'éducation des filles.²⁷ A la lumière de ce constat, un parallèle peut être fait avec l'OMD n°3 qui vise à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, notamment dans l'éducation. Pour ce qui est des populations rurales, elles reçoivent une attention spéciale de l'organisation dans les RDM 2008 et 2009. Enfin, la problématique de l'éducation des marginalisés/exclus est régulièrement mise en avant. Citons comme exemple les tziganes de Bulgarie (RDM 2006 :13). Dans les RDM publiés au sein de la période postérieure à la crise, seul celui « égalité » désigne des acteurs précis.

Finalement, l'octroi de bourses ou la mise en place d'incitations financières diverses sont présentés comme des solutions possibles à quatre reprises. Plus précisément, dans les RDM 2006, 2007, 2008 et 2012.

Exploitation du matériel, catégorisation (santé)

Une lecture minutieuse de l'ensemble des RDM permet de mettre en exergue les paragraphes traitant du thème de la santé, puis de définir nos catégories et sous-catégories. Les catégories sont les suivantes : (1) « maladies »²⁸ ; (2) « acteurs ciblés »²⁹ ; et (3) « soins »³⁰. Pour des raisons de pertinence, seules les sous-catégories qui apparaissent au minimum dans deux rapports différents sont prises en compte. Les grilles d'analyse pour le secteur de l'éducation figurent en annexe n°6 et résultent d'une catégorisation « par tas ».

²⁷ Pour une voix critique sur les politiques éducatives en faveur des filles et des femmes prônées par la BM, cf. Zoundi, 2008.

²⁸ Sous-catégories : (1) rougeole ; (2) VIH/sida, MST ; (3) maladies zoonotiques ; (4) blessures par accident et violence ; et (5) malnutrition/sous-alimentation.

²⁹ Sous-catégories : (1) santé des femmes/maternelle ; (2) mortalité féminine ; (3) santé des enfants/jeunes ; (4) mortalité infantile ; et (5) santé des populations rurales.

³⁰ Sous-catégories : (1) qualité ; (2) accès ; (3) vaccination ; (4) planning familial/éducation sanitaire ; et (5) assurance maladie.

Traitement des résultats obtenus et interprétation (santé)

Commentaire des grilles d'analyse relatives au secteur de la santé

Au cours de la première période (2004-2008), le VIH/sida (OMD n°6) et la malnutrition (OMD n°1) sont les maladies auxquelles la BM accorde le plus d'importance. Durant la seconde période, on retrouve la problématique de la malnutrition dans presque chaque rapport contre une seule fois pour le VIH/sida. Par ailleurs, le terme générique « maladies » est privilégié et d'autres types de maladies tels que le cancer ou les maladies cardio-vasculaires (RDM 2012 :5) introduits. Enfin, les maladies zoonotiques comme le paludisme (OMD n°6) sont abordées ponctuellement dans chacune des deux périodes.

Le thème de la santé est certes présent dans la plupart des RDM, mais de celle de qui parle-t-on? Notre grille d'analyse pour la première période indique que c'est surtout la santé des enfants/jeunes et des femmes qui est ciblée. Le taux de mortalité chez les enfants est également une sous-catégorie qui revient à plusieurs reprises. Cette préoccupation rejoint deux objectifs du millénaire : la mortalité infantile (OMD n°4) et la santé maternelle (OMD n°5). Les paragraphes dédiés à la santé dans les RDM correspondant à la deuxième période laissent transparaître un intérêt constant pour la population infantile/jeune et croissant pour les femmes. Ainsi, la mortalité féminine est abordée – à notre niveau d'analyse – dans trois RDM contre un seul pour la période d'avant crise. Finalement, l'intérêt pour la santé des populations rurales apparaît régulièrement dans les RDM 2008, 2009 et 2012.

Pour ce qui est de la catégorie des soins, la problématique de la vaccination est récurrente dans la période I et le reste après la crise. L'accès et la qualité des soins sont, quant à eux, davantage développés dans les rapports publiés au sein de la période II. Finalement, l'éducation sanitaire et l'assurance maladie sont abordées de manière sporadique dans les deux périodes.

Traitement des résultats obtenus et interprétation (éducation et santé)

Discussion des résultats

Afin de traiter la sous-hypothèse H_{1b}, nous avons élaboré deux paires de grilles de catégories, l'une correspondant à l'éducation et l'autre à la santé. Leur analyse nous permet de faire deux remarques générales. Premièrement, les problématiques de l'éducation et de la santé occupent incontestablement une place centrale dans la doctrine de la BM et sont donc considérées comme des éléments majeurs pour atteindre l'objectif de développement. Ce résultat confirme effectivement la présence de deux composantes caractéristiques du PCW dans le discours de l'organisation – avant et après la survenance de la crise. Plus précisément, l'éducation, au niveau de notre unité de contexte, est uniquement absente du RDM 2009 qui est dédié aux enjeux climatiques. Quant au secteur de la santé, il n'est pas traité dans un seul rapport : le RDM 2005.³¹ Malgré l'importance qu'accorde la BM aux domaines sociaux et notamment à celui de la santé, certaines voix critiques s'élèvent. C'est par exemple le cas de Kerouedan (2011 :365) qui dénonce le fait que « contrairement aux politiques et priorités affichées par les organisations internationales, cette aide en santé n'atteint pas les populations les plus pauvres ». Notre deuxième commentaire général est que la thématique principale de chaque rapport semble influencer les sous-catégories qu'il contient. Par exemple, la santé des populations rurales est une préoccupation majeure pour les RDM dédiés à l'agriculture et à la géographie.

En définitive, nos analyses vont dans le sens des écrits de plusieurs auteurs cités dans le chapitre n°2 qui soulignent le caractère marginal des changements effectués par la BM suite à la crise ou font correspondre ces changements à des années antérieures à cet événement. Concernant l'éducation et la santé, nos résultats semblent confirmer une stratégie de développement dominante depuis la fin des années 1990 qui se propose d'accorder davantage

³¹ Néanmoins, ce manque est justifié car le rapport en question est axé sur le premier pilier de la stratégie globale de développement de la BM (l'amélioration du climat de l'investissement) et complète la publication de l'année précédente qui traite des principaux secteurs du deuxième pilier, soit d'investir dans les ressources humaines et donner aux populations les moyens d'exploiter les opportunités qui se présentent à elle (RDM 2005 :ix). Par conséquent, les services de santé (et d'éducation) sont traités de manière approfondie dans le RDM 2004.

d'attention aux secteurs sociaux (Kerouedan, 2011 :359). Ainsi, nous constatons une forme de continuité, par rapport à des positions adoptées il y a plus de dix ans. Par ailleurs, précisons que chacune des catégories et sous-catégories mise en exergue par nos grilles mériterait une analyse approfondie.³² Malheureusement, une telle démarche dépasse l'ambition propre à ce mémoire.

Conclusion intermédiaire H_{1b}

Nos catégorisations montrent qu'il n'y a pas d'évolution marquée dans le discours de la BM quant aux secteurs de l'éducation et de la santé, suite au déclenchement de la crise. En effet, sur la période considérée de dix ans, les catégories et sous-catégories qui apparaissent dans les paragraphes dédiés à l'éducation et la santé n'évoluent que très peu. Quantitativement, les sous-catégories concernant l'éducation couvertes par les RDM sont moins nombreuses après la crise (38 vs 24), alors que pour le thème de la santé nous observons la tendance inverse (31 vs 38). De plus, nous ne relevons pas de nouveaux éléments, sur le long terme, au sein de la période II. Ces résultats nous permettent donc d'infirmer la sous-hypothèse H_{1b}.

De manière générale, l'étude qualitative menée ici révèle le caractère multidimensionnel des secteurs de l'éducation et de la santé, ainsi qu'une forte prégnance des OMD dans le discours de la BM. La lecture méthodique des abrégés permet également de mettre en lumière un schéma discursif lié aux secteurs au cœur de l'hypothèse H_{1b}. En effet, la BM met en avant un cercle vertueux qui englobe l'éducation et la santé. Par exemple, le RDM 2012 (5) soutient que l'amélioration du niveau d'éducation et de l'état de santé des femmes a également toute une gamme de répercussions positives sur leurs enfants. Par ailleurs, les deux secteurs analysés ci-dessus sont généralement

³² A titre indicatif, soulignons deux tendances révélées par nos grilles qui bénéficieraient d'une analyse détaillée. Premièrement, la couverture (ou non) de certaines sous-catégories qualifiées de « paliers » au sein de la période II semble corroborer les dires d'Arocena *et al.* (2014 :582), d'après qui, “universities and higher education are increasingly seen as critical for economic growth and development”. Deuxièmement, la catégorie « maladies » soulève son lot de questions. A ce sujet, Oomman et Cleghorn (2014 :531) arguent que “the targeting of diseases is shown to remain an important development concept, especially for new and emerging health challenges”. Par ailleurs, l'évolution de la sous-catégorie « VIH/sida » mise en avant par nos tableaux provoque une réflexion qui, pour être développée, requière une étude focalisée sur la manière dont elle est cadrée par la BM. Une maladie qui, rappelons-le, est considérée, depuis 2000, comme une question de sécurité internationale par l'ONU (Kerouedan, 2011 :360).

abordés dans les mêmes parties des rapports et sont parfois fusionnés dans le concept de « capital humain ». Ce dernier est quantitativement plus présent dans les RDM relatifs à la période I (43 vs 38). L'usage systématique que font les OI de la notion de « capital humain » ou d'« investissement dans le savoir » appliquée à l'école est d'ailleurs dénoncée par des auteurs tels que Laval et Weber (2002). Ces derniers (2002 :60) arguent que cette conception a pour effet « d'imposer une vision très réductrice de la culture transmise par l'institution scolaire dans la mesure où elle est regardée exclusivement ou principalement comme une source de gains de productivité ».

8.4. Conclusion H₁, un PCW renforcé (doctrine) ?

Notre premier groupe d'hypothèses se propose d'explorer la doctrine de la Banque mondiale en soutenant que celle de l'après-crise traduit un renforcement dudit « Post-Consensus de Washington ». Plus précisément, il s'agit de se pencher sur trois de ses composantes : l'Etat, l'éducation et la santé. Notre analyse de contenu ne révèle pas de rupture nette dans la doctrine de la BM à leurs propos suite à la crise. En effet, son discours relatif à l'acteur et aux secteurs en question reste passablement constant au fil des dix dernières années. Néanmoins, nous confirmons une présence forte et continue des trois éléments du PCW étudiés tout au long de la période considérée (2004-2013) et observons quelques inflexions intéressantes sur lesquelles nous proposons de revenir.

Concernant l'Etat, nos grilles de catégories indiquent un glissement dans le discours de la BM relatif au rôle qu'elle lui accorde. Ainsi, les rapports publiés après la crise suggèrent explicitement que l'Etat bénéficierait de partenariats avec d'autres acteurs et questionnent son intervention dans le secteur financier. On peut donc avancer que la BM préconise, depuis les années correspondant à l'après-crise, une forme de reconfiguration des rôles entre l'Etat et les autres acteurs. Pour ce qui est des secteurs de l'éducation et de la santé, nos analyses infirment un renforcement marqué du PCW mais démontrent l'importance constante que leur accorde l'organisation. En termes de secteurs, nous dénotons tout de même des différences – d'un rapport à l'autre – pour ce qui est plus précisément des sous-catégories traitées.

Outre nos analyses en termes de catégories, nous procédons à une lecture minutieuse des RDM, laquelle nous permet de relever deux changements intéressants au sein de la période II. En premier lieu, le RDM 2011 (iv) couvre des thèmes qui « ne relèvent pas de la mission de développement traditionnelle de la Banque mondiale ». Les auteurs de rapport justifient cette démarche en arguant qu'elle

témoigne de la prise de conscience croissante à l'échelle internationale que la recherche de solutions aux conflits violents et le développement économique passent tous deux par une meilleure compréhension de la relation étroite qui existe entre dimension politique, sécurité et développement (RDM 2011 :iv).

Deuxièmement, le RDM 2014 (vi) se dit être le fruit d'une transformation de la culture institutionnelle du GBM et les éléments qu'il contient une base pour modifier l'attitude face au risque dans le cadre des opérations de la Banque elle-même. En définitive, ces deux exemples font écho aux dires de Barnett et Finnemore (2004 :2) selon lesquels les OI "wander far from their original mandate and into new terrains and territories. They develop new rules and routines in response to new problems that they identify".

Pour conclure, l'étude des abrégés des RDM permet d'établir en tout cas deux parallèles entre la crise et le discours de la BM. Premièrement, elle a revigoré un débat qui avait quelque peu disparu des RDM : celui tournant autour de l'intervention de l'Etat dans le secteur financier. Deuxièmement, il est possible de voir un lien entre les thèmes généraux des RDM les plus récents – « l'emploi » et « la gestion du risque » – et la crise. Par conséquent, si la crise a effectivement eu un impact sur la doctrine de la BM, elle ne semble pas avoir explicitement menée à un *renforcement* des composantes du PCW étudiées ici. Par ailleurs, certains aspects des politiques de la BM caractéristiques du PC sont toujours présents comme l'illustre, par exemple, l'importance qu'elle continue de concéder à la garantie des droits de propriété. C'est pourquoi, nous infirmons l'hypothèse H₁.

9. Analyse et résultats II : l'évolution des pratiques de la Banque mondiale, hypothèse H₂

9.1. Introduction

Alors que notre premier groupe d'hypothèses questionne la doctrine de la BM, le deuxième ensemble se propose d'investiguer ses pratiques. Suite à Rogers (2010 :11), nous avançons que l'allocation de l'aide de la BM durant la période post-crise se caractérise par une prise en compte croissante des éléments regroupés sous le terme « Post-Consensus de Washington » (PCW). Nous nous focalisons sur les mêmes composantes du PCW que pour l'analyse qualitative, c'est-à-dire l'Etat (à travers le principe de « bonne gouvernance »), l'éducation et la santé. Ce faisant, nous nous conformons à l'impératif de « triangulation de la recherche » défini par Pourtois *et al.* (2006 :140) comme « l'usage de deux ou de plusieurs méthodes dans la collecte des données ». Ainsi, « la diversité des méthodes, complémentaires ou contrastées, permet d'exercer une plus grande maîtrise des découvertes réalisées (...) ». ³³

Pour explorer l'hypothèse H₂, nous proposons de nous concentrer sur une des six régions bénéficiaires de l'aide fournie par la BM : l'Afrique subsaharienne. ³⁴ Ce choix se justifie car il répond, d'une part, à une lacune de la littérature actuelle (Cling et Roubaud, 2008 :76) et, d'autre part, à une exigence propre au constructivisme en termes de délimitation d'un cadre géographique précis (Lynch et Klotz, 1999 :51). A ce sujet, en plus d'analyser les données agrégées au niveau de l'Afrique subsaharienne, nous nous penchons sur certains pays en particulier. Concernant la sélection de notre échantillon de pays, elle est développée au sein du chapitre n°6.3. Pour traiter notre second groupe d'hypothèses, nous utilisons les chiffres des Rapports annuels de la BM relatifs à l'Afrique subsaharienne. Concernant l'analyse en termes de pays, nous nous basons principalement sur les données de la BM disponibles sur le site <http://www.aidflows.org/>. Ce dernier est le fruit d'une

³³ A ce sujet, d'après Creswell (1994 :175), "although triangulation was an important reason to combine qualitative and quantitative methods, recent authors have suggested additional reasons".

³⁴ En tant que source d'aide au développement, mais aussi d'analyses économiques et politiques, la BM y occupe une place dominante. Ainsi, les montants de l'aide, les objectifs, la logique et les conditions liées à tous les flux de l'aide vers l'Afrique sont profondément influencés par les perceptions et les activités de la BM (Pincus and Winters, 2002 :186-7).

collaboration entre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la BM et la Banque asiatique de développement et permet d'avoir accès aux montants et à la répartition de l'aide octroyée et reçue au niveau international (BM₁₂, consulté le 14.03.14). Afin d'apprécier l'évolution du flux d'aide consacré par la BIRD et l'IDA aux pays choisis, les chiffres sont convertis en pourcentages.³⁵ Ainsi, nous ne considérons pas nécessairement une augmentation en termes de somme comme étant le signe d'une importance accrue accordée à un secteur/thème.³⁶ En effet, comme nous le verrons, un tel phénomène peut également être le simple reflet d'un accroissement général du montant concédé à *tous* les secteurs/thèmes.

Pour terminer, précisons que les trois composantes du PCW mises en évidence dans ce travail ont une résonance particulière pour l'Afrique. En effet, selon Ajakaiye et Jerome (2014 :732-3), l'amélioration de la « gouvernance » est la clé pour que ce continent atteigne l'objectif du développement. En outre, si la plupart des pays du Sud ont connus des progrès remarquables dans le développement humain – notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé – les pays africains continuent d'occuper le bas du classement établi en fonction de l'Indice de développement humain.

H₂ : Suite à la crise contemporaine mondiale, la Banque mondiale a réorienté ses pratiques d'aide au développement en Afrique subsaharienne en y intégrant de manière renforcée les éléments regroupés sous le terme « Post-Consensus de Washington ».

H_{2a} : Suite à la crise contemporaine mondiale et conformément au « Post-Consensus de Washington », la Banque mondiale alloue davantage de fonds aux secteurs et thèmes liés au respect du principe de « bonne gouvernance » aux pays subsahariens.

H_{2b} : Suite à la crise contemporaine mondiale et conformément au « Post-Consensus de Washington », la Banque mondiale alloue davantage de fonds aux secteurs de l'éducation et de la santé aux pays subsahariens.

Figure n°10 : deuxième groupe d'hypothèses.

³⁵ Dans les Rapports annuels, les % sont établis sur un total de dix secteurs et de onze thèmes.

³⁶ Pour une liste des secteurs et thèmes mobilisés pour le traitement de l'hypothèse H₂, cf. annexe n°7.

9.2. Traitement de la sous-hypothèse H_{2a}

Introduction

La sous-hypothèse H_{2a} vise à questionner une possible réorientation des pratiques de la BM en Afrique subsaharienne. En effet, elle postule que, suite à la crise contemporaine mondiale et conformément au PCW, l'organisation accorde davantage de poids au principe de « bonne gouvernance ». Etant donné qu'aucun secteur mentionné dans les Rapports annuels (RA) ne correspond exactement à ce principe, nous prenons comme point de départ la définition suivante de la « bonne gouvernance » : “a more efficient public administration, the promotion of accountability, the establishment of the rule of law and a capable judiciary, and transparency” (World Bank, cité dans Graham, 2004 :4). En partant de cette explication, nous isolons les secteurs et les thèmes pertinents apparaissant dans les RA – notre source de base pour le traitement de l'hypothèse H_2 . Il s'agit du secteur « droit, justice et administrations publiques » (DJA)³⁷ (I) et des thèmes « Etat de droit » (II) et « gouvernance du secteur public » (III). Pour l'analyse de nos trois catégories, nous commençons par étudier les données correspondant au niveau agrégé de l'Afrique subsaharienne. Ensuite, nous comparons, en fonction des données disponibles, les pays constitutifs de notre échantillon en opposant, d'une part, les pays dits stables et, d'autre part, ceux en situation de post-conflit.³⁸ Nous faisons jouer la variable « stabilité » principalement en raison du lien qu'établit la BM entre la thématique du conflit et celle de la gouvernance (RDM 2011 :7). La préanalyse et l'exploitation du matériel (*cf.* tableaux et graphiques en annexe) ayant déjà été menées, tournons-nous maintenant vers le traitement et l'interprétation des résultats obtenus.

³⁷ Ce secteur est nommé « administration publique, droit » sous <http://www.aidflows.org/>. Pour éviter les confusions, ici, nous l'évoquons tel qu'il apparaît dans les Rapports annuels, soit « droit, justice et administrations publiques » (DJA).

³⁸ Sont considérés comme pays en post conflit, les pays « ayant connu une guerre civile au cours des deux dernières décennies et qui enregistrent encore des poches de rébellion » (Mallay et Yogo Urbain, 2013 :10).

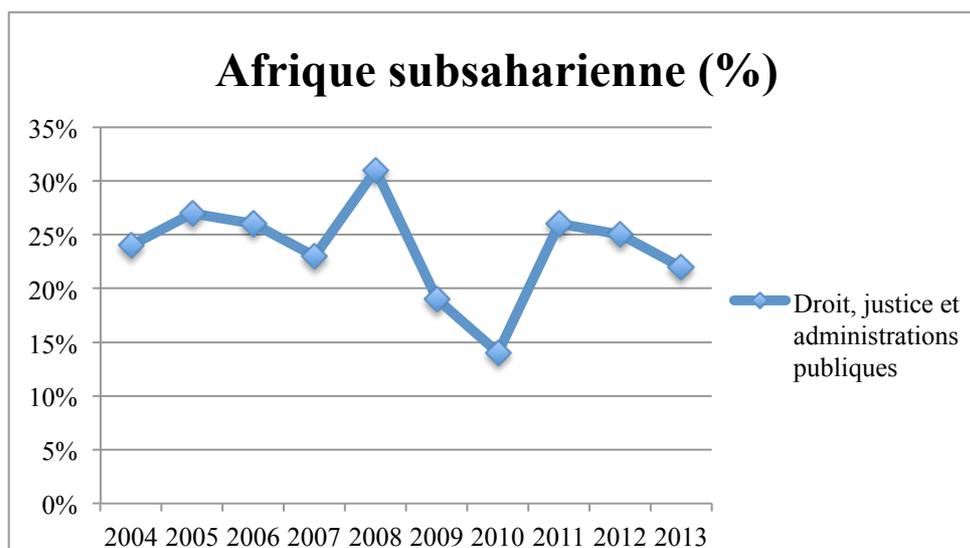
Traitement des résultats obtenus et interprétation (I)

Figure n°11 : pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA en faveur du secteur DJA, Afrique subsaharienne.

Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2004-2013.

Commentaire du graphique précédent relatif à l'allocation au secteur « droit, justice et administrations publiques », Afrique subsaharienne

Au niveau de l'Afrique subsaharienne, le secteur appelé « droit, justice et administrations publiques » reçoit une part importante de l'aide sectorielle de la BM. Cette dernière s'élève en moyenne à 24% – 26% pour la période I et 21% pour la période II. En prêtant une attention particulière aux années relatives à la survenance de la crise, nous observons un pic en 2008 à 31% qui pourrait venir confirmer notre hypothèse H_{2a}. Néanmoins, cette tendance n'est qu'éphémère car le pourcentage relatif à ce secteur chute drastiquement entre 2009 et 2010 pour atteindre à nouveau son niveau d'avant-crise en 2011 (environ 25%). A titre indicatif, le montant accordé à ce secteur augmente progressivement au cours des neuf dernières années. Cette augmentation correspond pratiquement à un doublement entre 2004 et 2012 (*cf.* annexe n°8).

Commentaire du graphique relatif à l'allocation au secteur « droit, justice et administrations publiques », notre échantillon de pays stables³⁹ (cf. annexe n°9).

Le secteur « droit, justice et administrations publiques » des pays stables de notre échantillon reçoit en moyenne 22% de l'aide de la BM, au sein de la période I. Pour ce qui est de la période II, ce secteur emblématique de la « bonne gouvernance » gagne 6 points. Plus précisément, entre 2008 et 2010, il passe de 20% à 31%. La comparaison de ce secteur DJA pour les pays stables de notre échantillon, d'une part, et pour l'Afrique subsaharienne, d'autre part, met en lumière une différence principale : l'évolution d'une période à l'autre est inverse. En effet, entre la période I et II, il y a une diminution du pourcentage octroyé à ce secteur pour l'Afrique subsaharienne alors que nous observons une augmentation pour les quatre pays analysés ici. En termes de dollars, le montant attribué aux pays stables de notre échantillon pour le secteur DJA est en moyenne plus élevé au sein de l'espace temporel 2009-2013 que pour la période I (cf. annexe n°9).

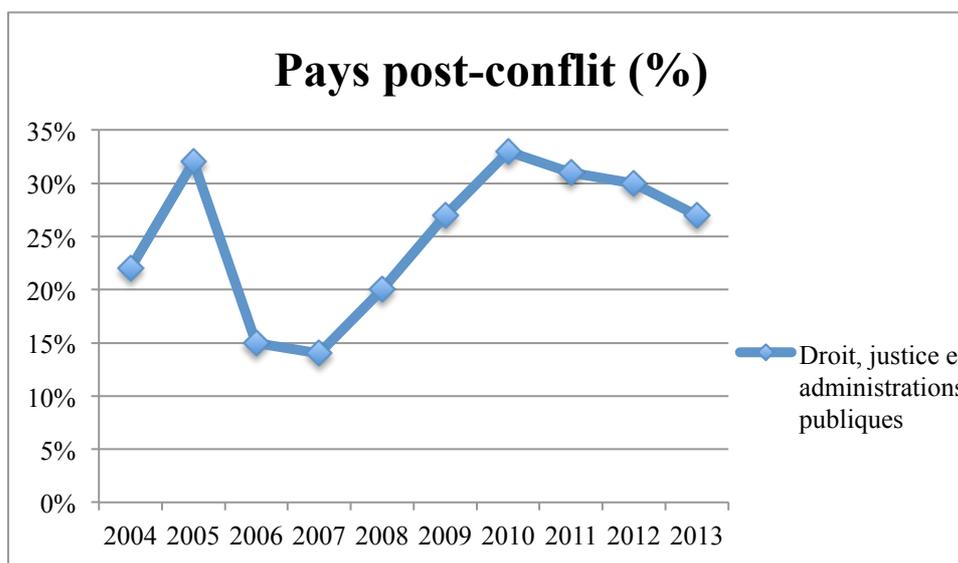


Figure n°12 : pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA en faveur du secteur DJA, pays en situation de post-conflit.⁴⁰

Source : BM₁₂. <http://www.aidflows.org/>, consulté le 14.03.14.

³⁹ Bénin, Cameroun, Gabon et Sénégal (cf. figure n°4 :34).

⁴⁰ Les données relatives à la Côte d'Ivoire (2006-7) sont manquantes pour ce secteur.

Commentaire du graphique précédent relatif à l'allocation au secteur « droit, justice et administrations publiques », notre échantillon de pays en situation de post-conflit⁴¹

Le secteur « droit, justice et administrations publiques » des pays en situation de post-conflit de notre échantillon reçoit en moyenne 20.4% de l'aide de la BM, au sein de la période I. Entre les années relatives à la survenance de la crise et 2010, le pourcentage alloué à ce secteur a augmenté progressivement. Ainsi, pour ce qui est de la période II, il gagne presque 10 points. La direction est donc identique que pour les pays stables retenus dans ce travail mais inverse à celle relative à l'Afrique subsaharienne prise dans son ensemble. En termes de montant, la somme allouée au secteur DJA de nos pays en situation de post-conflit est plus importante pour la période II (*cf.* annexe n°10).

Traitement des résultats obtenus et interprétation (II)

Commentaire du graphique relatif à l'allocation au thème « Etat de droit », Afrique subsaharienne (cf. annexe n°11)

Les données sur lesquelles nous nous appuyons semblent indiquer que le thème « Etat de droit » n'est pas une priorité pour la BM. Ainsi, le pourcentage dédié à ce thème renvoyant à une composante de la « bonne gouvernance » correspond seulement en moyenne à 1%, pour l'Afrique subsaharienne. En outre, il reste stable, à l'exception d'un pic à 4% en 2004. L'évolution en termes de dollars est identique à la variation concernant les pourcentages (*cf.* annexe n°11). Malheureusement, les données relatives à l'allocation thématique par pays ne sont pas disponibles. C'est pourquoi, nous devons nous contenter des chiffres correspondant au niveau agrégé subsaharien.

⁴¹ Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, République du Congo et Tchad (*cf.* figure n°4 :34).

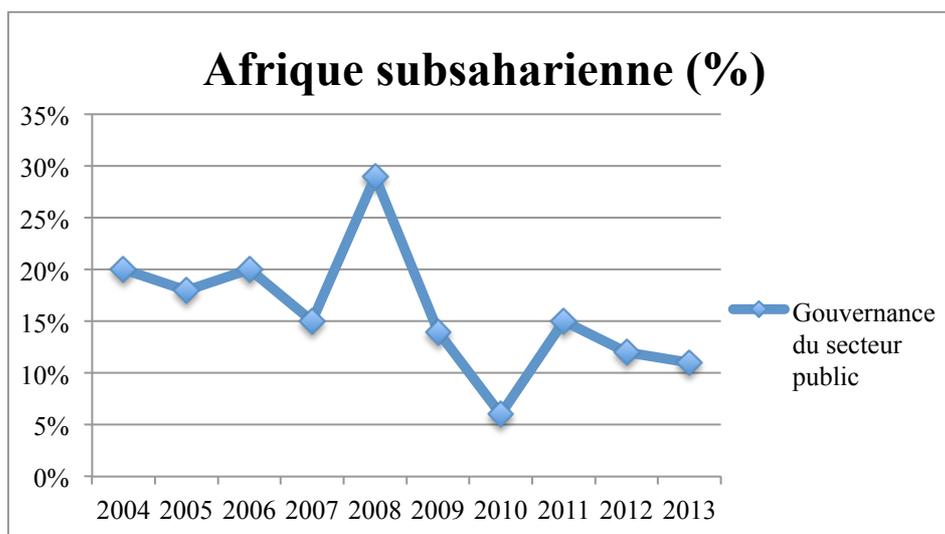
Traitement des résultats obtenus et interprétation (III)

Figure n°13 : pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA en faveur du thème « gouvernance du secteur public », Afrique subsaharienne.

Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2004-2013.

La période I se caractérise par le thème « gouvernance du secteur public » qui perçoit en moyenne 20% de l'aide de la BM. Pour la période II, ce chiffre tombe à 12%. Nous remarquons – comme pour le secteur « droit, justice et administrations publiques » – une hausse importante de l'appui au thème « gouvernance du secteur public » en 2008. Toutefois, cette augmentation est uniquement valable pour l'année en question, car elle est suivie par une baisse continue jusqu'en 2010. Les montants alloués suivent une courbe similaire aux pourcentages (*cf.* annexe n°12). Malheureusement, les données relatives à l'allocation thématique par pays ne sont pas disponibles. C'est pourquoi, nous devons nous contenter des chiffres correspondant au niveau agrégé subsaharien.

Traitement des résultats obtenus et interprétation (I-III)*Discussion des résultats*

Pour le traitement de notre sous-hypothèse H_{2a} , nous sommes confrontés à une difficulté principale : travailler avec des données parfois incomplètes ou introuvables. Malgré cela, nous obtenons des résultats intéressants. Pour en

discuter, revenons sur l'évolution des trois catégories retenues pour rendre compte de la « bonne gouvernance ».

Le secteur « droit, justice et administrations publiques » – considéré par Moloney (2009 :670) comme le secteur de la BM ayant le plus de chance d'améliorer la gouvernance – est la seule catégorie pour laquelle nous avons des données concernant tant l'Afrique subsaharienne que les pays étudiés au cas par cas. A ce sujet, nous observons que la courbe concernant notre échantillon de pays suit une progression opposée à celle relative à l'Afrique subsaharienne prise dans son ensemble. Alors que les moyennes du secteur DJA pour la période post-crise sont plus élevées pour notre échantillon, les données agrégées au niveau subsaharien mettent en évidence une évolution inverse avec une chute de 5 points. Ce constat démontre que l'agrégation de données permet de saisir une tendance, mais gomme certaines informations.

Pour ce qui est du thème « Etat de droit », les données relatives à l'Afrique subsaharienne nous montrent qu'il représente un pourcentage marginal et généralement stable. De plus, la lecture du graphique élaboré indique que la crise n'a clairement pas eu d'impact sur cette catégorie. Par rapport à nos analyses qualitatives, ce thème fait écho au premier rôle de l'Etat, soit de mettre en place les bases d'un régime de droit. Comme nous le développons dans le chapitre n°8.2., cette tâche attribuée à l'Etat est mentionnée dans la presque totalité des abrégés étudiés. Ainsi, si elle a une place prépondérante dans le discours de la BM, l'organisation ne consacre qu'un très faible pourcentage au thème qui correspond explicitement à une partie de la définition de la « bonne gouvernance » donnée par la BM. Ce constat peut venir confirmer le « décalage entre la façon dont la Banque présente le développement dans ses principales publications et la pratique sur le terrain » (Cling *et al.*, 2011 :49).

Finalement, l'évolution de l'allocation au thème « gouvernance du secteur public » va dans le sens contraire proposé par notre sous-hypothèse H_{2a}. Ainsi, malgré un pic en 2008, la moyenne lui étant consacrée est nettement plus élevée pour la période I. Nous remarquons également que la courbe relative à ce thème suit une évolution similaire au secteur « droit, justice et administrations publiques ». Enfin, relevons que le pourcentage moyen octroyé au thème « gouvernance du secteur public » – 16% – est légèrement plus élevé

pour l'Afrique subsaharienne. En effet, toutes régions confondues, il reçoit en moyenne 13% de l'allocation thématique de la BM (sur la période considérée) (*cf.* annexe n°13). Par conséquent, nous pouvons avancer que la « gouvernance du secteur public » – et notamment celle de l'Afrique subsaharienne – est effectivement une préoccupation majeure pour la BM.

Conclusion intermédiaire H_{2a}

Pour conclure, malgré un pic en 2008 (I et III), les secteurs et thèmes étudiés au niveau subsaharien ne semblent pas donner raison à notre sous-hypothèse H_{2a}. Nous ne remarquons effectivement pas de changement durable en termes de pourcentage après la crise pour les secteurs et thèmes emblématiques du principe de « bonne gouvernance ». En réalité, nos graphiques correspondant à l'Afrique subsaharienne montrent plutôt la tendance inverse, ce qui invalide notre sous-hypothèse H_{2a}. En revanche, les chiffres relatifs à notre échantillon de pays – qu'ils s'agissent de ceux stables ou en situation de post-conflit – sont plus élevés pour le « droit, justice et administrations publiques » au sein de la période post-crise. Par conséquent, notre sous-hypothèse H_{2a} peut être partiellement confirmée pour notre échantillon de pays (en termes de montant et de pourcentage) car notre analyse débouche sur le constat d'une place plus importante accordée à un secteur lié à la « bonne gouvernance », un principe clé du PCW.

En définitive, si nos résultats ne nous permettent pas de parler d'un renforcement clair de l'importance accordée au principe de « bonne gouvernance », nous pouvons tout même confirmer la place centrale que lui attribue la BM. En effet, les pourcentages correspondant aux secteurs et thèmes utilisés ici pour rendre compte de ce principe clé du PCW – à l'exception de ceux concernant le thème « Etat de droit » – atteignent des pourcentages fort élevés. Au niveau de l'Afrique subsaharienne, le secteur DJA est le secteur qui reçoit le pourcentage le plus haut sur les deux périodes (pour la période II, il est *ex-aequo* avec « énergie et mines ») (*cf.* annexe n°14). Pour la distribution thématique, c'est le thème « gouvernance du secteur public » qui comptabilise le pourcentage le plus élevé durant la période I. Pour la période II, il est détrôné par trois catégories : « finances et développement du secteur privé »,

« développement rural » et « développement urbain » (cf. annexe n°15). Cette prépondérance des secteurs et thèmes liés à la « bonne gouvernance » tend à illustrer la réorientation opérée par la BM suite à l'échec des PAS. Ainsi, l'organisation « a réagi en encourageant les projets axés sur la 'gouvernance' et la réforme de la gestion du secteur public » (Moloney, 2009 :670).

9.3. Traitement de la sous-hypothèse H_{2b}

Introduction

La sous-hypothèse H_{2b} vise à questionner une possible réorientation des pratiques de la BM en Afrique subsaharienne. En effet, elle postule que, suite à la crise contemporaine mondiale et conformément au PCW, l'organisation accorde une importance accrue aux secteurs de l'éducation et de la santé aux pays subsahariens. Pour la traiter, nous nous basons sur deux catégories comprises dans les RA, soit celles « éducation » et « santé et autres services sociaux ». ⁴² Pour les analyser, nous commençons par étudier les données correspondant au niveau agrégé de l'Afrique subsaharienne. Ensuite, nous comparons les pays constitutifs de notre échantillon en opposant, d'une part, les pays dits « les moins avancés » (PMA) et, d'autre part, ceux en développement (PED). Nous faisons recours à une variable socio-économique, notamment en raison du caractère social des deux secteurs au cœur de la sous-hypothèse H_{2b} . En outre, cette distinction permet de représenter les deux types principaux de pays de l'Afrique subsaharienne et d'apprécier l'activité de la BIRD et de l'IDA. ⁴³ Au même titre que la comparaison entre pays stables et pays en situation de post-conflit mobilisée pour le traitement de la sous-hypothèse H_{2a} , l'opposition entre PED et PMA nous semble rendre possible – le cas échéant – la confirmation d'une réelle modification dans les pratiques de la BM.

Le premier groupe de pays – les PMA – est reconnu par l'Organisation des Nations unies (ONU), depuis 1971, comme étant le « maillon le plus faible

⁴² Pour simplifier, la deuxième catégorie est appelée « santé » ci-après.

⁴³ Parmi les pays analysés, seul le Gabon n'a pas reçu le soutien de l'IDA. Quant au Cameroun et au Tchad, ils ont bénéficié de l'appui de la BIRD entre 2003 et 2005 mais pas pour les secteurs étudiés ici.

et le plus pauvre de la communauté internationale ». Ces pays sont fortement désavantagés dans leur processus de développement et risquent, davantage que les autres, de ne pas pouvoir sortir de la pauvreté (UN-OHRLLS, 2009 :2). Afin d'identifier les PMA, nous nous référons à une liste établie par le Comité des politiques de développement de l'ONU (CDP). Elle se base sur des critères tels que le revenu national brut par habitant, l'indice du capital humain, l'indice de vulnérabilité économique et la taille de la population (ONU₂, consulté le 09.10.13). Comme la préanalyse et l'exploitation du matériel (*cf.* tableaux et graphiques en annexe) ont déjà été menées, tournons-nous maintenant vers le traitement et l'interprétation des résultats obtenus.

Traitement des résultats obtenus et interprétation (éducation)

Commentaire du graphique relatif au secteur de l'éducation, Afrique subsaharienne (annexe n°16)

Au cours de l'espace temporel qui nous intéresse, le pourcentage attribué au secteur de l'éducation varie entre 3% (2010 et 2012) et 12% (2007). Ainsi, pour la période I (2004-2008), l'aide dont l'Afrique subsaharienne a bénéficié pour le domaine de l'éducation s'élève en moyenne à 8.8%. Concernant la période II (2009-2013), ce pourcentage est de 6%. Il est difficile de dégager une tendance clairement à la baisse ou à la hausse, car le pourcentage alloué à l'éducation pour l'Afrique subsaharienne fluctue d'une année à l'autre. A titre indicatif, la somme attribuée au secteur de l'éducation est légèrement plus importante pour la période d'après-crise (*cf.* annexe n°16).

*Commentaire du graphique relatif au secteur de l'éducation, notre échantillon de PED⁴⁴ (*cf.* annexe n°17).*

Notre graphique nous montre que le secteur de l'éducation des PED de notre échantillon gagne en importance entre les années 2005 et 2007. Depuis là, il chute puis se stabilise et remonte légèrement en 2013. Les deux périodes comptabilisent une moyenne similaire se situant autour des 10%. Nous sommes donc au-dessus des pourcentages concernant le niveau subsaharien. En termes

⁴⁴ Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon et République du Congo (*cf.* figure n°4 :34).

de dollars, la somme allouée au domaine de l'éducation est fortement supérieure pour la période II (*cf.* annexe n°17).

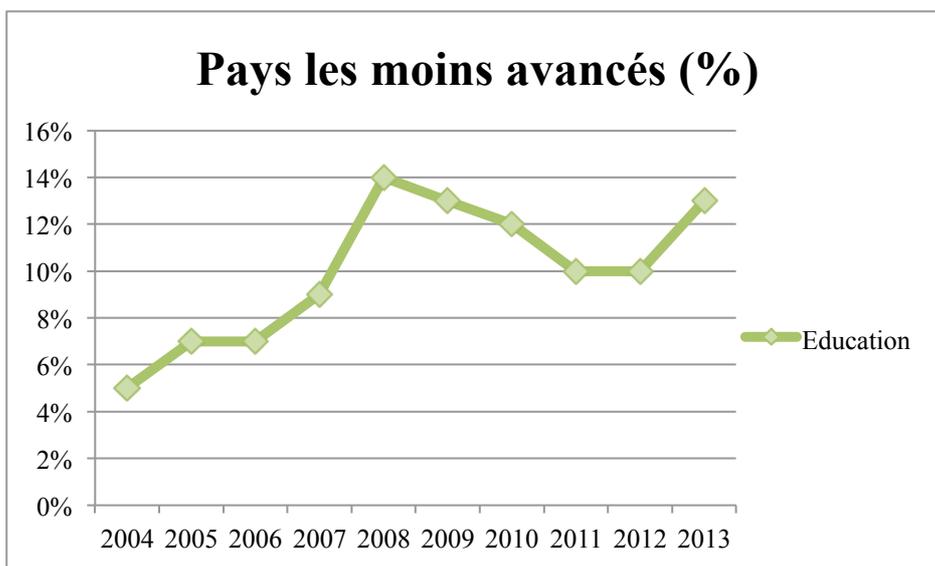


Figure n°14 : pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA en faveur du secteur « éducation », PMA.

Source : BM₁₂. <http://www.aidflows.org/>, consulté le 14.03.14.

*Commentaire du graphique précédent relatif au secteur de l'éducation, notre échantillon de PMA*⁴⁵

Les PMA de notre échantillon et les données mobilisées mettent en évidence un pourcentage dédié à l'éducation qui gagne 3.2 points si l'on compare la période d'avant-crise (8.4%) à celle d'après (11.6%). Le pourcentage en question est en progression constante jusqu'en 2008. Ensuite, il chute légèrement pour se stabiliser entre 2011 et 2012, puis augmente à nouveau. De manière générale, nous remarquons des valeurs relativement similaires concernant le secteur de l'éducation pour l'ensemble de notre échantillon (PED et PMA). Elles sont légèrement plus élevées que celles correspondant au niveau agrégé subsaharien. Enfin, la somme concédée au domaine de l'éducation pour nos PMA est pratiquement deux fois plus élevée pour la période post-crise (*cf.* annexe n°18).

⁴⁵ Bénin, République démocratique du Congo, Sénégal et Tchad (*cf.* figure n°4 :34).

Traitement des résultats obtenus et interprétation (santé)

Commentaire du graphique relatif à l'allocation au secteur de la santé, Afrique subsaharienne (annexe n°19)

De manière générale, le domaine de la santé pour l'Afrique subsaharienne perçoit un pourcentage plus élevé que celui de l'éducation. Les chiffres relatifs à la santé oscillent entre 8% (2008 et 2011) et 18% (2004). Le pourcentage en question diminue régulièrement jusqu'en 2008 et correspond à une moyenne de 13.2% pour la période I. Les années post-crise enregistrent une moyenne de 11.4%, soit une baisse de 1.8 points. Nous faisons la même remarque que pour l'éducation, à savoir que les montants concédés à la santé sont supérieurs pour la période II (*cf.* annexe n°19). Cette augmentation est en réalité observable dans plusieurs secteurs et est due à un accroissement de l'aide fournie par la BM à l'Afrique subsaharienne, suite à la crise. Le graphique suivant en est l'illustration et rejoint les conclusions auxquelles ont abouti plusieurs auteurs (Bedoucha, 2009 ; Cling *et al.*, 2011 ; Öniş et Güven, 2011 ; Rogers, 2010).

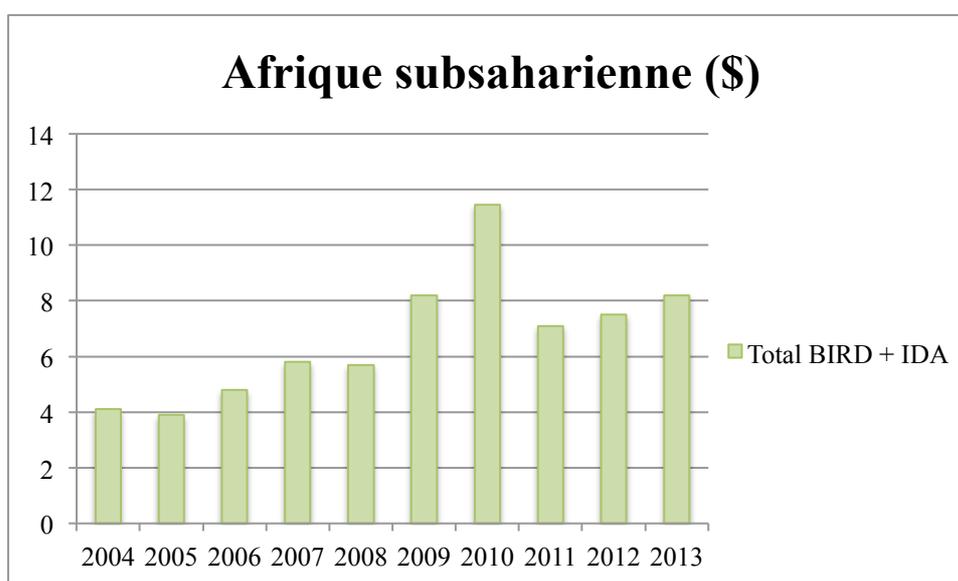


Figure n°15 : total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA en milliards de dollars US.

Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2004-2013.

Commentaire du graphique relatif au secteur de la santé, notre échantillon de PED (cf. annexe n°20)

Le pourcentage accordé au secteur de la santé des PED de notre échantillon varie entre 8% (2009 et 2010) et 32% (2010). Après 2006, il connaît une chute importante avant de se stabiliser dans les années suivant la crise, puis remonte. En moyenne, le domaine de la santé se voit accorder 17.5% de l'aide de la BIRD et de l'IDA durant la période I et 11.9% pendant la période II. Quant à la somme concédée à ce domaine, elle est légèrement supérieure pour la période post-crise (cf. annexe n°20).

Commentaire du graphique relatif au secteur de la santé, notre échantillon de PMA (cf. annexe n°21)

Le pourcentage attribué au secteur de la santé des PMA de notre échantillon tourne autour des 23% et est pratiquement identique pour les deux périodes considérées. Nous remarquons une forte augmentation – presque un doublement – entre 2009 et 2011. Depuis lors, ce taux baisse progressivement pour atteindre le niveau qu'il avait en moyenne entre 2007 et 2009. Nous notons que le secteur de la santé des PMA correspond à un pourcentage bien plus élevé que celui relatif à l'Afrique subsaharienne et aux PED de notre échantillon. Enfin, la moyenne du montant dédié au domaine de la santé pour les PMA de notre échantillon n'est pas significativement différente entre les périodes I et II (cf. annexe n°21).

Traitement des résultats obtenus et interprétation (éducation et santé)

Discussion des résultats

Pour le traitement de notre sous-hypothèse H_{2b} , nous avons accès aux données pour nos deux niveaux d'analyse, soit l'Afrique subsaharienne et un échantillon de huit pays africains francophones. Pour les traiter, nous sommes confrontés à un obstacle principal : des données annuelles par pays parfois manquantes. En effet, si le site <http://www.aidflows.org/> est généralement bien documenté, il arrive que les secteurs étudiés ne figurent pas pour certaines années. Cela signifie-t-il que le pays en question n'a pas reçu d'aide pour le secteur analysé ou que les chiffres n'ont pas été répertoriés ?

Malheureusement, la BM ne fournit pas d'information à cet égard. C'est pourquoi, par précaution, nous les considérons comme des « données manquantes » et ne les interprétons pas. Une autre difficulté rencontrée lors du traitement de la sous-hypothèse H_{2b} est la méconnaissance de ce à quoi renvoie exactement le secteur « santé et autres services sociaux ». En effet, nous ne sommes pas en mesure de savoir ce que la mention « autres services sociaux » définit. Pour discuter de nos résultats, revenons sur l'évolution des secteurs de l'éducation et de la santé.

Les données quantitatives concernant le secteur « éducation » révèlent une progression différente pour les trois ensembles considérés. Pour la région subsaharienne, l'aide perçue pour ce domaine est proportionnellement inférieure au sein de la période II. Pour les PED de notre échantillon, elle est stable. Finalement, pour les PMA étudiés, le secteur de l'éducation se voit accorder davantage d'importance au sein de la période post-crise. Malgré ces tendances divergentes, nous observons des valeurs relativement similaires pour l'ensemble de notre échantillon (PED et PMA). Ces dernières sont en moyenne légèrement supérieures à celles relatives au niveau agrégé subsaharien. En somme, si des fluctuations existent bel et bien entre nos différents niveaux d'analyse, elles se situent dans une fourchette relativement concise. Nous pouvons ainsi avancer que notre étude, en termes de pourcentage, rejoint les résultats mis à jour par nos catégorisations qualitatives, lesquelles mettent en évidence l'absence d'une évolution marquée dans le discours de la BM quant au secteur de l'éducation suite au déclenchement de la crise. En revanche, les montants alloués à l'éducation prennent l'ascenseur durant la période II. Ainsi, notre analyse confirme une stratégie de développement – celle de la lutte contre la pauvreté – « censée accorder davantage d'argent aux secteurs sociaux » (Kerouedan, 2011 :359) et met en évidence l'influence grandissante de la BM dans le domaine éducatif (Bonal, 2002 :3).

Les données quantitatives concernant le secteur « santé » révèlent une évolution qui va dans une direction identique pour le niveau subsaharien et pour notre échantillon de PED. En effet, ces deux ensembles ont perçu une aide pour le domaine de la santé – proportionnellement aux autres secteurs – qui est inférieure au sein de la période II. Quant au pourcentage attribué aux PMA analysés, il est presque identique pour les deux périodes. Par conséquent, si nos

analyses qualitatives ne montrent pas d'évolution claire dans le discours de la BM quant à la santé, l'examen attentif de ses pratiques indique une tendance à reconsidérer ses priorités par rapport à ce secteur, en favorisant d'autres. Pour ce qui est des montants octroyés à la santé, ils sont généralement supérieurs pour la période II. Cette évolution peut s'expliquer par les craintes exprimées par la BM quant à une potentielle coupe dans les dépenses publiques de santé dans les pays du Sud suite à la crise. En effet, il semblerait, qu'en période de récession, les gouvernements réduisent les dépenses sociales (Gottret *et al.*, 2009 :8).

En définitive, notre comparaison entre PMA et PED met en lumière les modulations de l'allocation sectorielle. Au total, les deux secteurs occupent une place plus importante et gagnent en importance après la crise pour les PMA (31% vs 34.3%). En revanche, les PED bénéficient d'un pourcentage moins élevé pour les secteurs en question qui, de plus, baisse après la crise (27.8% vs 22.6%). Ces résultats montrent que l'attribution sectorielle de l'aide de la part de la BM en faveur de l'Afrique subsaharienne n'est pas homogène. De plus, ils semblent indiquer que l'organisation adapte son aide aux pays bénéficiaires en fonction de critères socio-économiques, donc de leur vulnérabilité.

Conclusion intermédiaire H_{2b}

En nous focalisant uniquement sur l'évolution des montants alloués par la BM, nous pourrions en conclure à un renforcement du « Post-Consensus de Washington » – quant à ce qu'il soutient en matière d'éducation et de santé – et, par conséquent, valider notre sous-hypothèse H_{2b}. Or, lorsque nous regardons les pourcentages, il apparaît clairement que ce constat doit être nuancé. Pour commencer, les taux relatifs à l'Afrique subsaharienne et à notre échantillon de PED infirment notre sous-hypothèse H_{2b}. En effet, proportionnellement aux autres secteurs, l'éducation et la santé ne gagnent pas en importance après la crise. Au contraire, le pourcentage qui leur est accordé est inférieur ou similaire pour la période II. En revanche, les PMA de notre échantillon et les données mobilisées mènent à une validation partielle de la sous-hypothèse H_{2b}. Ainsi, le pourcentage dédié à l'éducation connaît un pic en

2008 et gagne 3.2 points si l'on compare la période d'avant-crise et celle d'après. Par contre, la proportion de l'aide attribuée à la santé n'évolue pas drastiquement. A la vue de ces résultats très contrastés et faute d'indices d'une évolution positive claire, nous infirmons notre sous-hypothèse H_{2b} .

Malgré cette invalidation, il importe de souligner la place non-négligeable qu'occupent les deux secteurs analysés tout au long de la période chronologique considérée. Ceci notamment par rapport à d'autres domaines tels que « l'industrie et le commerce » ou encore « l'information et la communication » qui correspondent à des pourcentages nettement plus faibles (*cf.* annexe n°14). En définitive, les statistiques mobilisées nous permettent de mettre en relief deux tendances pour le niveau subsaharien. Premièrement, les pratiques de la BM dans cette zone géographique valorisent particulièrement les secteurs de l'éducation et de la santé. Ceci depuis la première année étudiée, soit 2004. Deuxièmement, même si la BIRD et l'IDA ont effectivement augmenté leur appui à l'Afrique subsaharienne suite à la crise, elles n'ont pas spécialement favorisé les deux secteurs au cœur de l'hypothèse H_{2b} . A ce sujet, rappelons tout de même que le volume des transferts financiers des IBW leur permet d'exercer une influence directe sur la pensée et les pratiques de développement (Leipziger, 2014 :833).

9.4. Conclusion H_2 , un PCW renforcé (pratiques) ?

Notre second groupe d'hypothèses se propose d'explorer les pratiques de la Banque mondiale en soutenant que celles de l'après-crise traduisent un renforcement dudit « Post-Consensus de Washington ». Notre analyse en termes de classement et de dénombrement ne révèle pas de rupture durable dans les pratiques de la BM à leur propos suite à la crise. En effet, l'allocation sectorielle et thématique qu'elle fournit oscille entre des taux similaires au fil des dix dernières années. Ainsi, notre analyse quantitative fait émerger une certaine stabilité au sein de l'espace temporel considéré, car les pourcentages accordés aux différents thèmes et secteurs n'évoluent que très peu entre la période I et celle commençant juste après la survenance de la crise (*cf.* annexes n°14 et 15). Ce constat fait écho aux dires de certains auteurs qui mettent en

avant l'inertie dont peuvent faire preuve les organisations internationales (Barnett and Finnemore, 2004 ; Nay et Petiteville, 2011 :15).

Plus précisément, il s'agit de se pencher sur l'Afrique subsaharienne et sur trois composantes du PCW : le principe de « bonne gouvernance », l'éducation et la santé. Au niveau subsaharien, nous notons des pourcentages relatifs aux catégories emblématiques de la « bonne gouvernance » plus élevés que ceux propres à l'aide octroyée par la BM toutes régions confondues. Cela semble indiquer que la bonne gouvernance des pays subsaharien est une préoccupation majeure pour l'organisation. En revanche, les thématiques de l'éducation et de la santé reçoivent une aide que nous pouvons situer dans la moyenne des prêts totaux alloués par la BM. En outre, les deux secteurs sociaux en question perdent en importance, au sein de la période II.

Concernant la catégorisation de notre échantillon de pays (stables *vs* post-conflit et PED *vs* PMA), elle nous permet de mettre en évidence la modulation de l'aide. Ainsi, nos analyses révèlent que la situation socio-économique des pays concernés pourrait déterminer la proportion de l'appui financier octroyé aux secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation. En effet, ces deux secteurs correspondent à une part plus importante de l'aide dont bénéficient les PMA que les PED. En revanche, le fait qu'un pays soit en situation stable ou pas ne semble pas avoir d'impact sur la proportion de l'aide perçue pour le secteur emblématique de la « bonne gouvernance » « droit, justice et administrations publiques ».

En somme, notre recherche met en exergue une forte présence de trois éléments caractéristiques du PCW – le principe de « bonne gouvernance », l'éducation et la santé – dans les pratiques de la BM. En outre, elle établit une tendance à un renforcement – en termes de montant et suite à la survenance de la crise – des secteurs et thèmes emblématiques utilisés pour rendre compte des composantes du PCW. En revanche, nos résultats indiquent que proportionnellement aux autres secteurs et thèmes, ceux étudiés ici n'ont généralement pas gagné en importance après la crise. C'est pourquoi, nous invalidons notre hypothèse H₂.

*

Synthèse troisième partie

La troisième partie de ce mémoire est incontestablement la plus volumineuse et la plus importante. Elle vise à traiter les hypothèses formulées dans la première partie en mobilisant la méthodologie explicitée dans la seconde partie. Divisées en deux chapitres principaux, nos analyses permettent de rendre compte de l'évolution de la doctrine et des pratiques de la Banque mondiale sur une période de dix ans. Plus précisément, elles proposent une focale particulière sur quatre éléments emblématiques du « Post-Consensus de Washington » : l'Etat (H_{1a}), les secteurs de l'éducation et la santé (H_{1b} et H_{2b}) ainsi que le principe de « bonne gouvernance » (H_{2a}). La conclusion majeure sur laquelle débouchent nos analyses est celle d'une certaine stabilité dans la doctrine et les pratiques de l'organisation. En effet, la crise ne semble pas avoir mené à un renforcement catégorique du « Post-Consensus de Washington ». Par contre, elle a fait ressurgir le débat portant sur le rôle régulateur de l'Etat dans le secteur financier et a engendré une augmentation massive des montants alloués. En outre, nos analyses qualitatives indiquent qu'au sein de la période post-crise, la Banque mondiale valorise particulièrement la conclusion de partenariats entre l'Etat et d'autres acteurs. En définitive, nos résultats font écho à ce que soutiennent deux auteurs évoqués (Barnett and Finnemore, 2004) dans notre cadre théorique : les organisations internationales sont certes capables de changer, mais elles peuvent également faire preuve de résistance au changement.

10. Conclusion

“Even after the worst financial and economic shock since the Depression, and much grand talk of a new Bretton Woods, little reform has happened” (*Financial Times*, 28.12.2009).

Arrivés au terme de ce travail, comment peut-on évaluer l'évolution de la doctrine et des pratiques de la Banque mondiale de ces dix dernières années ? La crise financière contemporaine a-t-elle provoqué un réel changement ou assistons-nous à une doctrine ainsi qu'à une allocation sectorielle et thématique de l'aide qui suivent un schéma pouvant être qualifié de « *business as usual* » ? L'infirmité de nos hypothèses fait pencher la balance en faveur de la deuxième option. En effet, nos résultats – propres au corpus étudié et à la méthode mobilisée – indiquent davantage de continuité que de rupture dans le discours et les pratiques de la BM depuis la crise. Ainsi, ce mémoire corrobore les constatations établies par plusieurs auteurs cités dans la revue de la littérature, soit que la crise a (1) provoqué des aménagements marginaux et a surtout (2) renforcé des changements enclenchés avant sa survenance. Sur ce deuxième point, nous nous référons à la direction empruntée par la BM au tournant des années 2000. La confirmation de cette tendance récente s'illustre, entre autres, par l'omniprésence des OMD et par la place centrale qu'occupent certaines composantes du PCW au sein de l'espace chronologique considéré. Concernant le premier élément, si l'impact de la crise sur l'organisation est moindre, nos analyses démontrent que l'ampleur du phénomène est telle qu'il a tout de même favorisé un questionnement autour de diverses problématiques. Par exemple, l'emploi, la gestion du risque ou encore le rôle de l'Etat – notamment en sa qualité de régulateur du secteur financier et dans sa propension à conclure des partenariats avec d'autres acteurs. De plus, la crise a visiblement mené à une augmentation générale des montants alloués par la BM à l'Afrique subsaharienne. Cet accroissement renvoie à « un discours dominant à l'échelle globale [qui] est de mobiliser davantage d'argent » (Kerouedan, 2011 :374). Pour ce qui est de la répartition de l'aide de la BM à l'égard des pays subsahariens, nos graphiques montrent que les trois secteurs recevant les pourcentages les plus élevés entre 2004 et 2013 sont les suivants : « droit,

justice et administrations publiques », « transports » et « énergie et mines ». Par rapport aux thèmes, nous retrouvons en tête « gouvernance du secteur public » et « finances et développement du secteur privé ». Nos analyses des pratiques ne permettent pas de parler d'un renforcement clair du « Post-Consensus de Washington » mais mettent en évidence l'importance accordée aux catégories utilisées pour en rendre compte – surtout pour le principe de « bonne gouvernance ». Finalement, nous observons que la distribution de l'aide en faveur de l'Afrique subsaharienne – pour les secteurs et thèmes étudiés – ne diffère pas significativement de celle correspondant à toutes les régions.

En s'intéressant au rapport entre un phénomène matériel – la crise – et un élément idéal – la doctrine de la BM – ce travail s'inscrit dans le courant constructiviste « mince » et participe à un débat davantage théorique tournant autour des conditions propices au changement au sein des organisations internationales. A cet égard, notre recherche montre que la BM n'est pas imperméable à un événement économique extérieur. En revanche, il semblerait que ce dernier ne suffise pas pour donner lieu à des modifications immédiates et radicales. Ainsi, en termes de continuité et de rupture, notre analyse invalide partiellement l'hypothèse de l'impact du stimulus externe matériel sur les OI. De plus, elle rend possible la mise en exergue de deux éléments essentiels. D'une part, si la BM est capable de changer, une crise financière mondiale n'est peut-être pas le porteur de réformes le plus « efficace ». D'autre part, comme l'affirment plusieurs auteurs mentionnés dans le chapitre n°2, la BM tend à faire preuve de résilience et d'inertie. Cette forme de résistance au changement est, par exemple, perceptible dans la stabilité de la répartition sectorielle et thématique de l'aide qui ressort de l'étude des statistiques de l'organisation.

Au niveau méthodologique, la variation des positions de la BM est surtout visible par le traitement qualitatif de nos hypothèses. Ce constat peut s'expliquer par le caractère marginal de ce glissement. En effet, il est plus aisé de déceler de petites évolutions au moyen d'une analyse de contenu qualitative qu'avec des moyennes chiffrées. Si ces dernières renvoient l'image d'une organisation qui n'évolue pratiquement pas, elles permettent toutefois de mettre en avant une certaine modulation de l'allocation thématique et

sectorielle de l'aide. Ainsi, nos séries temporelles révèlent que la situation socio-économique des pays concernés pourrait jouer un rôle dans la proportion de l'appui financier octroyé aux secteurs sociaux tels que l'éducation et la santé. De plus, l'attribution de l'aide n'est pas complètement stable et nous observons des fluctuations intéressantes.

Avant de clore ce mémoire, il importe de réfléchir à ses limites. Pour commencer, comme nous l'évoquons à plusieurs reprises, certaines données manquent. Ce fait rend impossible, par exemple, la comparaison entre pays stables et pays en situation de post-conflit, telle qu'elle était initialement prévue. Aussi, le choix du document principal mobilisé pour l'étude de la doctrine comporte notamment deux faiblesses. Premièrement, la décision de se focaliser sur les abrégés des RDM peut être discutée, car il est fort probable qu'une recherche menée sur l'entier des rapports débouche sur d'autres conclusions. Deuxièmement, le décalage entre le moment du choix du thème par le président de la BM et l'année qui figure dans le titre (quatre ans) des RDM implique que, pour réellement mesurer l'impact de la crise, les documents pertinents sont ceux parus dès 2012. Enfin, l'approche interprétative adoptée permet certes de dépasser la simple description, mais comporte également certains pièges tels que la surinterprétation, c'est-à-dire une « contradiction significative entre les références empiriques et les propositions interprétatives » (Olivier de Sardan, 1996 :3). A ce sujet, rappelons qu'une démarche interprétative suppose aussi que le chercheur “filters the data through a personal lens that is situated in a specific sociopolitical and historical moment; one cannot escape the personal interpretation (...)” (Creswell, 1994 :144-5).

A la lumière des limites susmentionnées et suite à des questions soulevées par nos résultats, nous suggérons trois pistes de recherche qui mériteraient d'être approfondies. Premièrement, conformément à l'intérêt qu'accordent certains auteurs aux processus internes aux OI (Chwioroth, 2008 :501), il serait intéressant d'étudier comment la crise est perçue par les membres de la BM. Pour ce faire, la conduite d'entretiens avec des employés de l'organisation s'avèrerait indispensable. Cette démarche permettrait d'aller plus loin que ce mémoire et d'observer comment la réponse de la BM à un phénomène externe est influencée par des dynamiques internes, comme celles

par lesquelles le personnel interprète et négocie les significations des règles et actions (Barnett and Finnemore, 2004 :4). Deuxièmement, il nous paraît pertinent de proposer une recherche dont les bornes seraient élargies, d'une part, aux années antérieures à 2000 et, d'autre part, aux RDM dans leur totalité. Ceci afin de comparer les années précédant le dernier changement d'orientation majeur de la BM avec celles plus récentes. Un tel travail viserait, par exemple, à questionner l'existence-même du PCW ou encore la portée des nouvelles stratégies internationales de développement. Finalement, l'approche en termes de secteur et de thèmes mérite une attention accrue, car le débat académique à ce sujet est relativement absent. Pour ce faire, une analyse catégorielle multivariée – incluant les caractéristiques socio-économiques ou/et politiques des pays bénéficiaires – nous semble être une voie à privilégier. Cette dernière pourrait ainsi contribuer à un pan de la littérature s'intéressant tant aux déterminants de l'aide qu'à la répartition de son allocation.

En guise de conclusion finale, précisons que ce mémoire ne remet pas en cause le caractère exceptionnel de la crise financière contemporaine. Néanmoins, grâce à nos analyses, nous sommes en mesure de nuancer l'impact d'un événement unique sur une composante du système international et mettons en relief la difficulté de définir *un* facteur déclencheur du changement. En outre, nos résultats nous invitent à porter notre regard sur un contexte plus large. Vu que les réformes se font plutôt de manière incrémentale que radicale (Helleiner, 2010), c'est probablement avec une perspective axée sur le « temps long » ou « intermédiaire » de l'histoire (Evrard et Matagne, 2010 :618) que nous serons le mieux à même de saisir les conséquences de la crise sur la BM. En d'autres termes, “any assessment of transformation and change requires the adoption of what might be called the ‘long view’” (Randall, 2009 :669). C'est pourquoi, une consultation méthodique des futures éditions des Rapports sur le développement dans le monde et des Rapports annuels garantira – à travers l'identification de ruptures et de continuités – une meilleure compréhension de la Banque mondiale, actuelle *leader* dans le domaine des politiques de développement (Cling et *al.*, 2011 :47) .

11. Bibliographie

A. Sources primaires

- Association internationale de développement (2012). *Le fonds de la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- Banque mondiale (2013a). *Rapport sur le développement dans le monde 2014 – Abrégé : Risques et opportunités - La gestion du risque à l'appui du développement*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2013b). *Rapport annuel 2013*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2012a). *Rapport sur le développement dans le monde 2013 – Abrégé : Emplois*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2012b). *Rapport annuel 2012*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2011a). *Rapport sur le développement dans le monde 2012 – Abrégé : Egalité des genres et développement*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2011b). *Rapport annuel 2011*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2011c). *Rapport sur le développement dans le monde 2011 – Abrégé : Conflits, sécurité et développement*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2010). *Rapport annuel 2010*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2009a). *Rapport sur le développement dans le monde 2010 – Abrégé - version préliminaire : Pour un climat favorable au développement*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2009b). *Rapport annuel 2009*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2008a). *Rapport sur le développement dans le monde 2009 – Vue d'ensemble : Repenser la géographie économique*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2008b). *Rapport annuel 2008*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2007a). *Rapport sur le développement dans le monde 2008 – Abrégé : L'Agriculture au service du développement*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2007b). *Rapport annuel 2007*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2006a). *Rapport sur le développement dans le monde 2007 – Abrégé : Le développement et la prochaine génération*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2006b). *Rapport annuel 2006*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2005a). *Rapport sur le développement dans le monde 2006 – Abrégé : Equité et développement*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2005b). *Rapport annuel 2005*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2004a). *Rapport sur le développement dans le monde 2005 – Abrégé : Un meilleur climat de l'investissement pour tous*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (2004b). *Rapport annuel 2004*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- (1997). *Rapport sur le développement dans le monde 1997 : L'Etat dans un monde en mutation*. Banque mondiale : Washington, D.C.
- Mallay D., Yogo Urbain, T. (2013). "Hétérogénéité des effets de l'aide sur la croissance économique en Afrique subsaharienne: évidences comparatives entre pays stables et pays en post-conflit", *Working Paper No. 179*. Banque africaine de développement: Tunisie.

- Rogers, H. (2010). "The Global Financial Crisis and Development Thinking", *World Bank Policy Research Working Paper n°5353* :1-30.
- UN-OHRLLS (2009). « Pays les moins avancés. Ce qu'il faut savoir et ce qu'il faut faire », New York : Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement : 1-22.
- Williamson, J. (2000). "What Should the World Bank Think about the Washington Consensus?", *World Bank Research Observer*, Vol. 15, No. 2: 251-264.
- Yusuf, S. (2009). *Development Economics Through the Decades: A Critical Look at 30 Years of the World Development Report*. World Bank Publications.
- Zoellick, R. B (2010). "The End of the Third World? Modernizing Multilateralism for a Multipolar World". Disponible en ligne : <http://go.worldbank.org/MI7PLIP8U0>.

Sites Internet

- BM₁. <http://ww.banquemondiale.org/fr/about/history>, consulté le 17.01.14.
- BM₂. <http://www.banquemondiale.org/fr/about/leadership/directors>, consulté le 10.02.14.
- BM₃. <http://go.worldbank.org/1X6ZWJEG70>, consulté le 09.02.14.
- BM₄. <http://go.worldbank.org/ABAJU07IF0>, consulté le 12.02.14.
- BM₅. <http://www.banquemondiale.org/print/pays-membres.html>, consulté le 11.10.13.
- BM₆. <http://go.worldbank.org/MPUHAJOPF0>, consulté le 03.03.14.
- BM₇. <https://wdronline.worldbank.org/worldbank/p/aboutwdr>, consulté le 03.03.14.
- BM₈. <http://go.worldbank.org/WBI81SLK50>, consulté le 12.02.14.
- BM₉. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/2127>, consulté le 12.02.14.
- BM₁₀. <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2012/09/13/rethink-role-state-finance-says-world-bank>, consulté le 23.04.14.
- BM₁₁. <http://go.worldbank.org/AEW96YZKF0>, consulté le 13.05.14.
- BM₁₂. <http://www.aidflows.org/>, consulté le 14.03.14.
- BM₁₃. <http://www.worldbank.org/projects/sector?lang>, consulté le 12.05.14.
- BM₁₄. <http://www.worldbank.org/projects/theme?lang>, consulté le 12.05.14.
- BM₁₅. <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2010/04/25/world-bank-reforms-voting-power-gets-86-billion-boost>, consulté le 22.05.14.
- Ministère canadien des finances, http://www.fin.gc.ca/bretwood/bretwd10_2-fra.asp, consulté le 07.05.14.

OMS. <http://www.who.int/trade/glossary/story074/en/>, consulté le 12.02.14.

ONU₁. <https://www.un.org/fr/millenniumgoals/>, consulté le 08.05.14.

ONU₂. http://www.un.org/en/development/desa/policy/cdp/ldc/ldc_criteria.shtml, consulté le 09.10.13.

B. Sources secondaires

- Abouharb, M.R., Cingranelli, D.L. (2006). "The Human Rights Effects of World Bank Structural Adjustment, 1981-2000", *International Studies Quarterly* 50 :233-262.
- Adler, E. (1997). "Seizing the Middle Ground: Constructivism in World Politics", *European Journal of International Relations* 3 :319-363.
- Albarello, L. (2007). *Statistique descriptive: un outil pour les praticiens-chercheurs*, 2e éd. ed, Méthodes en sciences humaines. De Boeck :Bruxelles.
- Ajakaiye, O., Jerome, A. (2014). "43. The Economic Development: The Experience of Sub-Saharan Africa", in B. Currie-Adler *et al.* (eds.) *International Development: Ideas, Experience, and Prospects*. Oxford University Press :732-749.
- Arocena, R. *et al.* (2014). "34. Universities and Higher Education in Development", in B. Currie-Adler *et al.* (eds.) *International Development: Ideas, Experience, and Prospects*. Oxford University Press :582-598.
- Babb, S. (2005). "The Social Consequences of Structural Adjustment: Recent Evidence and Current Debates", *Annual Review of Sociology* 31 :199-222.
- Bardin, L. (2003). *L'analyse de contenu*. 11^{ème} édition. Presses Universitaires de France.
- Barnett, M. N., Finnemore, M. (2004). *Rules For The World: International Organizations In Global Politics*. Cornell University Press.
- (1999). "The Politics, Power, and Pathologies of International Organizations", *International Organizations*, Vol. 53 , No. 4 :699-732.
- Battistella, D. *et al.* (2012). *Dictionnaire des relations internationales: approches, concepts, doctrines*. Dalloz :Paris.
- Beaud, S., Weber, F. (2003). *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*. La Découverte :Paris.
- Bedoucha, L. (2009). "Le rôle du groupe de la Banque mondiale face à la crise ", *Croissance Actualités* No 42 :8-9.
- Ben Hammouda, H. *et al.* (2010). *La crise: Origines et perspectives*. Ellipses Marketing.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Editions Gallimard: France :242.
- Bermeo, S.B. (2011). "Foreign Aid and Regime Change: A Role for Donor Intent", *Scholarly Paper No. ID 1780357, Social Science Research Network*, Rochester :NY.
- Birdsall, N., Fukuyama, F. (eds.) (2011). *New ideas on Development after the Financial Crisis*. The Johns Hopkins University Press :Baltimore.
- Birdsall, N. (2011). "The Post-Washington Consensus: Development after the Crisis", *Working Paper 244 [WWW Document]*. Center For Global Development. URL <http://www.cgdev.org/publication/post-washington-consensus-development-after-crisis-working-paper-244> (accessed 2.12.14).

- Boås, M., McNeill, D. (2004). *Global institutions and development: framing the world?* Routledge :London ; New York.
- Boer, L. (2001). "Attacking Poverty: Rediscovering the Political Economy", *Third World Quarterly* 22 :283-289.
- Bonal, X. (2002). "Plus ça change ... The World Bank Global Education Policy and the Post-Washington Consensus", *International Studies in Sociology of Education*, Vol. 12, No. 1 :3-22,
- Brasseul, J. (2008). *Introduction à l'économie du développement*, 3e éd. Armand Colin :Paris.
- Burnham, P. et al. (2008). *Research Methods in Politics*. 2nd edition. Palgrave Macmillan : New York.
- Cammack, P. (2004). "What the World Bank means by poverty reduction, and why it matters", *New Political Economy*, Vol. 9, No.2 :189-211.
- Campbell, B. (1997). "La Banque mondiale prône un État efficace : pour quoi faire ?". *Revue Québécoise de Droit International*, Vol. 10 :189-199.
- Canet, R. (2004). « Qu'est-ce que la gouvernance ? », *Conférence prononcée dans le cadre du Séminaire Les nouveaux modes de gouvernance et la place de la société civile*, organisé par le Service aux collectivités de l'UQAM, – Montréal, Écommusée du Tiers monde – 16 mars 2004.
- Cartier-Bresson, J. (2000). "La Banque mondiale, la corruption et la gouvernance", *tiers* 41 : 165–192.
- Charnoz, O., Severino, J.-M. (2007). *L'aide publique au développement*. La Découverte :Paris.
- Chavagneux, C. (2001). "Les enjeux politiques d'un slogan", *Politique africaine* n° 82 :161–168.
- Chwioroth, J.M. (2008). "Organizational Change "From within": Exploring the World Bank's Early Lending Practices", *Review of International Political Economy* 15 :481–505.
- Cling, J.-P. et al. (2011). "La Banque mondiale, entre transformations et résilience", *Critique internationale*, No. 53 :43–65.
- (2002a). "La Banque mondiale et la lutte contre la pauvreté : « tout changer pour que tout reste pareil ? »", *Politique africaine*, No. 87 :164–174.
- (2002b). Les Nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté. *Economica*.
- Cling, J.-P., Roubaud, F. (2008). *La Banque mondiale*. La Découverte.
- Cogan, J.K. (2006). "Rules for the World: International Organizations in Global Politics'. A review", *The American Journal of International Law* :278-281.
- Corten, A. (1998). "Le discours de la pauvreté de la Banque Mondiale" *Langage et société*, No. 85 :5-24.
- Creswell, J.W. (1994). *Research design: qualitative & quantitative approaches*. Sage Publications.
- Currie-Alder, B. et al. (2014). "The State of Development Thought", in B. Currie-Adler et al. (eds.) *International Development: Ideas, Experience, and Prospects*. Oxford University Press :1-20.
- Dioubaté, B. (2008). *La banque mondiale et les pays en développement: de l'ajustement structurel à la bonne gouvernance*. L'Harmattan :Paris.

- Dollar, D., Svensson, J. (2000). "What Explains the Success or Failure of Structural Adjustment Programmes?", *The Economic Journal* 110 :894-917.
- Easterly, W. (2005). "What did structural adjustment adjust?: The association of policies and growth with repeated IMF and World Bank adjustment loans", *Journal of Development Economics* 76 :1-22.
- Ehrhart, C. (2006). "Croissance, redistribution et lutte contre la pauvreté : l'évolution non linéaire de l'approche de la Banque mondiale", *L'Actualité économique*, Vol. 82, No.4 : 597-641.
- Einhorn, J. (2006). "Reforming the World Bank: Creative Destruction", *Foreign Affairs* 85 :17-22.
- Evans, A., Moore, M. (1998). "Editorial Introduction", *IDS Bulletin* 29 :3-13.
- Evrard A, Matagne, G. (2010). "Temporalité", *Dictionnaire des politiques publiques*. Presses de Sciences Po :617-623.
- Fine, B. et al. (2001). *Development Policy in the Twenty-First Century: Beyond the Post-Washington*. Routledge : London and New York.
- Giraut, F. (2009). "Les ambiguïtés de la nouvelle doctrine spatiale de la Banque mondiale", *Cybergeo : European Journal of Geography*.
- Godelier, M. (2011). "Anthropologie de la crise", *L'Économie politique* n° 49 :61-68.
- Goldman, M. (2005). *Imperial Nature: The World Bank and Struggles for Social Justice in the Age of Globalization*. Yale University Press.
- Gore, C. (2000). "The Rise and Fall of the Washington Consensus as a Paradigm for Developing Countries", *World Development* 28 :789-804.
- Gottret, P. et al. (2009). "Protecting pro-poor health services during financial crises: Lessons from experience", *Advances in Health Economics and Health Services Research* 21 :23-53.
- Graham, H. (2004). *The World Bank and Africa :The Construction of Governance States*. Routledge :London and New York.
- Graz, J-C. (2002). « Les nouvelles tendances de l'Economie Politique Internationale », *Annuaire Français de Relations Internationales*, Vol. 1 :557-569.
- Greif, A., Laitin D. (2004). "A Theory of Endogenous Institutional Change", *American Political Science Review*, Vol. 98, No. 4 : 633-652.
- Guilhot, N. (2000). D'une vérité à l'autre, les politiques de la Banque mondiale", *Le Monde diplomatique*, septembre 2000 :20-21.
- Hayami, Y.(2003). "From the Washington Consensus to the Post-Washington Consensus", *Asian Development Review* :2-40.
- Helleiner, E. (2010). "A Bretton Woods Moment? The 2007-2008 Crisis and the Future of Global Finance", *International Affairs*, Vol. 86, No. 3 :619-636.
- Hugon, P. (2010). "La crise va-t-elle conduire à un nouveau paradigme du développement ?", *Mondes en développement* n° 150 :53-67.
- (2009). "La crise mondiale et l'Afrique : transmission, impacts et enjeux", *Afrique contemporaine*, Vol. 4, No. 232 :151-170.
- Kanbur, R. (2009). "The Crisis, Economic Development Thinking, and Protecting the Poor". Presentation to the World Bank Executive Board in Washington DC.
- Kempner, K., Jurema, A.L. (2002). "The Global Politics of Education: Brazil and the World Bank", *Higher Education* 43 :331-354.

- Kern, F., *et al.* (2011). "Crises, régulation et soutenabilité du développement - Introduction", *Mondes en développement* n°154 :7-16.
- Kerouedan, D. (2011). "27. Évolutions de l'architecture internationale de l'aide en faveur de la santé dans les pays en développement" in D. Kerouedan, *Santé internationale*. Presse de Science po :357-376.
- Klotz, A., Lynch, C. (2007). *Strategies for Research in Constructivist International Relations*. M.E. Sharpe, Inc.
- Krasner, S.D. (1983). *International Regimes*. Cornell University Press.
- Lahire, B. (1996). "Risquer l'interprétation", *Enquête* :61–87.
- Lautier, B. (2002). "Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté", *Tiers-Monde*. Vol. 43, No. 169 :137-165.
- Laval, C., Weber, L. (2002). *Le nouvel ordre éducatif mondial OMC, Banque mondiale, OCDE, Commission européenne*. Nouveaux regards :Paris.
- Leipzigiger, D. (2014). "49. The role and Influence of International Financial Institutions", in B. Currie-Adler *et al.* (eds.) *International Development: Ideas, Experience, and Prospects*. Oxford University Press :831-846.
- Lemoine, Y. (2005). *Fernand Braudel. Espaces et temps de l'historien*. Punctum éditions :Paris
- Le Texier, T. (2005). "La Banque qui sait. Eléments pour une analyse des stratégies de domination cognitive de la Banque mondiale" [WWW Document]. URL http://www.letexier.org/article.php?id_article=3 (accessed 2.25.14).
- Lopes, C. (2012). "Economic Growth and Inequality: The New Post-Washington Consensus", *RCCS Annual Review* 4 :69-85.
- Lynch, C., Klotz, A. (1999). "Le constructivisme dans la théorie des relations internationales", *Critique internationale* 2, 51-62.
- Macleod, A., (2008). *Relations internationales: théories et concepts*. Athéna, Outremont : Québec.
- March, J.G., Olsen, J.P. (1998). "The Institutional Dynamics of International Political Orders", *International Organization* 52 :943–969.
- Martin, O. (2012). "Analyse quantitative", *Sociologie* [En ligne], Les 100 mots de la sociologie, mis en ligne le 01 avril 2012, consulté le 23 avril 2014. URL : <http://sociologie.revues.org/1204>
- McNabb, D.E. (2004). *Research Methods for Political Science: Quantitative and Qualitative Approaches*. M.E. Sharpe.
- Meier, G., Stiglitz, J.E. (2002). *Aux frontières de l'économie du développement*. Editions Eska.
- Mestrum, F. (2008). "La pauvreté multidimensionnelle. La dynamique sémantique dans le discours de la Banque mondiale", *Mots. Les langages du politique*, No.88 : 25-37.
- Moloney, K. (2009). "L'administration publique et la gouvernance : analyse au niveau sectoriel de l'aide offerte par la Banque mondiale", *Revue Int. des Sciences Administratives*, Vol. 75 :669-690.
- Moscovici, S., Henry, P. (1968). "Problèmes de l'analyse de contenu", *Language* No. 11, 36-60.
- Mosley, P. (2001). "Attacking Poverty and the "Post-Washington Consensus"", *Journal of International Development*, Vol. 13 :307-313.

- Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, 3e édition revue et augmentée. ed. Armand Colin :Paris.
- Naím, M. (2000). "Washington Consensus or Washington Confusion?", *Foreign Policy* :87-103.
- Nanda, V.P. (2006). "The "Good Governance" Concept Revisited", *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science* 603, 269-283.
- Nay, O., Petiteville, F. (2011). "Éléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales", *Critique internationale*, No. 53 :9-20.
- Nielson, D.L., Tierney, M.J. (2003). "Delegation to International Organizations: Agency Theory and World Bank Environmental Reform", *International Organization* 57 :241-276.
- Nielson, D.L. *et al.* (2006). "Bridging the rationalist–constructivist divide: re-engineering the culture of the World Bank", *Journal of International Relations and Development* 9 :107-139.
- Noman, A., *et al.* (2012). *Good Growth and Governance in Africa : Rethinking Development Strategies*. Oxford University Press: Oxford.
- O'Neill, K. (2009). *The Environment and International Relations*. Cambridge University Press.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1996). "La violence faite aux données", *Enquête* :31–59.
- Öniş, N., Güven, A. B. (2011). "The Global Economic Crisis and the Future of Neoliberal Globalization : Rupture versus Continuity", *Global Governances*, Vol. 17, No. 4 :469-488.
- Öniş, Z., Şenses, F. (2005). "Rethinking the Emerging Post-Washington Consensus", *Development and Change* 36, 263-290.
- Oomman, N., Cleghorn F. (2014). "31. Targeting Diseases", in B. Currie-Adler *et al.* (eds.) *International Development: Ideas, Experience, and Prospects*. Oxford University Press :530-545.
- Palan, R. (2000). "A world of their making: an evaluation of the constructivist critique in International Relations", *Review of International Studies* 26 :575-598.
- Palier, B. (2010). "Path dependence (Dépendance au chemin emprunté)", in L. Boussaguet *et al.* (sous la dir.) *Dictionnaire des politiques publiques*. Presses de Science po :Paris :411-419.
- Pincus, J.R., Winters, J.A. (Eds.) (2002). *Reinventing the World Bank*. Cornell University Press: Ithaca, NY.
- Piveteau, A., (2005). "Décentralisation et développement local au Sénégal. Chronique d'un couple hypothétique", *Revue Tiers Monde*, No. 181 :71-93.
- Pourtois, J.-P. *et al.* (2006). "Chapitre 7. Quelle complémentarité entre les approches qualitatives et quantitatives dans les recherches en sciences humaines ?", *Pédagogies en développement* :135-142.
- Prévost, B. (2004). "Droits et lutte contre la pauvreté : où en sont les Institutions de Bretton Woods ?" *Mondes en développement*, No. 128 :115-124.
- Prost, A. (1996). Douze leçons sur l'histoire. Editions du seuil :114-123.
- Randall, G. (2009). "Financial order and world politics: crisis, change and continuity", *International Affairs*, Vol. 85, No.4 :669-687.

- Redoulès, O. *et al.* (2009). « L'économie mondiale en 2008 : du ralentissement à la récession - Retournement de l'activité en France », *L'économie française - Comptes et dossiers - Édition 2009* :9-49.
- Rens, I. (2000). « Histoire des doctrines politiques », Université de Genève, Faculté de droit, département d'histoire du droit et des doctrines juridiques et politiques :1-166.
- Rist, G. *et al.* (2002). *Les mots du pouvoir: sens et non-sens de la rhétorique internationale*. Presses universitaires de France :Paris.
- Robert, A.D., Bouillaguet, A. (1997). *L'analyse de contenu*. Presses universitaires de France :Paris.
- Rodrik, D. (2008). "Is There a New Washington Consensus?" [WWW Document]. Project Syndicate. URL <http://www.project-syndicate.org/commentary/is-there-a-new-washington-consensus-/english> (accessed 2.18.14).
- Rodrik, D., Bank, W. (2006). "Goodbye Washington Consensus, Hello Washington Confusion? A Review of the World Bank's "Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform"", *Journal of Economic Literature* 44 :973–987.
- Ruckert, A. (2007). "Development Beyond Neoliberalism? Governance, Poverty Reduction and Political Economy", *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique* 40 :1050-2.
- Senarclens (de), P. de, Ariffin, Y. (2010). *La politique internationale théories et enjeux contemporains*. Armand Colin :Paris.
- Serra, N., Stiglitz J.E. (2008). *The Washington Reconsidered : Towards a New Global Governance*. Oxford University Press.
- Severino, J.-M. (2001). "Refonder l'aide au développement au XXIe siècle", *Critique internationale*, No. 10 :75-99.
- Simmons, B. A., Martin L. L. (2001). "International Organizations and Institutions", in W. Carlsnaes *et al.* *Handbook of International Relations*. SAGE.
- Smouts, M.-C., Devin, G. (2011). *Les organisations internationales*. Armand Colin :Paris.
- Stiglitz, J.E. (2004). "The Post Washington Consensus Consensus", *The Initiative for Policy Dialogue*.
http://policydialogue.org/files/events/Stiglitz_Post_Washington_Consensus_Paper.pdf
- (1999). "More Instruments and Broader Goals: Moving toward the Post-Washington Consensus", *Revista de Economia Politica* 19 :94-120.
- Stiglitz, J.E. *et al.* (2010). *Le Rapport Stiglitz. Pour une vraie réforme du système monétaire et financier international*. Les liens qui libèrent :France.
- Swedberg, R. (1986). "The Doctrine of Economic Neutrality of the IMF and the World Bank", *Journal of Peace Research* 23 :377-390.
- Touati, M. (2009). *Krach, boom... et demain ? : Pour enfin comprendre la crise et l'économie mondiale*. Dunod.
- Van Huffel, C. (2010). « Compte rendu pour Région et Développement n° 31- 2010 », in P. Hugon et P. Salama (dir.), *Les Suds dans la crise, Revue Tiers Monde*. Armand Colin :Paris
- Vetterlein, A. (2007). "Economic Growth, Poverty Reduction, and the Role of Social Policies: The Evolution of the World Bank's Social Development Approach", *Global Governance*, Vol. 13, No. 4 :513-533.
- Wade, R. (2009). "From Global Imbalances to Global Reorganisations", *Cambridge Journal of Economics*, Vol. 33, No.4 :539-562.

- Walt, S.M. (1998). "International Relations: One World, Many Theories", *Foreign Policy*, No. 110 :29-46.
- Weaver, C. (2007). "The World's Bank and the Bank's World", *Global Governance* 13 :493-512.
- Wend, A. (1999). *Social Theory of International Politics*. Cambridge University Press.
- (1994), "Collective Identity Formation and the International State," *American Political Science Review*, Vol. 88, No. 2 :384-396.
- Zoundi, L. (2008). « Les politiques de la Banque mondiale relatives à la promotion de l'éducation des filles dans les pays en développement : promesse d'équité ou renforcement des inégalités ? », *Canadian Journal of Education*, Vol. 1, No. 31 :229-254.

Site Internet

Financial Times, <http://www.ft.com/intl/cms/s/0/cfc34f12-f30a-11de-a888-00144feab49a.html#axzz32SDMuygC>, consulté le 23.05.14.

Larousse, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/doctrine/26263>, consulté le 23.10.13.

12. Annexes

Liste des annexes

- Annexe n°1** : grilles d'analyse relatives aux cinq rôles fondamentaux de l'Etat :II.
- Annexe n°2** : grilles d'analyse relatives au rôle de l'Etat dans le secteur financier :III.
- Annexe n°3** : grilles d'analyse relatives aux caractéristiques de l'Etat :III.
- Annexe n°4** : grilles d'analyse relatives au secteur de l'éducation :IV.
- Annexe n°5** : liste des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) :V.
- Annexe n°6** : grilles d'analyse relatives au secteur de la santé :V-VI.
- Annexe n°7** : liste des secteurs et thèmes mobilisés pour le traitement de H₂ :VII.
- Annexe n°8** : montant accordé au secteur DJA, Afrique subsaharienne :VIII.
- Annexe n°9** : graphiques relatifs au secteur DJA, pays stables :VIII-IX.
- Annexe n°10** : montant accordé au secteur DJA, pays post-conflit :IX.
- Annexe n°11** : graphiques relatifs au thème « Etat de droit », Afrique subsaharienne :X.
- Annexe n°12** : montant accordé au thème « gouvernance du secteur public », Afrique subsaharienne :XI.
- Annexe n°13** : pourcentages en faveur du thème « gouvernance du secteur public » et du secteur DJA, toutes les régions :XI.
- Annexe n°14** : pourcentages pour tous les secteurs, Afrique subsaharienne :XII.
- Annexe n°15** : pourcentages pour tous les thèmes, Afrique subsaharienne :XIII.
- Annexe n°16** : graphiques relatifs au secteur de l'éducation, Afrique subsaharienne :XIV.
- Annexe n°17** : graphiques relatifs au secteur de l'éducation, PED :XV.
- Annexe n°18** : montant accordé au secteur de l'éducation, PMA :XVI.
- Annexe n°19** : graphiques relatifs au secteur de la santé, Afrique subsaharienne :XVI-XVII.
- Annexe n°20** : graphiques relatifs au secteur de la santé, PED :XVII-XVIII.
- Annexe n°21** : graphiques relatifs au secteur de la santé, PMA :XVIII-XIX.

Annexe n°1 : grilles d'analyse relatives aux cinq rôles fondamentaux de l'Etat

PERIODE I	RDM 2005 <i>Investissement</i>	RDM 2006 <i>Equité</i>	RDM 2007 <i>Jeunesse</i>	RDM 2008 <i>Agriculture</i>	RDM 2009 <i>Géographie</i>
Rôles fondamentaux de l'Etat					
Mettre en place les bases d'un régime de droit (droits de propriété)					
Assurer la stabilité macroéconomique					
Investir dans les services sociaux de base et les infrastructures					
Protéger les plus vulnérables					
Protéger l'environnement					

PERIODE II	RDM 2010 <i>Climat</i>	RDM 2011 <i>Conflits</i>	RDM 2012 <i>Egalité</i>	RDM 2013 <i>Emplois</i>	RDM 2014 <i>Risques</i>
Rôles fondamentaux de l'Etat					
Mettre en place les bases d'un régime de droit (droits de propriété)					
Assurer la stabilité macroéconomique					
Investir dans les services sociaux de base et les infrastructures					
Protéger les plus vulnérables					
Protéger l'environnement					

Annexe n°2 : grilles d'analyse relatives au rôle de l'Etat dans le secteur financier

PERIODE I	RDM 2005 <i>Investissement</i>	RDM 2006 <i>Equité</i>	RDM 2007 <i>Jeunesse</i>	RDM 2008 <i>Agriculture</i>	RDM 2009 <i>Géographie</i>
Intervention étatique dans le secteur financier					
Supervision/réglementation					
Soutien à l'infrastructure					
Information/accès crédit					

PERIODE II	RDM 2010 <i>Climat</i>	RDM 2011 <i>Conflits</i>	RDM 2012 <i>Egalité</i>	RDM 2013 <i>Emplois</i>	RDM 2014 <i>Risques</i>
Intervention étatique dans le secteur financier					
Supervision/réglementation					
Soutien à l'infrastructure					
Information/accès crédit					

Annexe n°3 : grilles d'analyse relatives aux caractéristiques de l'Etat

PERIODE I	RDM 2005 <i>Investissement</i>	RDM 2006 <i>Equité</i>	RDM 2007 <i>Jeunesse</i>	RDM 2008 <i>Agriculture</i>	RDM 2009 <i>Géographie</i>
Caractéristiques de l'Etat					
Bonne gouvernance					
Corruption					
<i>Accountability</i>					
Transparence					
Manque de capacités					

PERIODE II	RDM 2010 <i>Climat</i>	RDM 2011 <i>Conflits</i>	RDM 2012 <i>Egalité</i>	RDM 2013 <i>Emplois</i>	RDM 2014 <i>Risques</i>
Caractéristiques de l'Etat					
Bonne gouvernance					
Corruption					
<i>Accountability</i>					
Transparence					
Manque de capacités					

Annexe n°4 : grilles d'analyse relatives au secteur de l'éducation

PERIODE I	RDM 2005 <i>Investissement</i>	RDM 2006 <i>Equité</i>	RDM 2007 <i>Jeunesse</i>	RDM 2008 <i>Agriculture</i>	RDM 2009 <i>Géographie</i>
Paliers					
Scolarité de base/primaire					
Secondaire					
Supérieur/universitaire					
Formation/apprentissage					
Indicateurs					
Alphabétisation					
Niveau/taux d'instruction					
Années d'études					
Accès					
Qualité					
Acteurs ciblés					
Filles/femmes					
Populations rurales					
Marginalisés/exclus					
Autre					
Bourse/incitation financière					

PERIODE II	RDM 2010 <i>Climat</i>	RDM 2011 <i>Conflits</i>	RDM 2012 <i>Egalité</i>	RDM 2013 <i>Emplois</i>	RDM 2014 <i>Risques</i>
Paliers					
Scolarité de base/primaire					
Secondaire					
Supérieur/universitaire					
Formation/apprentissage					
Indicateurs					
Alphabétisation					
Niveau/taux d'instruction					
Années d'études					
Accès					
Qualité					
Acteurs ciblés					
Filles/femmes					
Populations rurales					
Marginalisés/exclus					
Autre					
Bourse/incitation financière					

Annexe n°5 : liste des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

- OMD n°1 : éliminer l'extrême pauvreté et la faim.
- OMD n°2 : assurer l'éducation primaire pour tous.
- OMD n°3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
- OMD n°4 : réduire la mortalité infantile.
- OMD n°5 : améliorer la santé maternelle.
- OMD n°6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies.
- OMD n°7 : préserver l'environnement.
- OMD n°8 : mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Source : ONU¹. <https://www.un.org/fr/millenniumgoals/>, consulté le 08.05.14.

Annexe n°6 : grilles d'analyse relatives au secteur de la santé

PERIODE I	<i>RDM 2005</i> <i>Investissement</i>	<i>RDM 2006</i> <i>Equité</i>	<i>RDM 2007</i> <i>Jeunesse</i>	<i>RDM 2008</i> <i>Agriculture</i>	<i>RDM 2009</i> <i>Géographie</i>
Maladies					
Rougeole					
VIH/sida, MST					
Maladies zoonotiques					
Blessures par accident et violence					
Malnutrition/sous-alimentation					
Acteurs ciblés					
Santé des femmes/maternelle					
Mortalité féminine					
Santé des enfants/jeunes					
Mortalité infantile					
Santé des populations rurales					
Soins					
Qualité					
Accès					
Vaccination					
Planning familial/éducation sanitaire					
Assurance maladie					

PERIODE II	RDM 2010 <i>Climat</i>	RDM 2010 <i>Conflit</i>	RDM 2012 <i>Egalité</i>	RDM 2013 <i>Emplois</i>	RDM 2014 <i>Risques</i>
Maladies					
Rougeole					
VIH/sida, MST					
Maladies zoonotiques					
Blessures par accident et violence					
Malnutrition/sous-alimentation					
Acteurs ciblés					
Santé des femmes/maternelle					
Mortalité féminine					
Santé des enfants/jeunes					
Mortalité infantile					
Santé des populations rurales					
Soins					
Qualité					
Accès					
Vaccination					
Planning familial/éducation sanitaire					
Assurance maladie					

Annexe n°7 : liste des secteurs et thèmes mobilisés pour le traitement de H₂

Secteurs et thèmes mobilisés pour le traitement de l'hypothèse H_{2a}

- Droit, justice et administrations publiques
 - Central government administration
 - Compulsory pension and unemployment insurance
 - Law and justice
 - Sub-national government administration
 - Compulsory health finance
 - General public administration sector
- Etat de droit
 - Access to law and justice
 - Judicial and other dispute resolution mechanisms
 - Law reform
 - Legal institutions for a market economy
 - Personal and property rights
- Gouvernance du secteur public
 - Administrative and civil service reform
 - Decentralization
 - Public expenditure, financial management, and procurement
 - Tax policy and administration
 - Other accountability/anti-corruption
 - Other public sector governance
 - Managing for development results

Secteurs mobilisés pour le traitement de l'hypothèse H_{2b}

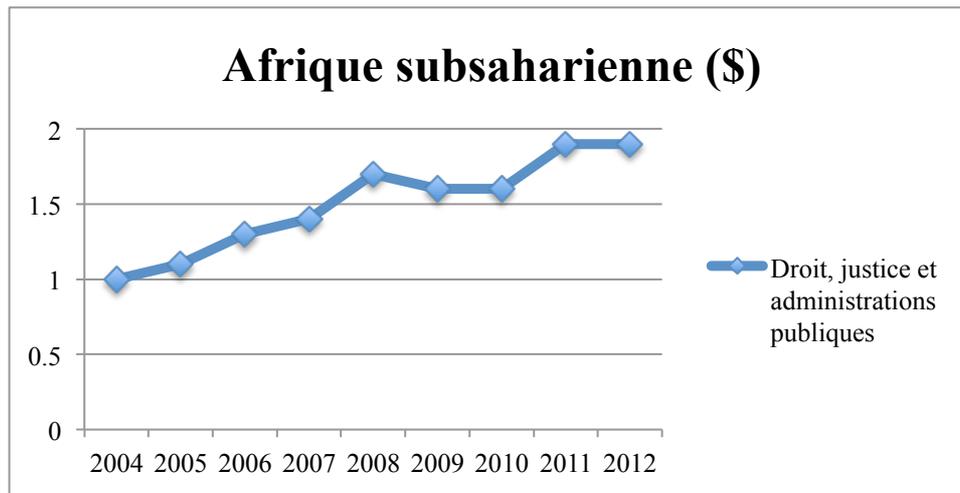
- Education
 - Adult literacy/non-formal education
 - Pre-primary education
 - Primary education
 - Secondary education
 - Tertiary education
 - Vocational training
 - General education sector
- Santé et autres services sociaux
 - Health
 - Other social services

Sources :

BM₁₃. <http://www.worldbank.org/projects/sector?lang>, consulté le 12.05.14.

BM₁₄. <http://www.worldbank.org/projects/theme?lang>, consulté le 12.05.14.

Annexe n°8 : montant accordé au secteur DJA, Afrique subsaharienne

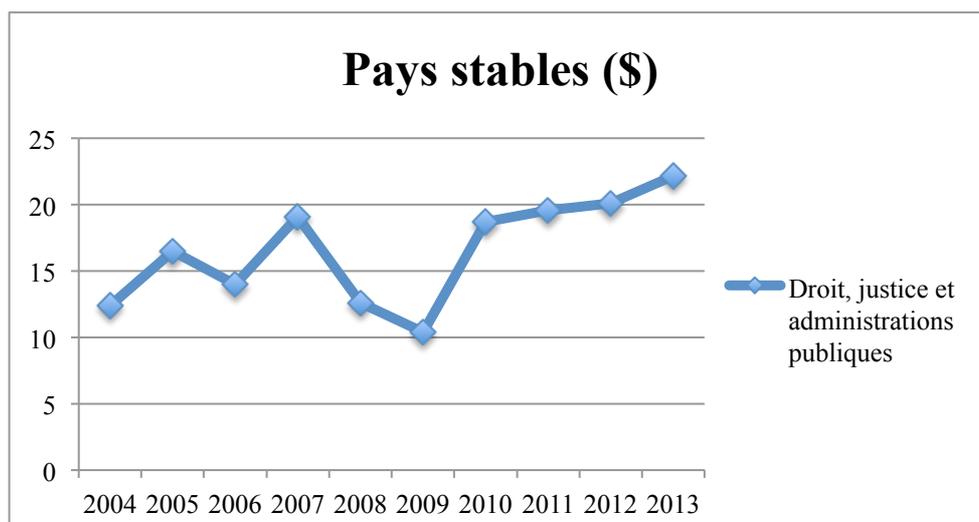


Remarque : Il s'agit des montants (milliards de US dollars) octroyés par la BIRD et l'IDA.
Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2004-2013.

Annexe n°9 : graphiques relatifs au secteur DJA, pays stables



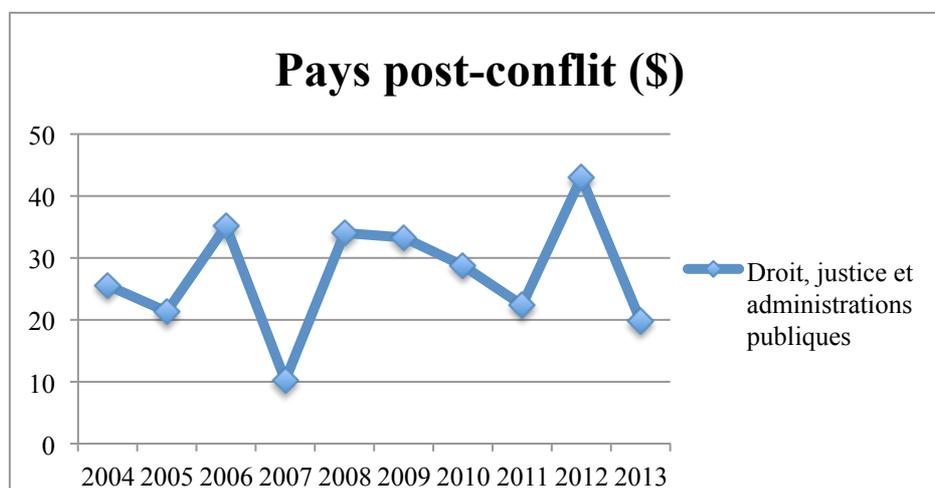
Remarques : Il s'agit des pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA. De plus, les données relatives au Gabon (2006) sont manquantes pour ce secteur.
Source : BM₁₂. <http://www.aidflows.org/>, consulté le 14.03.14.



Remarques : Il s'agit des montants (millions de US dollars) octroyés par la BIRD et l'IDA. De plus, les données relatives au Gabon (2006) sont manquantes pour ce secteur.

Source : BM₁₂. <http://www.aidflows.org/>, consulté le 14.03.14.

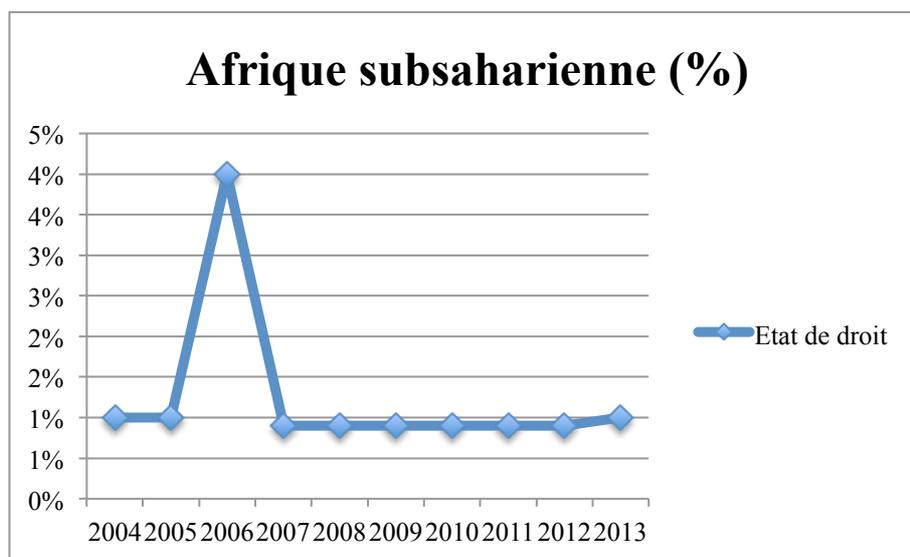
Annexe n°10 : montant accordé au secteur DJA, pays post-conflit



Remarques : Il s'agit des montants (millions de US dollars) octroyés par la BIRD et l'IDA. De plus, les données relatives à la Côte d'Ivoire (2006-7) sont manquantes pour ce secteur.

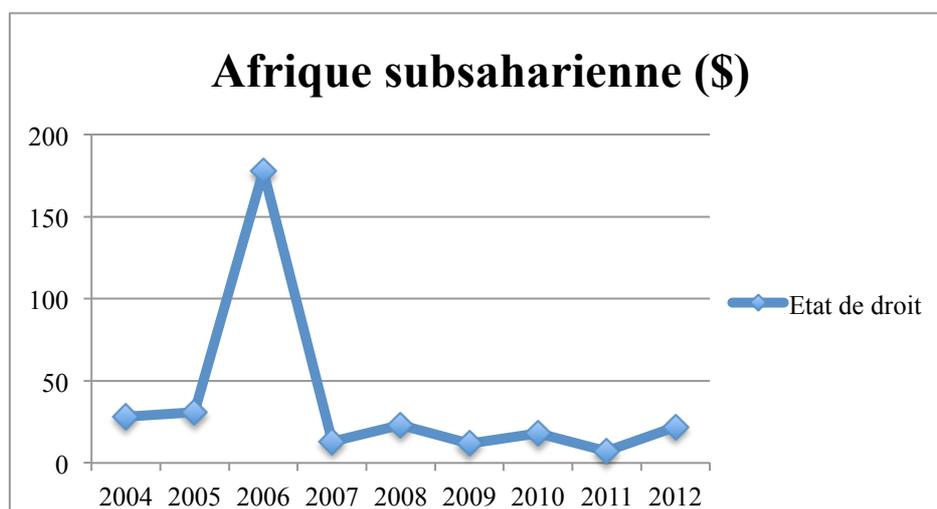
Source : BM₁₂. <http://www.aidflows.org/>, consulté le 14.03.14.

Annexe n°11 : graphiques relatifs au thème « Etat de droit », Afrique subsaharienne



Remarques : Il s'agit des pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA. Par ailleurs, les 0.90% correspondent au >1% des Rapports annuels.

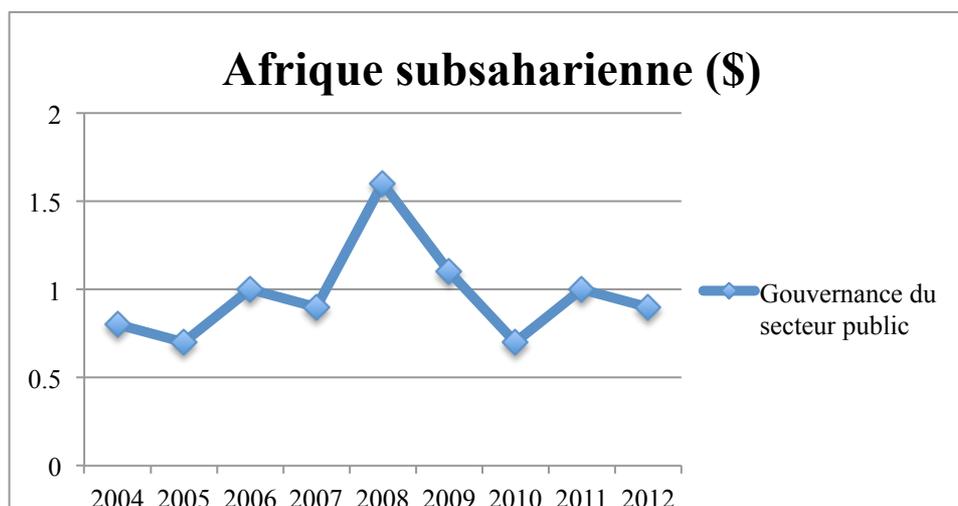
Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2004-2013.



Remarque : Il s'agit des montants (milliers de US dollars) octroyés par la BIRD et l'IDA.

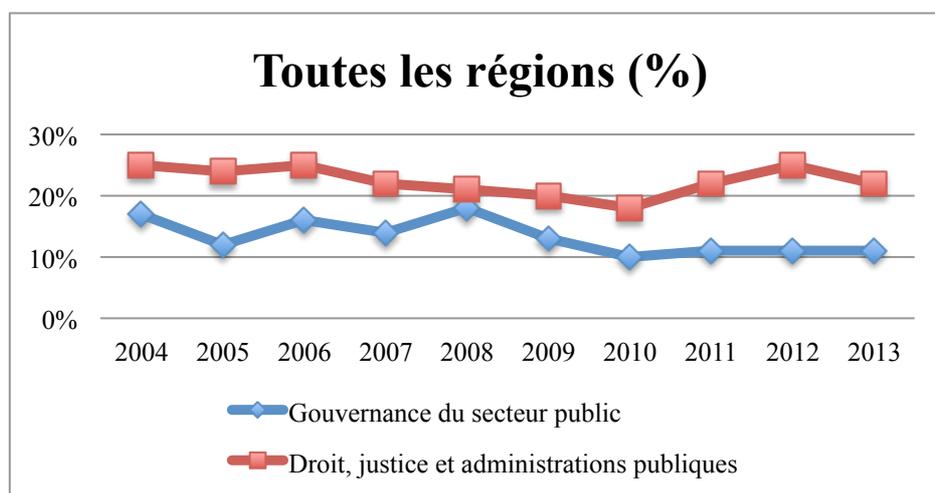
Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2004-2013.

Annexe n°12 : montant accordé au thème « gouvernance du secteur public », Afrique subsaharienne



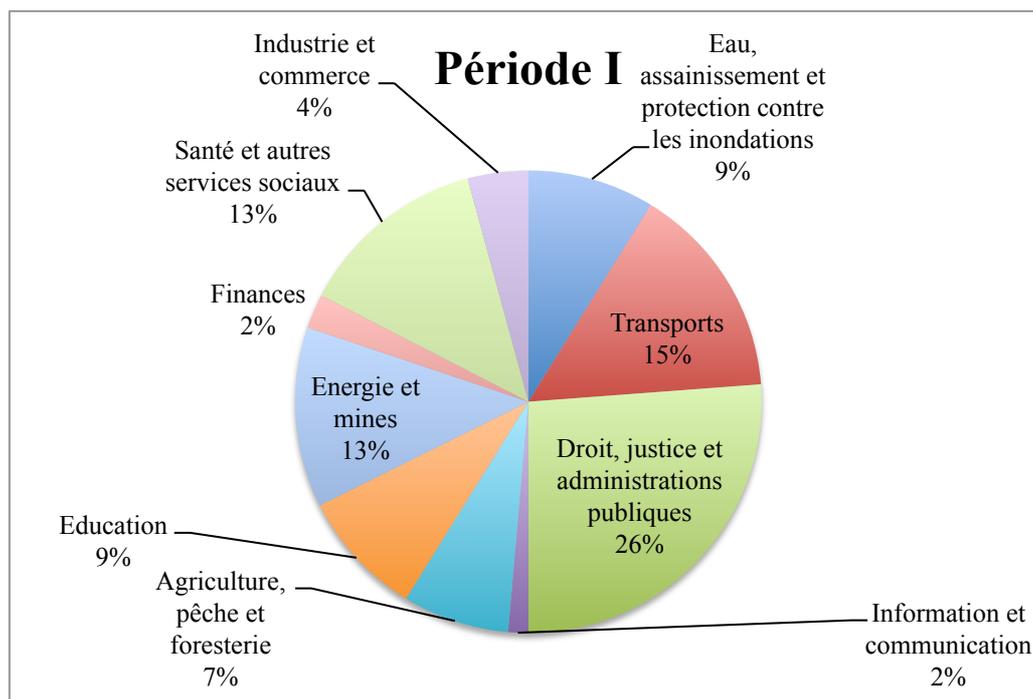
Remarque : Il s'agit des montants (milliards de US dollars) octroyés par la BIRD et l'IDA.
Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2004-2013.

Annexe n°13 : pourcentages en faveur du thème « gouvernance du secteur public » et du secteur DJA, toutes les régions

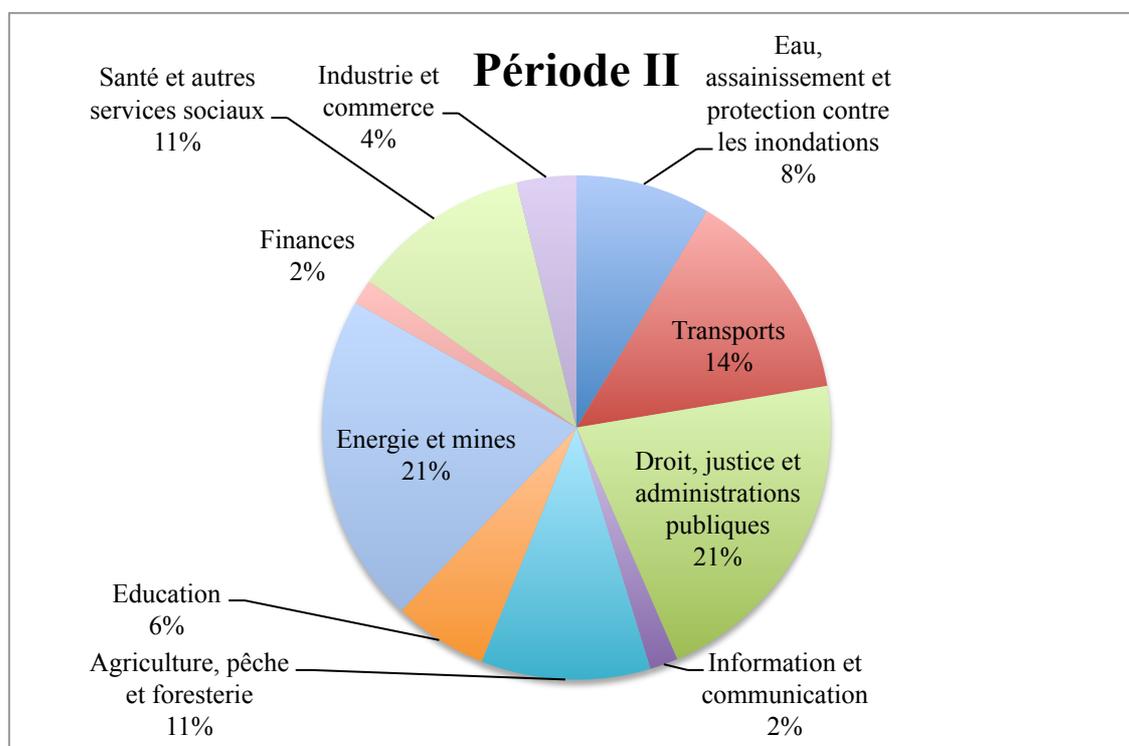


Remarques : Il s'agit des pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA en faveur des six régions bénéficiaires de la BM.
Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2004-2013.

Annexe n°14 : pourcentages pour tous les secteurs, Afrique subsaharienne

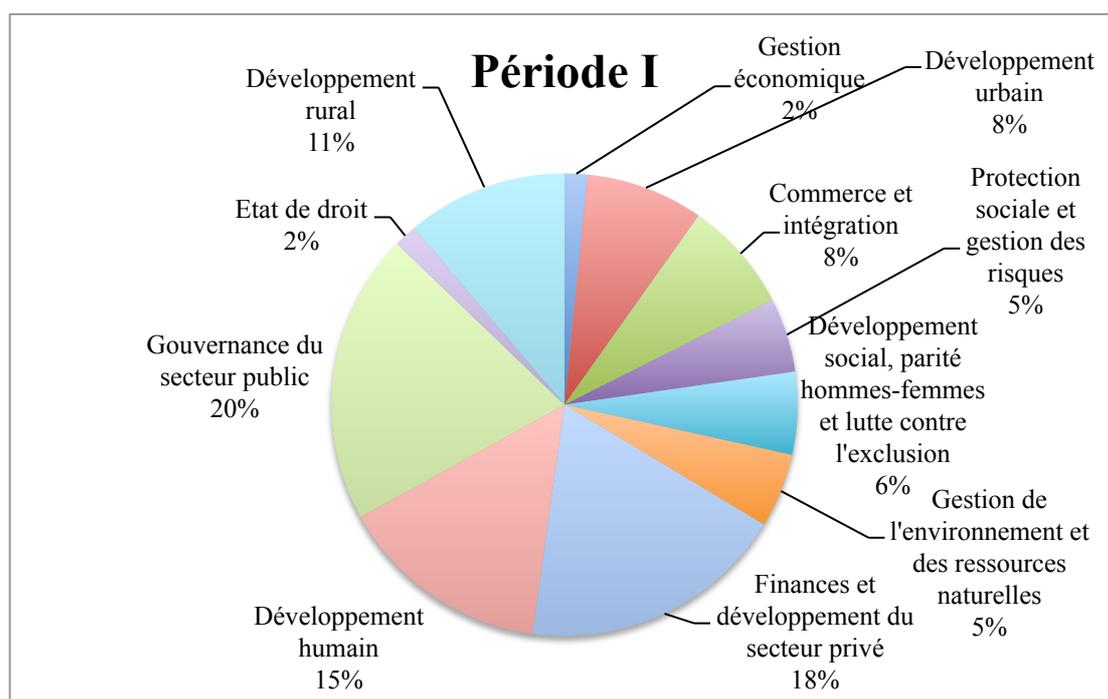


Remarque : Il s'agit des pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA.
Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2004-2008.

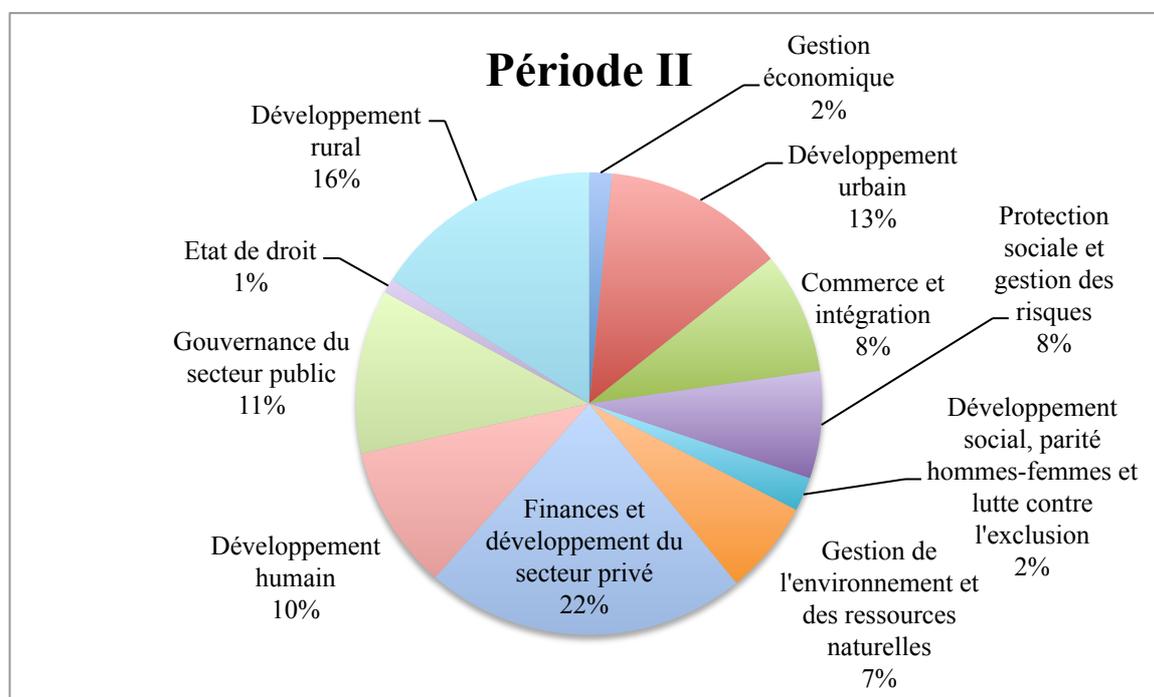


Remarque : Il s'agit des pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA.
Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2009-2013.

Annexe n°15 : pourcentages pour tous les thèmes, Afrique subsaharienne

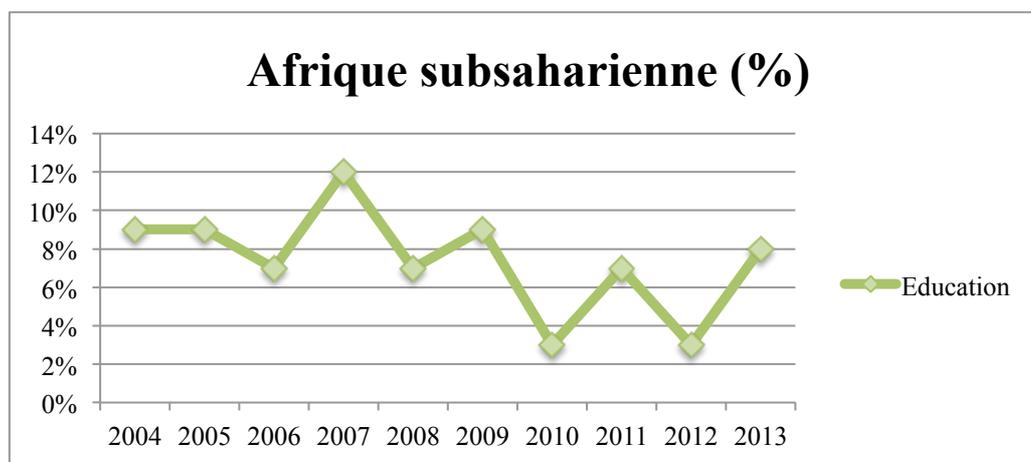


Remarque : Il s'agit des pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA.
Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2004-2008.

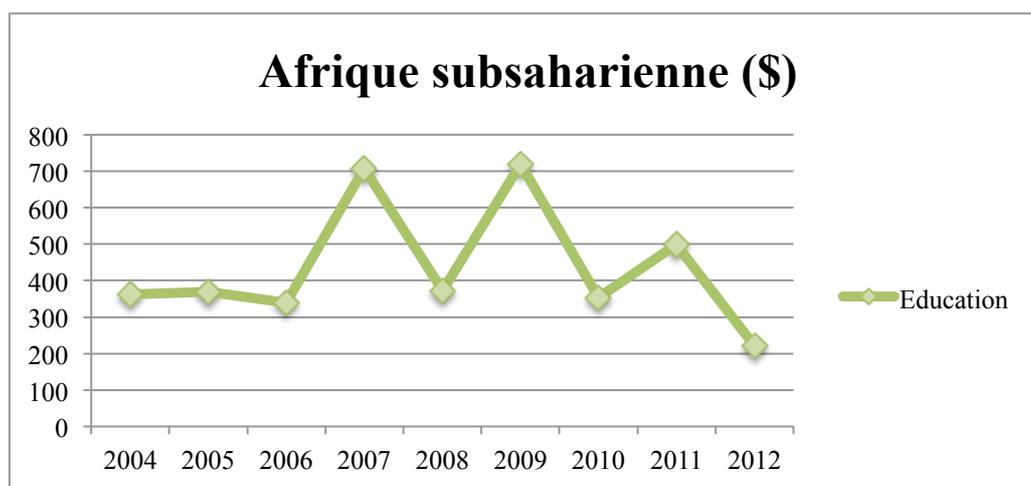


Remarque : Il s'agit des pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA.
Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2009-2013.

Annexe n°16 : graphiques relatifs au secteur de l'éducation, Afrique subsaharienne

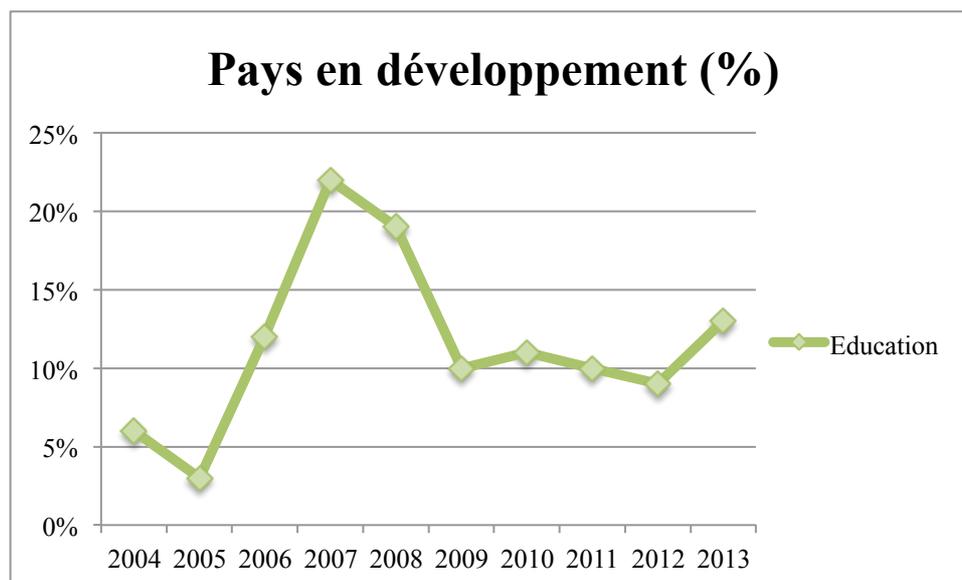


Remarque : Il s'agit des pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA.
Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2004-2013.



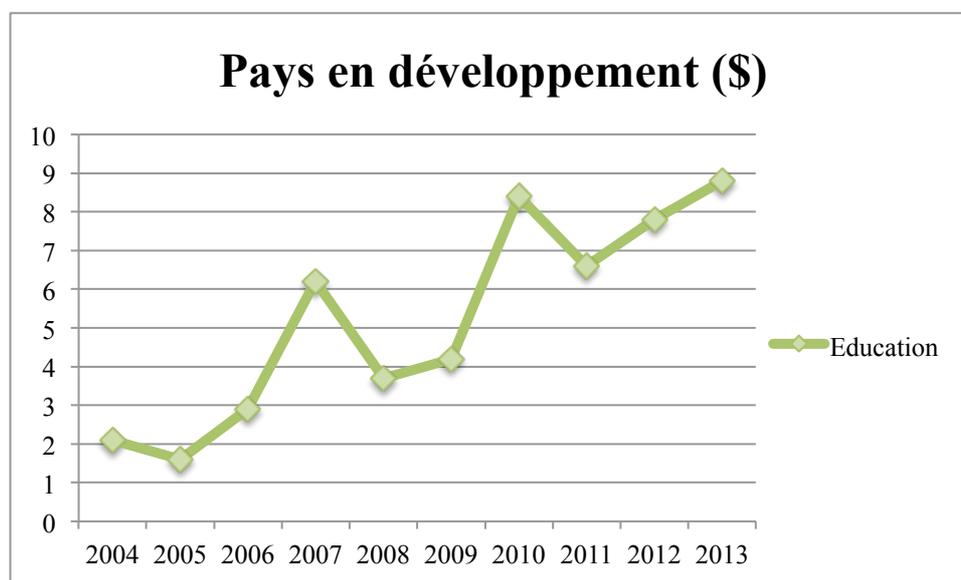
Remarque : Il s'agit des montants (millions de US dollars) octroyés par la BIRD et l'IDA.
Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2004-2013.

Annexe n°17 : graphiques relatifs au secteur de l'éducation, PED



Remarques : Il s'agit des pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA. De plus, les données relatives au Gabon (2004-13) et à la Côte d'Ivoire 2006-7) sont manquantes pour ce secteur.

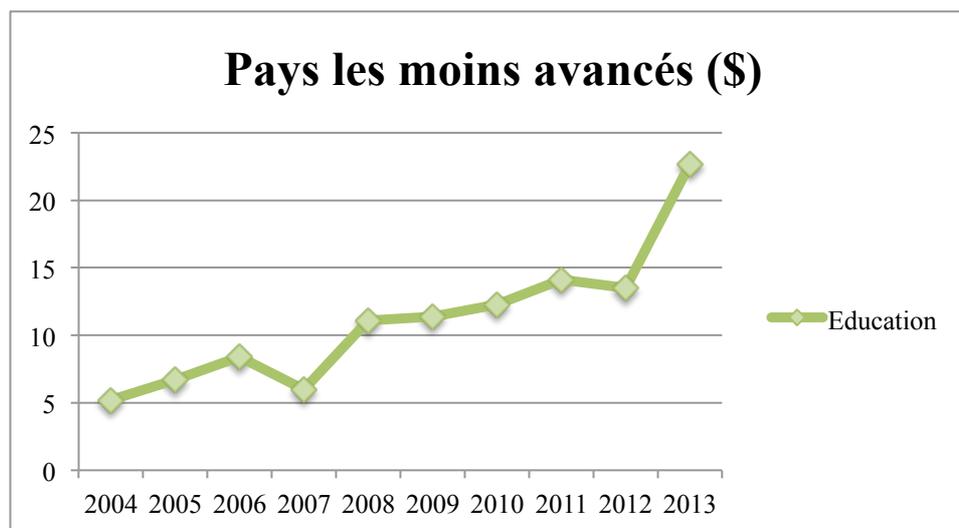
Source : BM₁₂. <http://www.aidflows.org/>, consulté le 14.03.14.



Remarques : Il s'agit des montants (millions de US dollars) octroyés par la BIRD et l'IDA. De plus, les données relatives au Gabon (2004-13) et à la Côte d'Ivoire 2006-7) sont manquantes pour ce secteur.

Source : BM₁₂. <http://www.aidflows.org/>, consulté le 14.03.14.

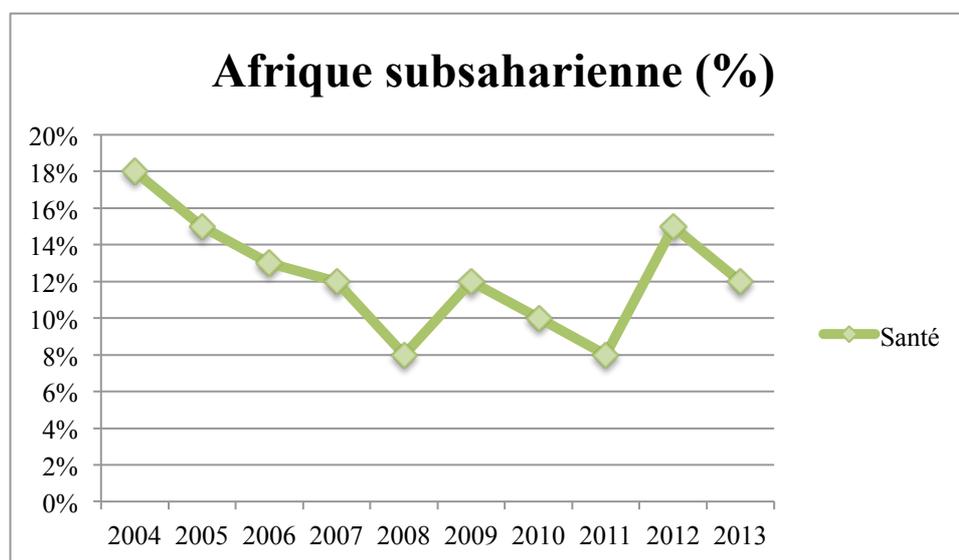
Annexe n°18 : montant accordé au secteur de l'éducation, PMA



Remarque : Il s'agit des montants (millions de US dollars) octroyés par la BIRD et l'IDA.

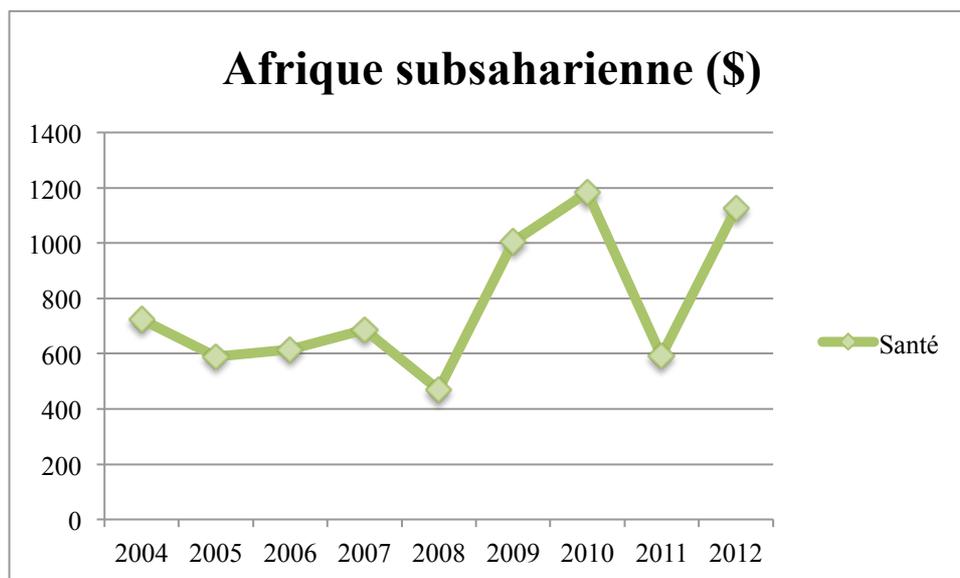
Source : BM₁₂. <http://www.aidflows.org/>, consulté le 14.03.14.

Annexe n°19 : graphiques relatifs au secteur de la santé, Afrique subsaharienne



Remarque : Il s'agit des pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA.

Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2004-2013.



Remarque : Il s'agit des montants (millions de US dollars) octroyés par la BIRD et l'IDA.

Source : Rapports annuels de la Banque mondiale, 2004-2013.

Annexe n°20 : graphiques relatifs au secteur de la santé, PED



Remarques : Il s'agit des pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA. De plus, les données relatives au Gabon (2006 et 2013) et à la Côte d'Ivoire (2006-7) sont manquantes pour ce secteur.

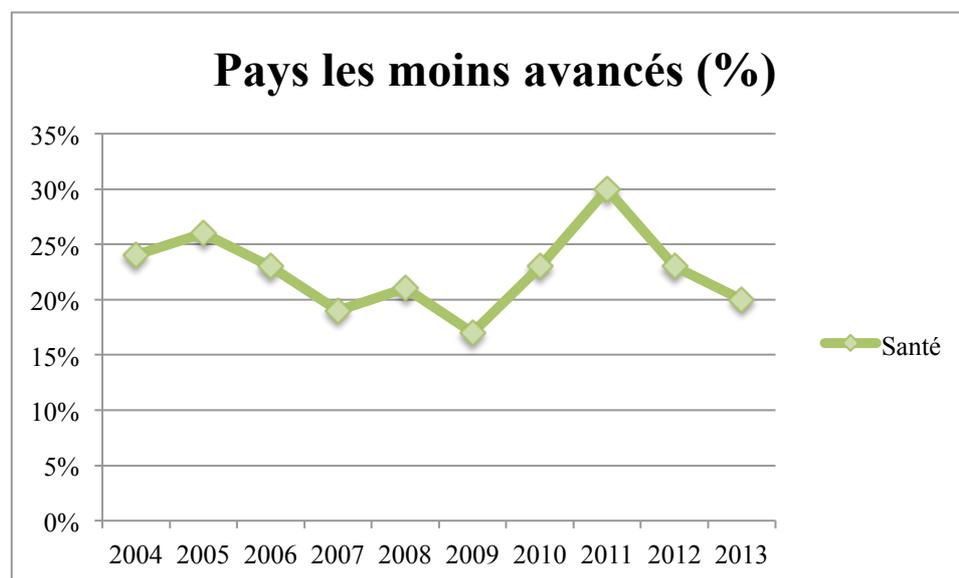
Source : BM₁₂. <http://www.aidflows.org/>, consulté le 14.03.14.



Remarque : Il s'agit des montants (millions de US dollars) octroyés par la BIRD et l'IDA. De plus, les données relatives au Gabon (2006 et 2013) et à la Côte d'Ivoire (2006-7) sont manquantes pour ce secteur.

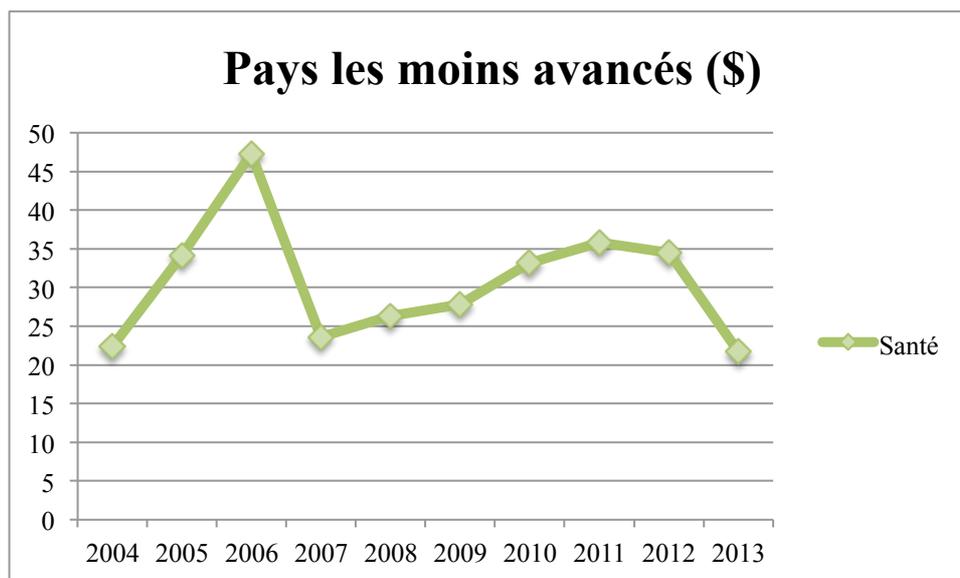
Source : BM₁₂. <http://www.aidflows.org/>, consulté le 14.03.14.

Annexe n°21 : graphiques relatifs au secteur de la santé, PMA



Remarque : Il s'agit des pourcentages du total des prêts de la BIRD et crédits de l'IDA.

Source : BM₁₂. <http://www.aidflows.org/>, consulté le 14.03.14.



Remarque : Il s'agit des montants (millions de US dollars) octroyés par la BIRD et l'IDA.
Source : BM₁₂. <http://www.aidflows.org/>, consulté le 14.03.14.

